

Domaine Thématique

Architecture et milieux

Janvier 2014

## Habiter la ruine

Les cabanes de vigne abandonnées du Grand Pic Saint-Loup.

Présenté par :

Cécile PELEGRI



Sous la direction de :

Mme Claire BAILLY (ENSA Montpellier, architecte-urbaniste-paysagiste)

Jury

- M. Robert CELAIRE (ENSA Montpellier ingénieur)
- M. Hassan AIT HADDOU (ENSA Montpellier, docteur en mathématiques)
- Mme Caroline VARLET (ENSA Normandie, architecte)

## RESUME DU MEMOIRE

---

Ce mémoire de fin d'études d'Architecture aborde la question du patrimoine et du bâti ancien rural. Au travers du sujet intitulé « *Habiter la ruine, les cabanes de vigne abandonnées du Grand Pic Saint-Loup* », nous nous interrogeons autour de la question suivante : *Peut-on (ré)habi(li)ter la ruine ?* La notion d'habitable, véritable fil conducteur de ce mémoire, est mise en tension tout au long de la réflexion. En tentant de retracer les différentes étapes de la vie des cabanes de vigne et de répondre à notre questionnement préalablement cité, nous croisons diverses disciplines telles que la technique en construction, l'art et l'histoire, la sociologie, la philosophie, la psychologie, etc. Suite à une étude sur le terrain, les observations nous informent que les trois quarts des cabanes ne sont pas à l'abandon, ce qui montre l'intérêt que portent les propriétaires pour leur bien historique. L'hypothèse selon laquelle les cabanes de vigne entrent dans un nouveau cycle de vie, c'est-à-dire celui de la *Renaissance*, se vérifie par l'aspect théorique étudié ainsi que par les cas d'étude correspondant aux trente cabanes de vigne situées dans un périmètre de 57 000 hectares au nord de Montpellier. La nouvelle vie de ce petit patrimoine s'apparente à celle du XIXe siècle, à savoir un lieu de détente avec sa famille pour de courtes périodes. Aujourd'hui, la genèse d'un retour ponctuel à un mode de vie plus rudimentaire en contact avec la nature montre que ce patrimoine « vernaculaire », à savoir écologique, bioclimatique et durable, répond aux qualités nécessaires pour l'architecture de demain.

### Mots-clés

ruine – maset – cabane de vigne – inhabitable – réhabilitation – Pic Saint-Loup

### Pour citer ce mémoire

PELEGRI Cécile, *Habiter la ruine. Les cabanes de vigne abandonnées du Grand Pic Saint-Loup*, sous la direction de Claire BAILLY, ENSA Montpellier, janvier 2014, 99p.



# TABLE DES MATIERES

---

Résumé du mémoire.....	p.2
Table des matières.....	p.3
Remerciements.....	p.5
Avant-propos.....	p.6
Dans quelle situation géographique sommes-nous ?	
Quel est le secteur d'étude ?	
INTRODUCTION.....	p.8
De quoi parlons-nous ?	
Pourquoi travailler ce sujet ?	
Les cabanes de vigne : définition	
Lecteurs, un petit guide de lecture	
CHAPITRE I. La ruine comme un tout. Un regard « depuis l'extérieur ».....	p.11
<i>La ruine en général</i>	
La ruine dans notre imaginaire .....	p.11
La fascination : le fondement d'un voyage mental	
L'inhabitable comme fil rouge d'une pensée	
La ruine sur terre.....	p.14
L'éphémère, source de l'aléatoire	
La ruine : un lieu habitable? .....	p.16
L'inhabitable habitable	
CHAPITRE 2. La ruine comme contenant. Un regard « sur » .....	p.18
<i>La cabane de vigne d'aujourd'hui</i>	
La Mort .....	p.18
Lire dans la ruine	
30 cabanes et 3 typologies	
Que nous racontent ces vieilles pierres ?	
La Renaissance.....	p.28
Conservation – consolidation – restauration – rénovation – réhabilitation : Quelles différences ?	
La Réincarnation.....	p.31
[Dé]confort : est-ce possible ?	
L'ancien et le moderne : un dialogue à définir	
La cabane est une « structure changeante et évolutive »	
Avenir des cabanes : possibilité de reconversion dans le tourisme	



CHAPITRE 3. La ruine comme contenu. Un regard « dans » .....	p.40
<i>La cabane de vigne d'autrefois</i>	
La Naissance .....	p.40
Naître dans une grappe de raisin	
Une architecture de qualité sans architecte	
[Re]lire dans la ruine	
La Pré-mort .....	p.45
Le passage du temps	
Une sensibilisation nécessaire pour une durabilité des cabanes	
Les dégâts physiques du bâti comme outils de lecture et de réécriture	
La Vie .....	p.49
Personnalité de la cabane en lien avec ses occupants	
Travail/Loisir : une ambivalence du lieu	
Un habitat et un mode de vie modernes pour l'époque	
CONCLUSIONS.....	p.52
En réponse au questionnement principal « peut-on (ré)habi(li)ter la ruine ? » ...	p.53
La <i>Réincarnation</i> , entre réhabilitation fonctionnelle et réhabilitation normative	
Une <i>Renaissance</i> comme alternative	
Deux dualités extrêmes entre ville/campagne et moderne/ancien	
Résultats de l'étude pratique sur le terrain.....	p.56
Un manque de données historiques	
Une étude pratique qui ne révèle aucune corrélation entre les cabanes	
La suite de la recherche .....	p.58
Un chantier de rénovation et un Projet de Fin d'Etudes de réhabilitation	
Une approche spécifique qui s'adresse à l'ensemble du petit patrimoine	
« Epilogue » du mémoire.....	p.59
Bibliographie.....	p.60
Corpus.....	p.62
Annexes .....	p.64
Cas d'étude. 30 cabanes de vigne du Grand Pic-Saint-Loup	
Numérotation et phases de vie	
Données d'analyse	
Fiches descriptives	
Glossaire.....	p.97



## REMERCIEMENTS

---

En préambule à ce mémoire, je souhaitais adresser mes remerciements aux personnes qui m'ont aidée dans l'élaboration de ce mémoire de fin d'études d'architecture.

Je remercie la directrice de ce mémoire, Mme Claire BAILLY, architecte-urbaniste-paysagiste et enseignante à l'ENSA Montpellier, pour sa patience, sa disponibilité et ses conseils qui ont permis d'alimenter ma réflexion.

Mes remerciements vont également aux membres du jury pour toute l'attention qu'ils portent à ce travail : Madame Caroline VARLET, architecte-historienne de l'ENSA Normandie, Monsieur Hassan AIT HADDOU, architecte et enseignant de l'ENSA Montpellier et Monsieur Robert CELAIRE, ingénieur et enseignant de l'ENSA Montpellier.



## AVANT-PROPOS

---

Chers lecteurs, à travers ce mémoire, je vous propose de vous faire voyager. Nous restons en France puisque de belles découvertes peuvent parfois avoir lieu juste à côté de nous. Nous nous retrouvons dans les champs de vigne de la région du Pic Saint-Loup au nord de Montpellier. A nos côtés se trouve une petite maison, appelée ici « la cabane de vigne ». Il s'agit bien d'un voyage étant donné que nous allons nous balader à travers le temps, du XIXe siècle à demain. En attendant ce périple, voici un tableau du lieu où nous nous trouvons, le temps d'une lecture, et peut être d'avantage dans vos pensées.

### Dans quelle situation géographique sommes-nous?

Le Grand Pic Saint-Loup <sup>1</sup> est adossé aux premiers contreforts cévenols dans la zone des Garrigues nord de Montpellier, à 30 km du littoral méditerranéen. Le Pic Saint-Loup (658 mètres) et le causse de l'Hortus (512 mètres) dominent un relief dont les altitudes atteignent les 150 mètres. *« La végétation, adaptée aux sécheresses estivales se compose de différentes essences typiquement méditerranéennes : chêne vert, chêne Kermes, pin d'Alep, arbousier, genévrier ainsi que thym, laurier, cade, romarin, ciste. »* <sup>2</sup> Deux fleuves traversent le territoire. Le Lez, qui prend naissance sur le secteur, alimente Montpellier en eau potable ; et L'Hérault, né au pied du Mont Aigoual, sillonne les terres plantées de vignes et d'oliviers, avant d'aller rejoindre la Méditerranée.

*Le clocher de l'église du village Saint-Jean-de-Cuculles et son paysage viticole* <sup>3</sup>



<sup>1</sup> Le Grand Pic Saint-Loup, né en 2010, appartient à une Communauté de Communes c'est-à-dire à *« [...] un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. »* selon l'article L 5214-1 du Code général des collectivités territoriales

<sup>2</sup> Document Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup

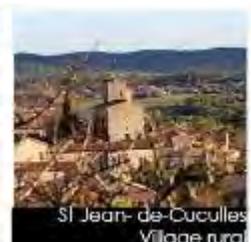
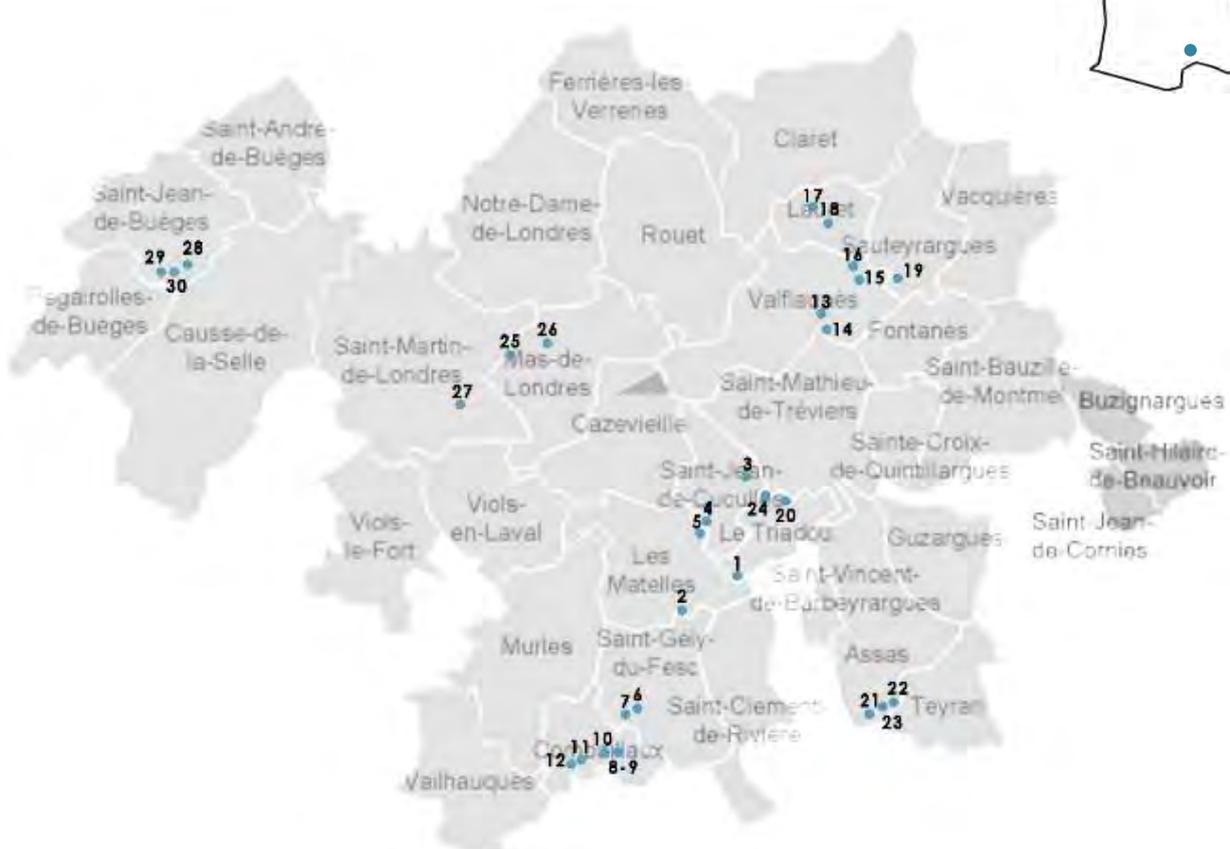
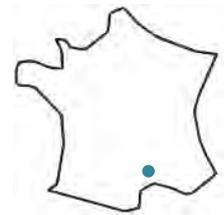
<sup>3</sup> Illustration : Photographie personnelle. Janvier 2014.



Avec pour point central le Pic Saint-Loup, le Grand Pic Saint-Loup s'étend sur 57 000 hectares, c'est-à-dire 9 % de la superficie du département de l'Hérault. Il est délimité « *au sud par l'agglomération de Montpellier, à l'ouest par le Causse du Larzac ; au nord il est proche des premiers contreforts des Cévennes et à l'est des plaines côtières. [...] Plus urbanisé au sud, il est également marqué par une forte ruralité au nord et à l'ouest. C'est un territoire structuré en plusieurs pôles de développement : les communes de la périphérie sud (Saint-Gély-du-Fesc, Saint-Clément-de-Rivière, Teyran), Saint-Mathieu-de-Trévières, Saint-Martin-de-Londres et Claret. La population de la Communauté de communes avoisine les 46 000 habitants (population légale 2013).* » <sup>4</sup>

Quel est le secteur d'étude ?

Carte et illustrations du Grand Pic Saint-Loup (Hérault, 34, France) <sup>5</sup>



<sup>4</sup> Document Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup

<sup>5</sup> Illustrations : Photographies personnelles. Janvier 2014.



## INTRODUCTION

---

Représentation personnelle de l'idée d' « habiter la ruine » <sup>6</sup>



De quoi parlons-nous ?

Notre sujet, « Habiter la ruine. Les cabanes de vigne abandonnées du Grand Pic Saint-Loup » permet de nous questionner sur ce bâti en ruine et notamment sur son devenir en termes d'usages. Pouvons-nous l'habiter ? Peut-on « (ré)habi(li)ter » la ruine ? <sup>7</sup>

Pourquoi travailler sur ce sujet ?

Traiter de la cabane de vigne a été comme une évidence pour moi, tout simplement parce que je les aime. Certes, elles me semblent naturellement splendides, mais aussi elles suscitent une multitude de questions auxquelles je souhaitais apporter des réponses à travers une investigation. Depuis toujours, mon regard s'arrête instantanément sur les vieilles « maisonnettes » abandonnées que l'on peut rencontrer au milieu de nul part ou le long des routes de campagne. Attirée et rêveuse, je me dis « J'aimerais tant vivre là ! ». Mais, pourquoi ? Pourquoi cette envie ? Ces micro-expériences personnelles m'entraînent à me demander : comment peut-on être attiré par une maison à l'abandon ? Pourquoi l'imaginer comme sa maison ? Ce questionnement, bien que quelque peu innocent, permet de soulever des problématiques fondamentales, et en particulier pour un architecte. Cette remise en question de l'habitat aide ainsi à se questionner, à s'ouvrir à d'autres possibilités et à enrichir notre manière de concevoir un lieu à vivre.

Ce sujet, choisi par affection, s'est avéré d'autant plus intéressant puisque les cabanes de vigne, peu étudiées, ne présentent que très peu de travaux significatifs, pour ne pas en dire aucun. Mon travail, par conséquent très personnel, prend plus de poids et offre

---

<sup>6</sup> Croquis personnel. Janvier 2014.

<sup>7</sup> Le terme « (ré)habi(li)ter » renvoie à la notion d'habiter, de réhabiter (habiter à nouveau) et de réhabiliter



de nouveaux apports scientifiques. Les cabanes de vigne, présentant une architecture dite mineure, sont souvent perçues comme sans intérêt face à la « supériorité » architecturale du grand patrimoine. Or, ce petit bâti des vignobles s'avère très riche et très intéressant d'un point de vue architectural mais, et nous le verrons par la suite, pas seulement.

## Les cabanes de vigne : définition

Notre objet d'étude présente différentes appellations selon la région où il se situe. Pour une compréhension plus aisée du sujet, l'objet sera nommé « cabanes de vigne ». La « cabane » est l'appellation générique qui permet de caractériser le bâti indépendamment de son lieu et d'être comprise du grand public, des spécialistes, des propriétaires ou des usagers. Il existe une dénomination plus précise de l'objet d'étude, à savoir « *maset* », ou « *mazet* ». Christophe Lassure, spécialiste de l'architecture en pierre sèche en donne la définition suivante : « *maset (m) : diminutif de mas, ce terme, aujourd'hui figé dans le Languedoc dans l'acception de maisonnette champêtre à pièce unique en maçonnerie liée et à toiture de tuiles, [...] <sup>8</sup> c'est une façon de dire que la cabane est, tout comme le maset, une habitation temporaire ou saisonnière. »<sup>9</sup>*

La cabane de vigne fait partie de notre petit patrimoine rural bâti. Elle sert principalement d'abri pour l'homme, le matériel viticole et la bête. Souvent construite par le vigneron lui-même, cette architecture vernaculaire est conçue avec les pierres récoltées lors de défrichages du terrain situé à proximité. Le *mazet* est l'embryon du mas, d'où l'autre orthographe du mot : « *maset* »... Il est aussi le successeur des abris entièrement en pierre sèche appelés « *capitelles* <sup>10</sup> » dont l'espace intérieur, très exigu, ne permettait d'offrir qu'un simple abri à l'usage limité.

*Cabane de vigne dans la commune de Claret* <sup>11</sup>



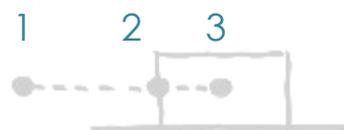
<sup>8</sup> L'élément coupé est « *est employé pour désigner la cabane de pierre sèche à La Vacquerie dans l'Hérault* »

<sup>9</sup> LASSURE Christian, *Les noms des cabanes en pierre sèche*, [http://www.pierreseche.com/terminologie\\_des\\_cabanes\\_en\\_pierre\\_seche.html](http://www.pierreseche.com/terminologie_des_cabanes_en_pierre_seche.html)

<sup>10</sup> Voir la définition dans le glossaire

<sup>11</sup> Illustration : Photographie personnelle. Août 2013.





Un point important réside sur le fait que le mémoire est cousu par un fil conducteur, à savoir la notion d'habitable. Chaque propos est mis en lien avec l'habiter, l'habitable, l'habitat, l'inhabitable, le non habitable... puisque notre question principale est: **peut-on (ré)habi(li)ter la ruine ?** Nous mettons ainsi en lumière les différentes étapes de la « vie » des cabanes de vigne en se questionnant sur son devenir.

A travers ce mémoire de fin d'études, il s'agit d'aborder la question du patrimoine, et notamment le bâti ancien rural par une approche sensible. La ruine et la cabane sont traitées à travers différents points de vue et différents états physiques.

Pour commencer, dans le premier chapitre, il est question d'étudier la ruine de manière générale et donc de porter notre regard « depuis l'extérieur ». De part une approche sensible et philosophique, nous mettons en lumière l'imaginaire que nous construisons autour de ces vestiges, ainsi que sa perception physique et concrète d'un point de vue matériel et architectural. Dans les deux chapitres suivants, il est question de retracer l'évolution de nos cabanes. Dès lors, le facteur temps, en lien avec la ruine, se retrouve ainsi dans l'organisation du déroulé du travail.

Ensuite, le second regard est donc porté « sur » la cabane d'aujourd'hui en ruine. L'étude s'appuyant avant tout sur le caractère abandonné du bâti, nous commençons par la phase de la *Mort*, en tentant de lire à travers la ruine, son enveloppe et donc son contenant. La période de *Renaissance*, le retour de la cabane à son état d'origine, et la période de *Réincarnation*, représentative d'une nouvelle vie, permettront de faire le point sur des domaines à la fois concrets et abstraits.

Enfin, nous nous plongerons dans la cabane d'autrefois pour y projeter son contenu, par un regard « dans » le bâti. On écrit donc le récit de la *Naissance* de la cabane de vigne, c'est-à-dire son arrivée dans la région et la *Pré-mort*, où sa disparition est retracée. Pour finir, la période de la *Vie*, à travers une analyse de l'aménagement et du fonctionnement d'une cabane expose l'aspect social caractéristique de ce bâti.

De plus, afin de rendre le sujet intéressant, à la fois pour le lecteur et à la fois pour le chercheur, le mémoire aborde la ruine et la cabane de vigne par le biais de nombreuses disciplines – la psychologie, la philosophie, l'histoire, la sociologie, l'art, la technique, etc... ainsi que l'architecture, évidemment.



La Mort



La Renaissance



La Réincarnation



La Naissance



La Pré-mort



La Vie





## La ruine, comme un tout. Regard « depuis l'extérieur... »

### La ruine en général

- La ruine dans notre imaginaire



### La fascination : le fondement d'un voyage mental

Notre objet d'étude est la cabane de vigne abandonnée donc potentiellement en ruine. La ruine subsiste autour de deux mondes. Le monde imaginaire et le monde réel. C'est le premier qui a suscité chez moi un intérêt particulier puisque la ruine me fait voyager dans un imaginaire, dans une symbolique liée à quelque chose d'abstrait et d'insaisissable.

Par conviction personnelle, mais aussi de par mes lectures, il en ressort que la ruine fascine. Ou du moins, elle suscite une curiosité, manifestée par une attirance ou un rejet. Il me semble que différentes raisons confèrent à la ruine son âme fascinante. Il est évident que la ruine, quelle qu'elle soit, est le témoin d'une histoire, plus ou moins longue. En ce sens, la ruine peut nous parler et nous raconter le passé. Elle nous transporte dans un autre temps, une autre époque, une autre vie. Voir un bâti délabré peut faire naître des émotions insoupçonnées. Personnellement, je ne me lasse pas de voir « ma » petite ruine <sup>12</sup>, au milieu de son champ, belle et fragile, s'accordant parfaitement à un paysage fugace. Puisque qu'il faut le dire, la ruine est belle, très belle.

D'un point de vue purement philosophique – puisque l'architecture et la philosophie peuvent être deux domaines partenaires – la ruine peut être vue comme un « rien », si l'on reprend le terme de Joseph Nasr, architecte et docteur en philosophie.<sup>13</sup> Selon lui, le « Rien » est entre ce qui existe et ce qui n'existe pas, et l'Homme, ce « destructeur créateur » désire ce « Rien ». La ruine est effectivement source d'opposition. Elle est à la fois morte et vivante, muette et parlante, visible et invisible. Elle représente à la fois le dedans et le dehors. La ruine n'est pas un objet simple, et son ambiguïté en fait son charme et son intérêt. Voici une citation de Joseph Nasr, certes un peu longue, mais qui je pense explique très bien des notions abstraites en lien direct avec la ruine : « *L'homme habite la Terre : il a la volonté et le savoir de bâtir, de détruire, de reconstruire ; il est un destructeur créateur. Entre ce qui existe et ce qui n'existe pas, entre quelque chose qui manque et qui ne manque pas. Il a la volonté de vouloir : " vouloir le Rien " et " désirer le Rien ". Ce Rien est simultanément le " quelque chose " et l'"aucune chose". Comment le vouloir, le penser, le réifier ? Il est un Rien substantiel et phénoménal. Il rend l'existence possible dans un état d'inexistence : ivresse, hasard,*

<sup>12</sup> Voir annexe cabane n°2

<sup>13</sup> NASR, Joseph, *Le rien en architecture, l'architecture du rien*, L'Harmattan, 2011



*souffrance, destruction, étonnement, absence, enfantement, mort. La substantialité et la phénoménalité du Rien lui confèrent le potentiel de l'existence d'un concept constructif. Son but est de faire exister la non-existence : " immatérialisation " du réel, du visible et " matérialisation " de la transparence, de l'invisible. Ce rapport aborde plusieurs approches cruciales : philosophiques, esthétiques et architecturales. Une ontologie de l'architecture s'ouvre ainsi à l'accueil d'un tremblement de ce Rien. Une osmose entre le Rien, le corps organique et l'architecture se manifeste : l'architecture devient un corps humain à nourrir et le corps humain une architecture à bâtir. Dans ce Rien, l'homme atteint le paroxysme de l' "esthétisation de la destruction " et de l' " esthétisation de la souffrance ". La destruction fait disparaître pour faire " apparaître la disparition ". La présence de la ruine révèle l'absence. La destruction de la ruine permet la présence, son invisibilité rend visible. C'est une volonté de faire apparaître le paraître du disparaître. Cette disparition de la disparition révèle l' " absence de trace " devenue la seule " trace de l'absence ".»<sup>14</sup>*

## L'inhabitable comme fil rouge d'une pensée

Que ce soit depuis le monde réel ou depuis le monde imaginaire, la ruine revêt un caractère inhabitable. La notion d'inhabitable est une notion clé tout au long de ce mémoire puisque nous nous interrogerons en permanence sur le caractère habitable ou non de la ruine et des cabanes de vigne d'aujourd'hui. Cette notion, peu abordée, me semble très intéressante en architecture. Elle permet de se questionner sur notre manière d'imaginer, de voir, de concevoir, de construire les lieux où l'on vit. Fil conducteur du mémoire, il est nécessaire de définir la notion d'habiter. Qu'est-ce que « habiter » ? La réponse n'est pas évidente. On peut d'abord penser que « habiter » consiste à vivre quelque part, dans le sens séjourner, « résider », ou encore « demeurer »<sup>15</sup>, comme on peut habiter une maison ou un appartement. Mais selon moi, « habiter » c'est aussi « se projeter un instant », « s'imaginer vivre dans ». Dans ce sens, la ruine est habitable puisqu'elle est appropriable dans notre esprit. C'est un lieu de création dans notre imaginaire. Un espace en ruine est un lieu insaisissable physiquement mais totalement sensible et pénétrable mentalement.

Habiter c'est aussi être en relation avec un lieu, avec un espace. Il s'agit de remplir un espace de soi-même. Un lieu habité est marqué par l'habitant, celui-ci y laissant une trace. *« L'espace habité est teinté, coloré par la subjectivité de son habitant, de son " caractère " ou ethos, de ses mœurs, de ses souvenirs, de ses mouvements et gestes, de son rythme et de sa vibration. Cela se ressent lorsqu'on entre dans un lieu habité. »*<sup>16</sup> La ruine est donc potentiellement un lieu habité, et non plus habitable, puisqu'elle est à elle seule une trace : c'est la trace du temps, mais aussi la trace d'une vie. La ruine, malgré son état chaotique, est

---

<sup>14</sup> NASR, Joseph, *Le rien en architecture, l'architecture du rien*, L'Harmattan, 2011, 4ème de couverture

<sup>15</sup> BOUTES Sarah-Lou, *Habiter les ruines. Espaces appropriables : Des enjeux et usages multiples*, ENSA Paris Val de Seine, 2010, p. 27

<sup>16</sup> « Temps de philosophie », blog de Daniel Ramirez sur des textes et commentaires philosophiques



marquée par une ou des personnalités, des âmes ; celles des anciens habitants. Dès lors, la ruine a une essence particulière. De plus, la ruine est évidemment source de souvenirs. Elle nous renvoie des images, relevant d'une certaine nostalgie. Ces images mentales suscitées par un tableau réel et physique procurent une sensation d'apaisement et de protection. Incroyablement, un abri fortement détérioré voir même un tas de pierres, peut être un lieu de protection.

Sébastien Chevrier, tout au long de son mémoire *« L'inhabitable est notre site »* aborde précisément la question de l'inhabitable <sup>17</sup>. En tant qu'architecte et créateur de lieu de vie, ne peut-on pas chambouler l'image de l'habitation ? Pourquoi doit-on habiter dans un lieu qui ressemble à une maison ? Et donc pourquoi ne pas habiter la ruine ? Evidemment, cette éventualité nous perturbe dans nos repères culturels. Mais il faut aller au-delà du « caractère évident et non dérangeant » que nous inspire notre maison. *« Habiter l'inhabitable, habiter le seuil, la tension, l'hésitation, n'est possible que si cette habitation revêt un caractère évident et non dérangeant ou pour ainsi dire une « normalité »*. <sup>18</sup> On peut se questionner : qu'est-ce que la normalité d'un lieu, qu'est-ce que l'universalité en architecture ? Finalement, qu'est-ce que pourrait être l'inhabitable ? Une maison sans fenêtre, sans sol, sans espace, ... une maison sans toit ? Il est donc évident qu'une ruine est, de prime abord, un lieu totalement inhabitable, du moins dans notre culture visuelle. Si l'on associe l'« habiter » à la maison, on se retrouve face à une image clairement définie dans notre esprit. Rien de plus simple qu'imaginer une maison avec un toit, quatre murs, une porte, des fenêtres, une cheminée ; c'est d'ailleurs une des premières choses que l'on apprend à dessiner aux enfants. Or, si l'on retrace l'histoire de l'habitat, les premières habitations ne ressemblaient très peu à cette image stéréotypée. Elles étaient rondes ou ovales ! Plus tard, le plan rectangulaire apparut, notamment pour sa facilité d'y accoler du nouveau bâti. <sup>19</sup>

*Ruine, anciennement une cabane de vigne, sur les terres d'Assas* <sup>20</sup>



<sup>17</sup> *« L'inhabitable ne se laisse pas appréhender en tant qu'objet lisse aux contours précis et finis mais ouvre aux horizons des possibles, de tous les possibles de l'habitation. »* CHEVRIER Sébastien, *L'inhabitable est notre site*, ENSA Paris La Villette, 2008. p. 58

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 345

<sup>19</sup> DEMOULE, Jean-Paul archéologue spécialiste des premières sociétés sédentaires de l'Europe, qu'est-ce qu'une maison ? Collège international de Philosophie, 2004/1 - n° 43, p.104 à 111

<sup>20</sup> Illustration : Photographie personnelle. Août 2013.



## • La ruine sur terre



### L'éphémère, source de l'aléatoire

La ruine peut être issue d'un événement traumatique ou bien le fruit du temps passé. Elle est donc contemporaine ou ancienne. Nous aborderons la ruine à travers ce deuxième statut. Dès lors, la ruine est indéniablement liée au temps, et notamment au temps écoulé mais aussi au temps qui va s'écouler : l'un évoquant le passé et l'autre l'avenir.

Concernant le passé, je n'irai pas jusqu'à dire, contrairement à Murielle HLADIK dans son écrit « Habiter le temps, ou la poésie des ruines »<sup>21</sup>, que la ruine nous évoque notre propre mort, mais il est certain qu'elle nous questionne sur le temps et sur la durabilité des choses. Des choses qui semblent pourtant être robustes et solides, comme par exemple la pierre. La ruine est ambivalente puisqu'elle reflète à la fois une faiblesse liée au temps mais elle est aussi une forme de durabilité. Après des siècles de vie, la matière, certes abimée, reste présente.

D'une certaine manière, la ruine peut être perçue comme une œuvre d'art, façonnée et sculptée par le temps car elle est soumise à l'érosion naturelle. La ruine, ce tas de pierres rencontré in situ et exposé à ciel ouvert, se rapproche de l'art contemporain appelé Land Art.<sup>22</sup> Cette tendance artistique utilise le cadre naturel et les matériaux de la nature. Malgré elles, ces ruines devenues de véritables installations « land artiennes » ont une durée de vie indéterminée. Doit-on alors traiter les ruines comme ces œuvres éphémères en les faisant disparaître naturellement avec le temps ? Ou doit-on décider de leur destinée et donc de leur durée de vie ?

Dans « Habiter le temps, ou la poésie des ruines », l'idée de « gel du temps » est souvent évoquée. Personnellement, je n'associe pas les ruines à un arrêt sur image, bien au contraire. Le temps est faussement arrêté. On pense que le temps a terminé d'œuvrer sur l'aspect physique de la ruine mais il travaille encore. La ruine va devenir « encore plus ruine ». <sup>23</sup>

---

<sup>21</sup> « Avec les vanités et le memento mori, la ruine est associée à la mélancolie et à la perception de notre propre mort. Surface de projection de notre propre finitude, la ruine devient un support matériel pour la méditation sur le temps. » HLADIK Murielle, Habiter le temps, ou la poésie des ruines, 2010. p.1

<sup>22</sup> « Il existe également des passerelles possible avec le "Land Art", puisque cette tendance de l'art contemporain [...] utilise à la fois le cadre et les matériaux de la nature (notamment les pierres et les rochers). Ce rapprochement avec le Land Art nous permet alors de nous interroger aussi sur la pérennité ou au contraire l'aspect éphémère des cabanes à sec. » FICHO, Elodie, Architecture vernaculaire à pierre sèche au XIXe siècle en milieu rural héraultais : cabanes témoins, 2010. p.85

<sup>23</sup> « Dans la ruine, le temps est comme arrêté, suspendu: le gel du temps. Physiquement la chute vers le bas, liée à la loi de la gravitation universelle, entraîne l'édifice et ses matériaux d'abord fragmentés vers le sol. Ce "retour vers le sol" peut être interprété comme la marque symbolique d'un retour vers l'origine, vers la "terre", vers ce qui serait de l'ordre de l'archaïque, du primaire, du primordial. [...] Ces matériaux, tombés au sol, "bruts", depuis leur état fragmentés vont progressivement se désagréger jusqu'à revenir vers un état qui serait de l'ordre de l'informe: les débris, le tas, le rebut, le reste. Ainsi,



Ce retour à l'origine renvoie à une vision philosophique et spirituelle de l'état de ruine. Ce cercle vicieux « matière – semi matière – néant » propose une certaine forme de durabilité et de flexibilité. Quoiqu'il en soit, il semblerait que la nature décide de l'avenir du bâti. Mais quelle place ont les Hommes dans ce processus ?

La ruine n'est pas à voir simplement dans le passé mais elle doit aussi se raccrocher à l'avenir. L'anthropologue Marc Augé pense que l'Histoire ne produira plus de ruine car elle n'en a pas le temps et donc qu'aujourd'hui « *l'humanité n'est pas en ruine mais en chantier* ». <sup>24</sup> Il oppose ainsi la ruine, fermée sur le passé, et le chantier, ouvert vers l'avenir. Le chantier donne l'opportunité de construire autre chose, et de retrouver le sens du temps ; et, au-delà, peut-être, la conscience de l'histoire. Or, je pense que la ruine peut se retrouver en chantier, dans le sens où la ruine peut, (ou doit ?) se transformer en autre chose. Dans cette idée, la notion de réhabilitation entre en jeu. Le patrimoine doit être réhabilité. Cependant, suite à mon travail de recherches lors de ce mémoire, je me suis rendue compte que cette vision, bien simpliste et primaire, était à remettre en cause. Tout comme l'anthropologue Marc Augé, l'architecte et docteur en philosophie Murielle HLADIK obtient le même constat et parle d'une architecture contemporaine « *plus légère, plus éphémère, semblant s'inscrire dans des cycles de vie de plus en plus courts* » <sup>25</sup>. Il me semble donc intéressant de s'interroger sur le devenir du bâti ancien, conçu comme un objet durable et robuste mais parfois considéré comme dépassé, obsolète, périmé pour notre société actuelle. En suivant cette logique, le bâti étudié est peut-être à transformer en bâti à durée de vie limitée.

Un aspect très intéressant de la ruine réside aussi dans son caractère aléatoire. La ruine, non intentionnelle, n'a nullement été dessinée en tant que telle par son concepteur.<sup>26</sup> L'apparence physique de la ruine est totalement imprévisible. C'est le temps qui décide de son sort et qui crée sa forme et son état de ruine. Selon les points de vue, c'est « à cause » ou « grâce » à lui.

---

*dans le processus de déconstruction et de décomposition de l'artefact bâti, les lois de la nature semblent vouloir reprendre leurs droits. »* HLADIK Murielle, *Habiter le temps, ou la poésie des ruines*, 2010. p.1

<sup>24</sup> Propos de Marc AUGÉ (interview de TDC / janvier 2005). AUGÉ, Marc, *Le Temps en ruine*, Gallée, 2003

<sup>25</sup> « *Les habitations qui nous servent dans nos usages quotidiens à envelopper et protéger nos vies ne sont-elles qu'une enveloppe provisoire, à l'image de ces textiles et autres habits qui enveloppent et protègent nos corps ? [...] Pour l'Occident, l'habitation serait par excellence le stable opposé à la tente de nomade, le durable contre le fragile, l'(im)-meuble contre le meuble. Or, ne sommes-nous pas en train d'assister à de nouvelles mutations ? La pérennité des monuments est-elle encore valable aujourd'hui ? [...] L'architecture se fait plus légère, plus éphémère, semblant s'inscrire dans des cycles de vie de plus en plus courts.* » HLADIK Murielle, *Habiter le temps, ou la poésie des ruines*, 2010. p.8

<sup>26</sup> « *Figure de l'« entre-deux », arrêt sur image, stade intermédiaire entre nature et architecture, la ruine exerce sur notre esprit une forte impression et dégage une puissance d'imagination et de fascination, précisément parce qu'elle est non voulue: parce qu'elle n'a pas été pensée, construite ou dessinée en tant que telle, et parce qu'elle est, en partie, non intentionnelle. La ruine nous procure, dans « l'après-coup », cette impression rassurante de se fondre dans la nature. Elle est surtout rassurante pour ceux qui pensent que l'architecture ou la technique des hommes sont une blessure contre l'ordre naturel des choses: la ruine contrebalance l'impression que la technique nous a dépassé.* » Ibid. p.2



## • La ruine : un lieu habitable ?



Le but de ce mémoire est de se questionner mais aussi de bouleverser nos acquis en envisageant des endroits et aussi des manières d'habiter ne correspondant pas à nos standards culturels et intellectuels. De façon plus rationnelle, nous chercherons à voir les réelles possibilités d'habiter une ruine, notamment en termes de construction et de réglementation. Est-il envisageable d'acheter une ruine et projeter d'y vivre ? De plus, afin d'illustrer cette capacité d'habiter l'inhabitable, nous regarderons brièvement deux projets relevant du thème « habiter la ruine ».

Avant toute chose, il est important de souligner que la restauration des ruines est désormais possible mais à certaines conditions. L'essentiel des murs porteurs doit être encore présent, l'intérêt architectural ou patrimonial doit être justifié, l'accès à la ruine doit être carrossable (soit une largeur de moins d'au moins 3,5 m et une pente inférieure à 15 %), et enfin le bâtiment doit avoir la possibilité de se raccorder aux services d'eau et d'électricité. De plus, les travaux de restauration doivent respecter les principales caractéristiques du bâtiment, il s'agit donc de restaurer à l'identique de la ruine.<sup>27</sup>

Et peut-on rendre habitable une ruine, c'est-à-dire concrètement : y vivre ? Afin de pouvoir restaurer une ruine et y vivre légalement, la ruine doit être cadastrée comme habitation et se situer en zone non agricole. Ce dernier point rend donc très peu envisageable le fait de pouvoir vivre dans un bâti rural agricole. Dès lors, *« Le patrimoine rural non protégé se définit principalement par opposition d'une part au patrimoine urbain, "savant", industriel, citadin, d'autre part au patrimoine protégé au titre des monuments historiques. »*<sup>28</sup> De plus, la situation varie selon ce qu'envisagent les documents d'urbanisme, tel que le Plan Local d'Urbanisme. En général, seuls les propriétaires et donc les agriculteurs sont en droit d'habiter ce bâti isolé. Le fait d'envisager une démarche d'habiter une cabane de vigne peut donc se révéler compliqué voir impossible juridiquement.

Cependant, il existe des projets qui en attestent la possibilité et le bon fonctionnement. Voici deux exemples de bâtiments en ruine situés en milieu rural. Il s'agit bien plus qu'une restauration puisque le caractère incomplet des édifices est conservé. Chacun des projets consiste bien à « habiter la ruine ».

---

<sup>27</sup> *« Peut également être autorisée [...] la restauration d'un bâtiment dont il reste l'essentiel des murs porteurs lorsque son intérêt architectural ou patrimonial en justifie le maintien et sous réserve de respecter les principales caractéristiques de ce bâtiment. »* Article L111-3 (modifié par Loi n°2009-526 du 12 mai 2009 - art. 9)

<sup>28</sup> Conseil Général de la Côte-d'Or, Restaurer le patrimoine rural non protégé : Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?, p. 12



## L'inhabitable habitable

A une échelle plus grande que celle des cabanes, cette réhabilitation d'une maison rurale dans un petit village au nord de Palencia en Espagne a vu le jour en 2006 après un travail architectural et constructif de 4 ans. Avant-gardiste, ce projet est en réalité le rêve de voir un habitat sans matière. Et rien ne pouvait empêcher cette ruine de se transformer en un lieu habitable. Habitable par un homme seul, souhaitant y faire sa retraite spirituelle au milieu des champs. Ceci nous rappelle nos cabanes au milieu des vignes... Ce changement de statut, inhabitable/habitable, est pratiquement invisible matériellement puisque la proportion de plein et le vide de la ruine reste en grande partie conservée. De plus, l'endroit est devenu un lieu de réflexion pour les professionnels du tourisme du vin afin de se questionner sur « l'Architecture des Sens » prônée par l'architecte Jesús Castillo Olid.



Réhabilitation « La ruine habitée »/ Jesús Castillo Olid / Palencia, Espagne / 2006 <sup>29</sup>

C'est en Allemagne, en 2004, que le défi a été lancé : repenser une ancienne porcherie en une salle d'exposition. Construit en 1780, ce petit hangar en pierre, reconstruit et réutilisé au cours du temps, a été partiellement démoli durant la Seconde Guerre Mondiale. Dans l'impossibilité de construire un nouveau bâtiment à cause d'un sol instable, la décision a été de faire une « maison dans la maison ». La nouvelle construction, une boîte en bois, est la copie exacte de la façade originale. Sans le toucher, la boîte vient se « lover » dans le vieux bâti en pierre. Les ouvertures du bâti d'origine, pourtant destiné à un tout autre usage, s'accordent parfaitement au nouveau projet. Un contraste s'opère entre l'aspect chaleureux et protecteur du bois intérieur et l'image endommagée et fragile des pierres en ruine. Dès lors, l'expérience sensorielle et émotionnelle de cet édifice montre qu'il ne s'agit plus d'une ruine mais bien d'une ruine habitée.



Réhabilitation « S(ch)haustal » / Naumann Architektur / Ramsen, Allemagne / 2008 <sup>30</sup>

<sup>29</sup> Illustrations extraites du site web de l'architecte Jesús Castillo Olid [www.jesuscastillooli.com](http://www.jesuscastillooli.com)

<sup>30</sup> Illustrations extraites du site web de Naumann Architektur [www.fnp-architekten.de](http://www.fnp-architekten.de)





## La ruine, comme contenant. Regard « sur »...

### *La cabane de vigne d'aujourd'hui*

Cette seconde partie pose un « regard sur » la cabane, à savoir sur l'aspect physique et concret de la cabane. On est dans la matière, dans son mur en pierre.

#### • La Mort ———

La phase de la « Mort » renvoie à l'état physique des cabanes de vigne actuelles, c'est-à-dire un état très abimé, délabré voir en ruine. Nous tentons de décrire les cabanes d'un point de vue constructif à travers l'analyse de leur état existant. Le but n'est pas de dresser une description détaillée du mode constructif des cabanes, mais il s'agit, modestement, de lire dans la ruine, matière encore perceptible, afin de découvrir sa fabrication originale. Evidemment, nous appuyons notre analyse sur des lectures sur le sujet, où le vocabulaire rencontré se trouve dans le glossaire. De plus, il est question de dresser un rapide état des lieux concernant les dégâts du temps sur ce petit patrimoine dans l'intention de formuler un guide général sur le bâti ancien.

Notre sujet d'étude est la cabane de vigne abandonnée. En débutant cette étude, je pensais rencontrer une majorité de cabanes en état de ruine, ou du moins très abimées. Or, après analyse, on constate que seul le tiers des cas rencontrés sont abandonnés <sup>31</sup>, que ce soit en ruine ou en état d'origine. Cette étude m'a donc permise de voir que ce petit patrimoine n'est pas mort, mais qu'au contraire, une partie est sauvegardée et restaurée. Par surprise, la plupart des cas étudiés sont représentés sur le cadastre, contrairement à ce que Marie-Sylvie affirme.<sup>32</sup> Le caractère cadastré n'est pas en lien avec l'état du bâti puisque beaucoup de cabanes très abimées et même en ruine sont cadastrées avec un numéro.

<sup>31</sup> 66% des cabanes sont restaurées et seulement 23% sont en état de ruine selon analyse des 30 cas d'étude. Voir fiches descriptives dans les annexes.

<sup>32</sup> « *Les cartes I.G.N. ne les mentionnant pas systématiquement et le cadastre ne les représentant jamais, leur repérage dans le cadre d'opérations d'inventaire rapide reste aléatoire* » GRANDJOUAN Marie-Sylvie, « Le patrimoine rural en Languedoc-Roussillon : acquis et perspectives du travail d'inventaire », *In Situ Revue des Patrimoines*, 2004, p.20



## Lire dans la ruine

Malgré les particularités de chacune, elles présentent au moins une de ces configurations : toiture à deux pans, toiture à un seul pan, accès principal en mur pignon, accès principal en mur gouttereau, simple niveau, double niveau, une pièce, deux pièces ou plus, extension avec une prolongation du bâti ou un appentis. Les cas d'étude offrent des typologies différentes mais relativement similaires. En règle générale, la cabane est dotée d'une ou deux pièces, superposées ou accolées, le reste variant en fonction des ouvertures, de la toiture, des équipements et des détails architecturaux. Dès lors, aucune des cabanes ne se ressemblent. Elles révèlent toutes une particularité, qui les rend uniques et charmantes. C'est la raison pour laquelle le nombre de cas d'étude s'élève à trente cabanes. Lors de mes recherches personnelles de cabanes sur le terrain, familièrement appelée la « chasse à la cabane », une trentaine de cabanes me sont apparues. Il m'a semblé intéressant d'analyser l'ensemble de ces sujets compte tenu de leur richesse architecturale, mais aussi paysagère, géographique, sociale, etc.

Afin de comprendre la méthodologie d'investigation mise en place, je tiens à vous expliquer le mode opératoire de repérage et d'analyse des cabanes. Comme nous le savons, très peu d'études sur les cabanes de vigne ont été réalisées. Il est donc difficile de répertorier rationnellement ce patrimoine par le biais de documents savants ou même non savants. Il existe cependant un inventaire très complet de cabanes de vigne mais uniquement sur la commune de Bédarieux<sup>33</sup>. Bédarieux se situe à une trentaine de kilomètres au nord de Béziers dans l'Hérault, en dehors de la zone d'étude. Cet inventaire, prémices d'un travail scientifique sur le sujet, figure dans les bases de données documentaires Mérimée mises en œuvre par la direction de l'Architecture et du Patrimoine. La zone nord de Montpellier n'étant l'objet d'aucun quadrillage de recherche<sup>34</sup>, il m'a semblé intéressant de débiter une étude « scientifique » au pied du Pic Saint-Loup, lieu caractéristique du vin de la région. Volontairement, les trente cas d'étude représentent seulement une partie de l'ensemble des cabanes de vigne du secteur.

En effet, ce mémoire n'a pas pour vocation de répertorier la totalité de ces constructions de manière exhaustive mais bien de tirer des conclusions face à l'analyse comparative d'un nombre de cas jugé personnellement suffisant. Le repérage s'est donc effectué grâce à un survole minutieux des cartes et des vues aériennes actuelles du secteur. A suivi la recherche concrète et physique des cabanes afin d'y effectuer un relevé

---

<sup>33</sup> Documents consultés en janvier 2014. Eléments figurants dans l'inventaire : localisation, aire d'étude, lieu-dit, dénomination, parties non étudiées, époque de construction, maître d'œuvre (souvent inconnu), historique, description, état, propriété, visite, type d'étude, rédacteur, référence, date, etc...

<sup>34</sup> A la connaissance de l'auteur



photographique <sup>35</sup> sur le terrain. Il est important de préciser que, bien que présentes sur le même territoire, les cabanes de vigne et les cabanes en pierre sèche ne sont pas à confondre. Les cabanes en pierre sèche, souvent en plan circulaire, sont construites selon la technique de la voûte en encorbellement. Elles sont donc entièrement en pierre, couverture comprise. Nos sujets d'étude, les cabanes de vigne sont, quant à elles, construites avec des pierres liées entre elles.

Pour revenir aux typologies, la plus courante est la cabane simple, c'est-à-dire avec une seule pièce. Cependant, trois déclinaisons de typologie en découlent. La première correspond à la cabane surélevée composée d'une pièce avec mezzanine, la seconde correspond à deux pièces accolées et enfin la troisième est une cabane avec deux pièces superposées. Ci-dessous, des illustrations et des descriptions personnelles permettent de mieux comprendre ces trois typologies principales.<sup>36</sup>

### 30 cabanes et 3 typologies <sup>37</sup>

Typologie a \_ 1 pièce avec mezzanine\_ cabane n°1 « La cabane à la boîte à lettres » <sup>38</sup>

Mezzanine d'une cabane <sup>39</sup>



<sup>35</sup> En suivant le même mode opératoire pour chaque cas (cadrage sur contexte, façades extérieures, particularité, détail constructif, etc)

<sup>36</sup> Les dessins reprennent le graphisme des illustrations de MASSOT J.L, *Maisons rurales et vie paysanne en Provence*, 1975 afin de compléter le corpus graphique de l'auteur sur le petit patrimoine

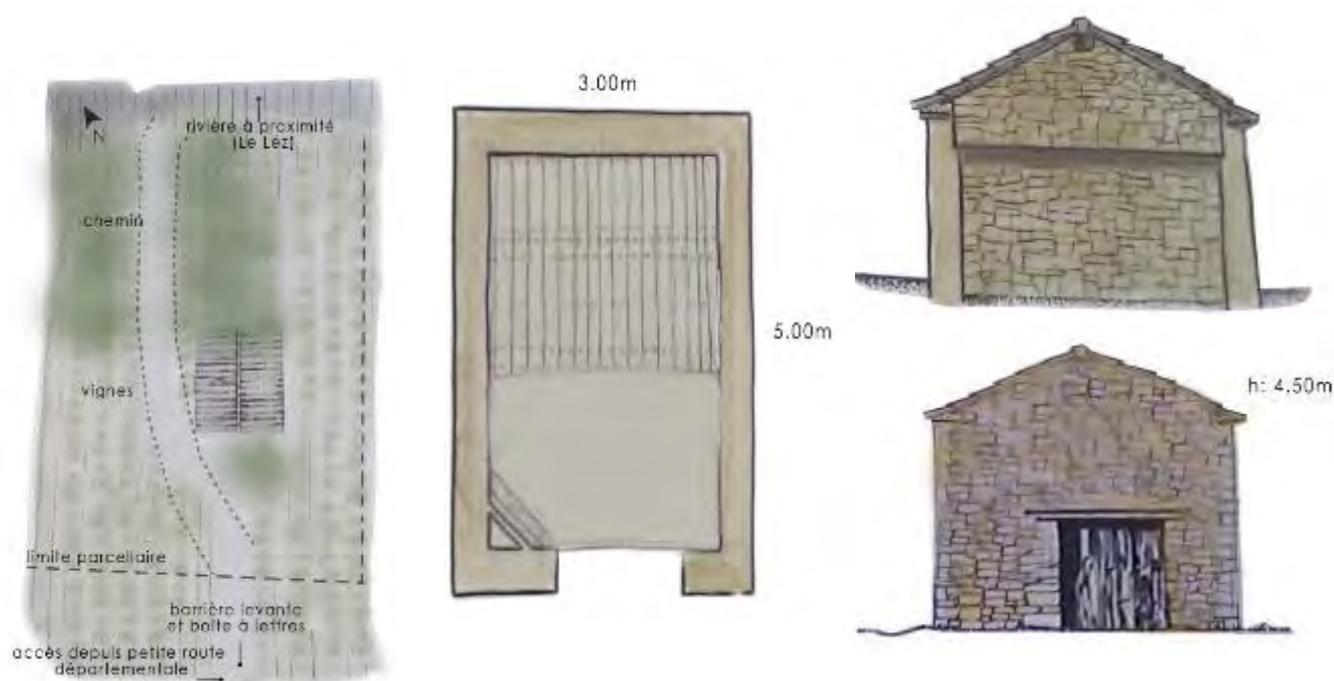
<sup>37</sup> Fiches personnelles

<sup>38</sup> Voir fiche descriptive de cette cabane dans les annexes

<sup>39</sup> Illustrations : Photographies personnelles. Août 2013



Dessins réalisés depuis le relevé sur le terrain



La cabane, avec son plan rectangulaire de 5m x 3m et une hauteur de 4.50m, est composée d'une pièce et mezzanine. Une cheminée d'angle figure dans l'angle du bâti. La cabane dite « la cabane à la boîte à lettres » se situe au pied des vignes et à proximité du cours d'eau Le Lez. L'accès à la cabane, très marqué, se fait par un chemin en terre entre les plans de vigne. Une barrière levante en bois et des panneaux signalant le caractère privé de la propriété limite l'accès. La cabane est placée dans un des angles de la parcelle longeant le Lez. Le Lez est en limite des terres de la Commune du Triadou. Cependant, il est possible que les parcelles limitrophes appartiennent au propriétaire de la cabane. Un chemin de terre, cadastré, permet de continuer à accéder à la cabane et de traverser la parcelle allongée. En très bon état, puisque restaurée, la cabane sert actuellement de lieu de stockage pour du matériel agricole tels que des piquets en bois, un vieux tracteur, une vieille charrette ou d'anciennes tuiles canal.



## Typologie b

2 pièces accolées\_ cabane n°7 « La cabane chacun son côté »<sup>40</sup>

Une des rares cabanes avec deux pièces<sup>41</sup>



Partie gauche : râtelier, abreuvoir et stockage du foin pour l'animal<sup>42</sup>



Partie droite : cheminée et puits intérieur pour l'homme<sup>43</sup>



<sup>40</sup> Voir fiche descriptive de cette cabane dans les annexes

<sup>41</sup> Illustrations : Photographies personnelles. Août 2013

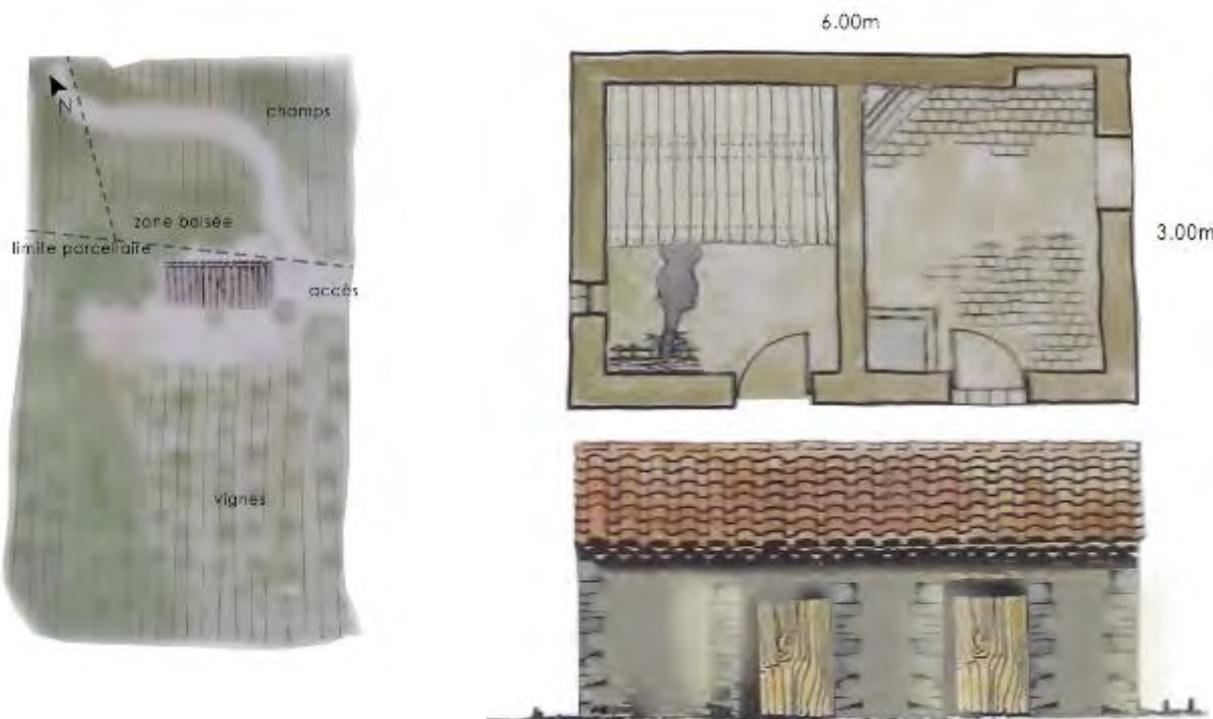
<sup>42</sup> Ibid.

<sup>43</sup> Ibid.



Cette deuxième typologie, très peu rencontrée, comporte deux pièces accolées. La cabane-type, nommée « La cabane chacun son côté », par ses nombreuses installations, est fort intéressante. La lecture de l'espace et de ses usages est évidente. Il y a deux parties traitées différemment. L'une est dédiée à l'Homme et l'autre à l'animal. Le premier espace, bien que très exigu, propose le confort minimal pour son occupant. Dans une pièce d'à peine 9m<sup>2</sup>, avec fenêtre, volet en bois et sol dallé, on y trouve une cheminée, un puits intérieur ainsi que l'ancien mobilier tel que les étagères et une table. L'autre partie est aménagée pour abriter autrefois la bête, probablement le cheval de trait servant au travail de la vigne. De très petites ouvertures permettent essentiellement la ventilation. Le foin, stocké sur la mezzanine, pouvait être poussé directement dans le râtelier grâce à une planche, encore installée entre les deux éléments. La mangeoire, abimée, est encore pleine d'ancienne nourriture. L'anneau et la chaîne fixés au mur intérieur permettait d'attacher la bête. Une petite ouverture, aujourd'hui bouchée, permettait un contact visuel entre l'homme et son animal.

*Dessins réalisés depuis le relevé sur le terrain*



## Typologie c

2 pièces superposées\_ cabane n°2 « La cabane d'observation »<sup>44</sup>

*Cabane abandonnée composée autrefois d'un étage*<sup>45</sup>



La troisième typologie se réfère à la cabane à étage, c'est-à-dire avec deux pièces superposées. Cette cabane possède, chose rare, un plan carré de 3m x 3m. Sa hauteur s'élève aux environs de 6m afin d'y loger une pièce accessible probablement par un petit escalier ou une échelle vu le peu d'espace disponible. Quatre fenêtres permettaient d'éclairer cette pièce, mais deux d'entre-elles ont été murées pour une raison inconnue. En partie basse, à hauteur du regard, une fine ouverture, d'environ 30cm x 10cm et dirigée vers le nord semble être une percée permettant d'observer l'extérieur sans être vu. Il pourrait alors s'agir d'un lieu d'observation ou de surveillance. Cependant, sans aucune autre information,

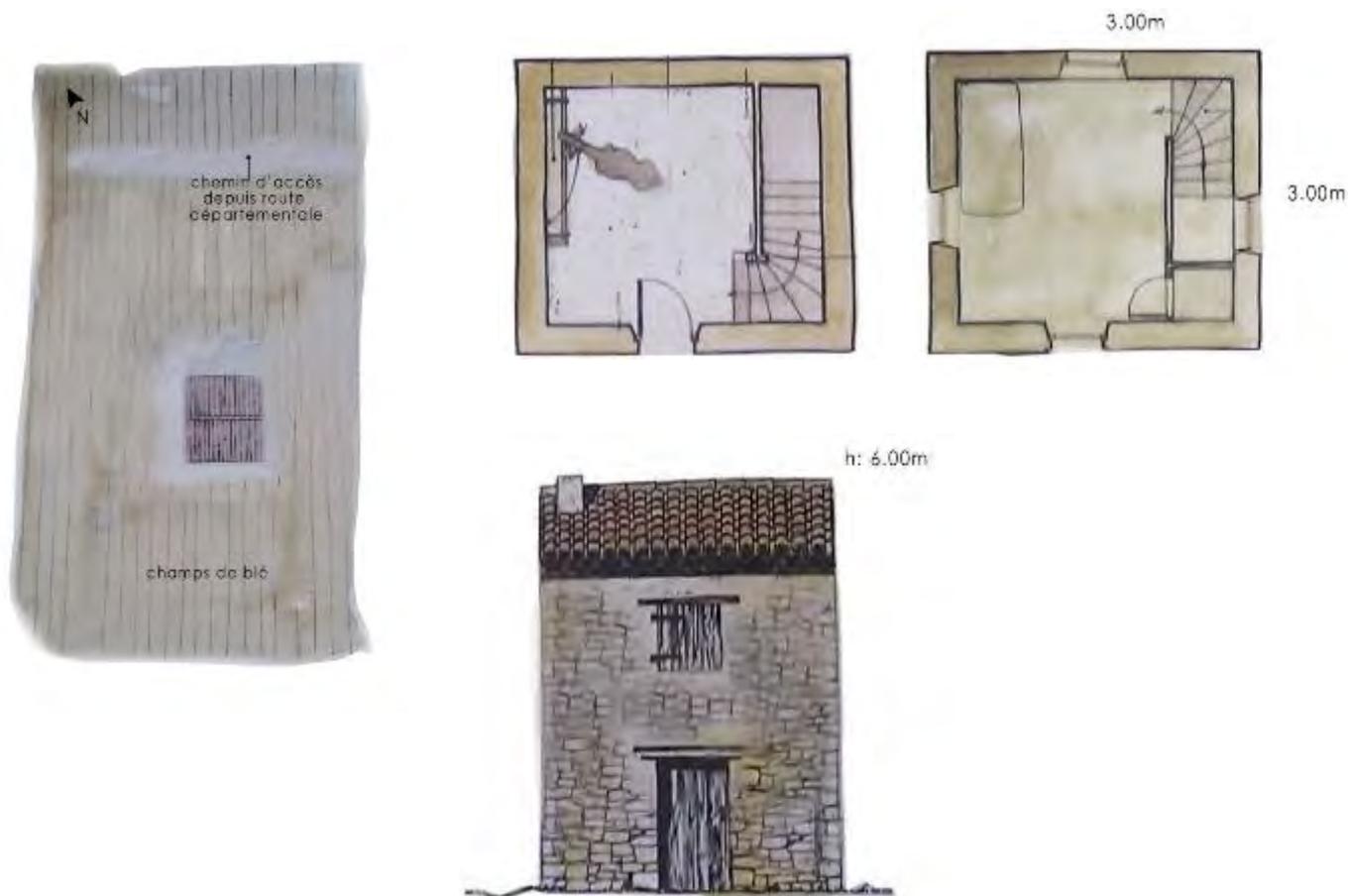
<sup>44</sup> Voir fiche descriptive de cette cabane dans les annexes

<sup>45</sup> Illustrations : Photographies personnelles. Août 2013



il ne s'agit que d'une hypothèse suite à une déduction. Actuellement, la cabane est en état de ruine. Le plancher de la pièce supérieure ainsi que la toiture ont disparu. De plus, aucune des menuiseries n'a résisté au temps. Un des murs a servi de surface libre aux tagueurs. Son état ne permet aucune utilisation du bâti. Bien que la maçonnerie semble peu endommagée, une importante rénovation serait alors nécessaire pour la réutilisation de la cabane.

*Dessins réalisés depuis le relevé sur le terrain*



## Que nous racontent ces vieilles pierres ?

Les murs.

Le matériau principal des cabanes de vigne, la pierre, est prélevé sur place. Son intégration paysagère est donc parfaitement maîtrisée. Les joints, pour la plupart réalisés avec un mortier à la chaux <sup>46</sup>, sont peu apparents. Le cas le plus présent en Grand Pic Saint Loup est le parement <sup>47</sup> à joints beurrés dit « à pierres vues », à fleur des pierres.

Différents types de pierres sont présents selon la partie de l'édifice : des pierres « tout-venant » pour les murs, des pierres de taille pour les chainages<sup>48</sup> d'angle et les ouvertures (parfois en béton après une rénovation) et enfin des pierres monolithes pour le linteau <sup>49</sup> des ouvertures (parfois il s'agit d'une poutre métallique). Des cabanes, à l'extérieur et/ou à l'intérieur, voient leurs pierres recouvertes d'enduit à base de chaux naturelle et de sable. Ce sable est prélevé sur place, il y a donc différentes couleurs de parement final. Dans la majorité des cas, les parois intérieures sont laissées en pierres apparentes.

*Echantillonnage des différents types de murs* <sup>50</sup>



La toiture.

La toiture des cabanes est réalisée à partir de tuiles rondes dites tuiles « canal ». Après une rénovation, il est possible de rencontrer des tuiles plus modernes, à emboîtement mécanique.

La charpente est en bois, avec un système de pannes, chevrons et liteaux. On remarque très fréquemment le recueillement des eaux pluviales, par des chenaux allant jusqu'à une citerne de stockage de l'eau. Particularité de la région, on retrouve presque toujours les génoises sur murs gouttereaux de la cabane.

<sup>46</sup> voir la définition dans le glossaire

<sup>47</sup> Ibid.

<sup>48</sup> Ibid.

<sup>49</sup> Ibid.

<sup>50</sup> Sélection des cas les plus significatifs sur les 30 cas d'étude. Photographies personnelles. Août 2013.



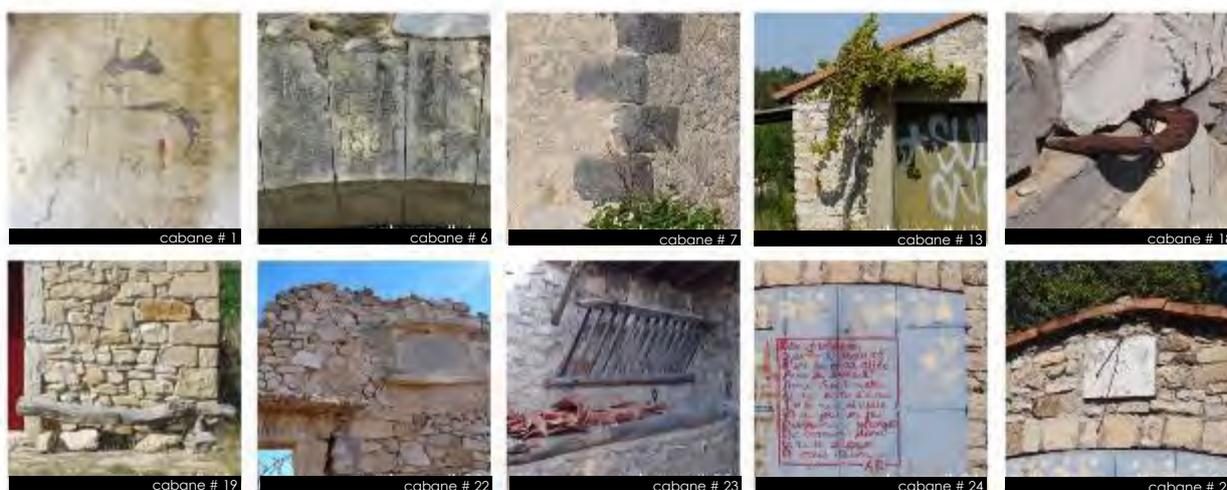
## Echantillonnage des différentes liaisons « toiture-mur » <sup>51</sup>



Les éléments de décoration.

D'origine simplement utilitaire, la cabane a été l'objet d'une attention particulière en matière d'esthétique. Elle présente donc des décorations et des ornements. On peut d'ailleurs se demander pourquoi ce type de bâti présente des décorations.

Les génoises, fermeture de l'avant-toit, sont constituées de plusieurs rangées de tuiles canal en encorbellement <sup>52</sup> permettant d'éloigner les eaux de ruissellement de la façade et le soulèvement des tuiles par le vent. L'utilisation de génoises, ornements courants dans la région, est aussi un signe distinctif de richesse ou de l'importance du bâti. Concernant les façades avec enduit, on remarque la mise en valeur des chainages d'angle, du dessous de toit et des encadrements des ouvertures par des bandeaux décoratifs réalisés à la chaux. Parfois, les encadrements des ouvertures sont soulignés et réalisés en brique de terre cuite. Enfin, le bâti peut être daté dans une pierre figurant au-dessus de l'entrée principale du bâtiment. Malgré la mécanisation, la trace du cheval reste présente sur beaucoup de cabanes, qu'il s'agisse d'anneau, de fer à cheval ou de râtelier et de mangeoire.



<sup>51</sup> Sélection des cas les plus significatifs sur les 30 cas d'étude. Photographies personnelles. Août 2013.

<sup>52</sup> Ibid.



## • La Renaissance

La « Renaissance » s'applique à la phase de vie de la cabane correspondant à sa rénovation en son état originel. En parallèle, en lien avec le fil conducteur du mémoire, nous tenterons de rapprocher la notion de restauration à celle d'habitabilité, puisqu'il est question de rendre à nouveau utilisable (ou habitable ?) le bâti.

Conservation – consolidation – restauration – rénovation - réhabilitation :  
Quelles différences ?

Différents termes renvoient à l'idée de *Renaissance* du bâti ancien. Il semble donc important de les définir et de les différencier <sup>53</sup>. Pour des soucis de compréhension, l'ensemble de ces opérations seront nommées par la suite « *Restauration* » <sup>54</sup>.

Le terme « *conservation* » consiste à éviter la poursuite des dégradations importantes qui pourraient entraîner la disparition de la construction. Les travaux de conservation sont souvent des solutions provisoires en attente d'une opération de restauration, comme par exemple la mise en place d'étaisements ou le traitement par insecticide des bois de construction. La « *consolidation* » permet de stabiliser et de renforcer la structure d'un bâtiment par l'ajout d'éléments nouveaux (injection de résines, doublage de poutres, etc.).

« *Restaurer* » un bâtiment c'est le remettre en son état antérieur en conservant généralement les modifications apportées au bâtiment au fil du temps en tant que trace du passé. En cas d'ajouts recréés, ceux-ci sont souvent différenciés des parties anciennes. En principe, toute opération de restauration doit être réversible. Dans certains cas, l'état avancé de délabrement de l'édifice ne permet aucune restauration. Si l'on a connaissance des caractéristiques techniques de construction du bâti, comme des plans ou des photographies, la démolition et la reconstruction à l'identique sont donc envisagées. Lorsqu'on en n'a pas connaissance, une « *restitution* » peut alors avoir lieu, c'est-à-dire la reconstruction d'un bâtiment disparu en son état initial présumé. Quant à la « *rénovation* », il est question de remettre complètement à neuf l'édifice sans souci d'authenticité.

---

<sup>53</sup> Définition extraites du document du Conseil Général de la Côte-d'Or, Restaurer le patrimoine rural non protégé : Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?, p. 17

<sup>54</sup> Terme écrit avec une majuscule et en italique





On peut alors se demander comment la majorité des cabanes de vigne du Grand Pic Saint-Loup sont-elles traitées ? Sur les trente cas étudiés, on constate que les deux tiers ont subi une intervention de *Restauration* <sup>56</sup>. Dans quel état d'esprit leurs propriétaires sont-ils intervenus ? Dans un souci d'efficacité, c'est-à-dire en cherchant simplement à réutiliser leur bâti à des fins pratiques et économiques ; ou bien dans un respect face à leur petit patrimoine chargé d'histoire et de personnalité ? En règle générale, l'image de la cabane est respectée. Nous verrons plus en détail ces interventions.

Comment ne pas intervenir sur le patrimoine en y imposant notre vision personnelle et nos goûts contemporains ? Est-on apte à reproduire à l'identique, du temps de jadis ? Les goûts et les couleurs, ça ne se discute pas. En *Restauration*, si. D'un point de vue personnel, qui peut naturellement être remis en cause, une certaine fidélité à l'image d'origine de l'édifice est à maintenir. Prenons ainsi comme exemple la colorimétrie des portes et des volets de nos cabanes de vigne. En général, ces éléments étaient colorés avec des pigments naturels, le plus souvent des minéraux rencontrés dans la région. « Ainsi, la couleur des badigeons<sup>57</sup> dépendait de celle des sables mélangés à la chaux. Les couleurs étaient donc rarement vives et toujours en harmonie avec le paysage ». Il faut donc connaître l'histoire du bâtiment avant d'en modifier ses caractéristiques physiques.

Il en va de même pour les pierres apparentes du bâti ancien. Aujourd'hui, les vieux bâtiments nous envoient instinctivement au charme des vieilles pierres. Or, excepté la majorité de nos cabanes de vignes en pierre sèche ainsi que d'autres bâtiments utilitaires tels que les granges, les murs étaient à l'origine tous enduits à la chaux afin de les protéger. A noter que les cabanes de vigne étaient laissées en pierres apparentes pour des soucis évidentes d'économie mais aussi pour les distinguer du « bâtiment noble de l'habitation ».

<sup>55</sup> Illustrations : Photographies personnelles. Août 2013.

<sup>56</sup> Sur 30 cabanes, 7 sont en état de ruine, 3 sont en état d'origine, et 20 sont restaurées

<sup>57</sup> Voir la définition dans le glossaire



Ceci renvoie une fois de plus à la notion d'habitable, fil conducteur de ce mémoire. La cabane est donc physiquement et esthétiquement dissociée d'un bâti habitable et vivable.

Dans un premier temps, la *Restauration* renvoyant inévitablement au passé du bâti, on peut se demander si elle ne peut pas aussi agir sur l'actuel, ou le pré-actuel. En effet, « *la restauration d'un bâtiment ayant été modifiée au fil du temps, quelle disposition doit être recherchée ? L'état initial au moment de la construction ? Un état ultérieur après modification ? Quelle est la disposition qui a le plus de sens ?* »<sup>58</sup> Il semble très intéressant, et d'autant plus quand on a connaissance des évolutions sociales et spatiales des cabanes, de garder la trace des usages successifs et des détournements qui témoignent de l'histoire de ce patrimoine. Nous pouvons même aller plus loin dans notre raisonnement en proposant une projection vers le futur lors d'une *Restauration* du bâti.

Ceci nous envoie à la boîte « Réincarnation », c'est-à-dire travailler la cabane en lui confiant de nouveaux usages et une nouvelle utilité. En tant qu'architecte, nous devons agir et travailler sur le bâti ancien encore présent<sup>59</sup>. Cette idée remonte du XIX, date de naissance des premières cabanes. Elle n'est pas originale mais la question que je souhaite soulever, c'est comment « agir et travailler ?

En ce qui concerne le patrimoine rural de Provence, région limitrophe au Languedoc-Roussillon où se situe notre zone d'étude, « *A la consultation des cadastres, on estime qu'un tiers environ des cabanons encore visibles date des débuts du 19e siècle. La dernière grande vague de construction date des années 1930 à 1950. L'intensification agricole et l'extension des terres cultivées ont créé, pendant un siècle et demi, le contexte économique et social propice à l'édification de tels bâtiments. En fait, nous n'observons pas souvent la construction initiale: le nouveau cabanon occupe simplement l'emplacement d'une construction plus ancienne. Il s'agit donc d'une structure changeante et évolutive qui s'accroît et se rétrécit au gré des usages qui en sont faits. Les récents aménagements de cabanons en résidences secondaires ne sont qu'une ultime étape de leur longue évolution.*»<sup>60</sup> Il est clair que les cabanes ont bien différents cycles de vie, selon les besoins de ses occupants. Une de leur « ultime » étape peut être l'habitat secondaire mais je pense qu'il existe d'autres manières d'exister et nous allons le voir.

---

<sup>58</sup> Conseil Général de la Côte-d'Or, Restaurer le patrimoine rural non protégé : Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?, p. 41

<sup>59</sup> « *Entre le passé où sont nos souvenirs et l'avenir où sont nos espérances, il y a le présent où sont nos devoirs.* » LACORDAIRE Henri, religieux et prédicateur français du XIXème siècle

<sup>60</sup> Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte, *Laissez-vous conter le patrimoine rural de la Provence Verte*, p.19



## • La Réincarnation

Le stade de « Réincarnation » correspond à une nouvelle vie, à une toute nouvelle étape de vie des cabanes. La Réincarnation est une forme de *Réhabilitation*. Dans ce mémoire, le terme « *Réhabilitation* » peut renvoyer à deux modifications distinctes du bâti. Il peut faire écho à la mise aux normes d'hygiène, de sécurité et de confort d'un habitat. Mais il peut aussi s'apparenter à un changement de destination, c'est-à-dire que la cabane est habitable autrement.

On aborde la notion de durabilité, au cœur du principe de recyclage du bâtiment et celle du confort aux travers des réglementations à appliquer sur le bâti ancien.

### [Dé]confort<sup>61</sup> : est-ce possible ?

La notion de confort est un des concepts fondamentaux à développer autour du sujet des bâtiments anciens en ruine. Evidemment, la ruine nous renvoie à cette notion d'inhabitable de par son état, nous dépossédant de toute commodité et bien-être minimal. A l'heure d'une architecture de plus en plus normalisée et réglementaire, il est légitime de se questionner sur le confort, notamment thermique, que peuvent offrir ces cabanes très abimées. Comment transformer une ruine en un lieu constructivement acceptable à présent ? Dès lors, la *Réincarnation* peut aussi être imaginée comme une actualisation constructive de la cabane. C'est-à-dire ne pas en changer ses usages, donc son contenu, mais seulement son contenant, son enveloppe, sa matière, sa ruine.

Face à cette image spontanée de manque de praticité et d'agrément, on retrouve une ambiguïté du comportement humain quant au traitement de la cabane c'est-à-dire une hésitation entre la conservation et la destruction. Cette destruction permettrait de faire table rase du passé pour laisser place à la modernité et au confort.<sup>62</sup> Finalement, on peut se demander quelle tactique est préférable. Et préférable pour qui, l'Homme moderne et son mode de vie actuel (et/ou futur) ou la cabane d'autrefois, trace de l'histoire de nos ancêtres ? Pour atteindre le niveau de confort acceptable au XXI<sup>e</sup> siècle, le choix se fait entre convertir un vieux bâti en un lieu « confortable » ou supprimer ce bâti pour concevoir du neuf « confortable ». Sachant, qu'à mon sens, cette notion de « confort » est toute relative selon le degré qu'on lui accorde.

De plus, le confort est cependant une notion mouvante en fonction des époques. Notre vision de l'habitable et de l'inhabitable n'est donc pas figée. François Rugg le prouve à travers une analyse historique des maisons paysannes en affirmant que « *Le jugement de la maison est différent selon les époques et les civilisations. Par exemple, la hutte du paysan, au*

---

<sup>61</sup> Le néologisme « déconfort » est pour moi le retour à un inconfort

<sup>62</sup> RUEGG François, La maison paysanne, histoire d'un mythe, 2011, p.28



XVIII<sup>ème</sup> siècle était perçue comme une tanière malsaine, et au XIX<sup>ème</sup> siècle comme l'heureux mariage avec la nature, un abri idéal du paradis perdu. »<sup>63</sup> Les mentalités changent du tout au tout. Il n'est donc pas improbable que, demain, nous acceptions naturellement un confort proche de celui correspondant à un mode de vie traditionnel, et par ce fait, vivre dans un édifice en pierre datant du 19<sup>ème</sup> siècle sans apports modernes de transformation. Par conséquent, le bâti ancien rural vit bien différentes phases de vie. A la fois concrètement, de par leurs formes et leurs usages, et à la fois dans les mentalités et les représentations des individus. L'hypothèse que les cabanes de vignes entrent dans un nouveau cycle de vie est donc pertinente et justifiée. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, elles étaient perçues comme utiles, au XX<sup>ème</sup> siècle elles ont été abandonnées et dénigrées, et enfin, au XXI, elles vivent une Renaissance ou une Réincarnation.

Lors du séminaire « Valeur patrimoniale du bâti rural ancien : connaître, comprendre, intervenir »<sup>64</sup>, la réflexion était portée sur les méthodes d'intervention concernant la réhabilitation et l'adaptation du bâti rural ancien. Sauf exception, est considéré « bâti ancien » toutes constructions antérieures à 1948 ; sachant que l'essentiel du parc ancien date du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais peut-on transformer un bâti vieux de trois siècles en un bâtiment respectant scrupuleusement les nouvelles règles de type BBC ? Et surtout doit-on le faire ?

Ces bâtiments anciens, et évidemment les cabanes aussi, sont naturellement conçus à partir d'une démarche bioclimatique. Le bioclimatisme consiste à tirer le meilleur parti des conditions d'un site et de son environnement, pour une architecture naturellement plus confortable pour ses utilisateurs. Dans une économie des moyens, le bâti est réfléchi à la fois « en fonction de » son environnement, selon une orientation favorable en terme de soleil, de vent, etc. et à la fois « à partir de » son environnement, c'est-à-dire en utilisant des matériaux de proximité, que l'on trouve « sous nos pieds »<sup>65</sup>. Ce terme prend d'ailleurs tout son sens quand on sait que les pierres sont récupérées sur le terrain des vignes.

Façade sud protégée par la vigne grimpante<sup>66</sup>



<sup>63</sup> Ibid.,

<sup>64</sup> Séminaire de formation. Valeur patrimoniale du bâti rural ancien: connaître, comprendre, intervenir, 26 et 27 mars 2013

<sup>65</sup> Terme employé lors du séminaire

<sup>66</sup> Illustration : Photographie personnelle. Août 2013.



## L'ancien et le moderne : un dialogue à définir

Pour répondre aux réglementations constructives actuelles, le bâti ancien nécessiterait une « réhabilitation thermique ». Malheureusement, on constate un manque de formation et de compétence des artisans dans le domaine de la rénovation du bâti ancien. Quant aux architectes, leur formation semble aussi insuffisante et peu adaptée à ce type de construction. Voici donc quelques bases de connaissance à ce sujet :

### L'étanchéité.

L'idée importante qui ressort du séminaire préalablement cité est que la logique contemporaine de conception, et aussi de rénovation, est totalement inadaptée au bâti ancien. Concevoir aujourd'hui c'est créer des boîtes imperméables à toutes entités extérieures, telles que l'eau, l'air, le soleil, etc. Or le bâti ancien vit grâce à une perméabilité de ses composants poreux. Les murs en pierres respirent. Il est important de respecter les caractéristiques des vieilles bâtisses, notamment leur enveloppe extérieure comme les enduits, les mortiers <sup>67</sup> et les joints. Ces éléments sont souvent réalisés à la chaux pour les cabanes de vigne et stockent une partie de l'eau avant de la restituer progressivement. Ils permettent de préserver le flux d'humidité au niveau des parois et offrent ainsi une qualité d'ambiances climatiques naturelles. Refaire par exemple les joints à la chaux avec des matériaux imperméabilisants actuels ne ferait que provoquer une humidité des murs et endommager d'avantage l'existant.

### La ventilation.

En termes de ventilation, le bâtiment, non hermétique, est naturellement ventilé. Une ventilation double flux, système contemporain très répandu, serait peu pertinente en rénovation thermique car une excellente étanchéité à l'air est rare.

### L'inertie.

Le principal souci du bâti ancien est son confort d'hiver et sa température intérieure. Il est préférable de chauffer les parois plutôt que l'air et donc chauffer par rayonnement et non par convection. Pour intervenir sur ce bâti en pierre, il est fondamental pour sa survie de ne pas chercher à isoler son enveloppe.

### L'humidité.

Le problème d'humidité est récurrent dans le bâti ancien. L'humidité affecte les matériaux de construction jusqu'à leur détérioration complète. La réhabilitation d'un bâtiment ancien ne sera réussie que si tous les inconforts et les dégradations générés par l'humidité ne sont plus présents. Sans fondation profonde, les cabanes de vigne représentent

---

<sup>67</sup> Voir la définition dans le glossaire



une continuité avec le sous-sol naturel, offrant une faiblesse de la construction. Les dégâts dus à l'humidité sont multiples: moisissures, ruissellement, saturation en eau des matériaux, dégradation des parements et des parties de planchers, apparitions de fissures, tassement des fondations, formations de sels, détérioration des charpentes, perte d'isolation...

*Echantillonnage des différents dégâts liés à des problèmes d'humidité des cabanes* <sup>68</sup>



Pour résoudre ces difficultés, *« il est nécessaire d'éliminer les eaux liquides en faisant un drainage autour de la maison et en évacuant les eaux de ruissellement, de permettre les échanges gazeux dans les murs en appliquant des enduits respirants et ne pas bloquer l'humidité dans le sol en le ventilant et en le laissant respirer. »* <sup>69</sup>

L'isolation.

L'isolation extérieure n'est évidemment pas envisageable. Trop inesthétique, elle dénaturerait totalement l'aspect extérieur du bâtiment. De plus, elle serait peu justifiable car le bâti ancien est peu énergivore. Autre solution inefficace, l'isolation intérieure dont les résultats sont catastrophiques en termes de confort d'été. L'inertie du bâtiment ne pouvant plus jouer son rôle de régulateur thermique.

Afin d'éviter la création de condensation, les lames d'air sont à proscrire; de même qu'une rupture de capillarité, qui *« par le biais d'une continuité de matériaux respirants permettrait une migration progressive de la vapeur d'eau dans les deux sens. »* <sup>70</sup> Pour évacuer la vapeur d'eau et se protéger de l'humidité qui s'engouffre dans les joints, il est déconseillé d'introduire un pare-vapeur dans la composition des éléments constructifs.

L'étude thermique BATAN\_ *Amélioration THERmique du Bâti Ancien.*

On constate que les études thermiques du bâti ancien ne prennent pas en compte certains paramètres de son comportement thermique tels que l'inertie et le transfert de masse. Il est donc indispensable d'élaborer des études adaptées, comme l'opération BATAN, une étude scientifique menée en collaboration avec le ministère du développement durable, Maisons Paysannes de France, le CETE de l'est, l'Ademe et l'Entpe. L'étude consiste, en élaborant un nouveau modèle de calcul, à relever les consommations énergétiques en

<sup>68</sup> Sélection des cas les plus significatifs sur les 30 cas d'étude. Photographies personnelles. Août 2013.

<sup>69</sup> Site web Les Pieds sur Terre, équipe de maçons spécialisés dans la rénovation du bâti ancien et de la rénovation écologique [www.lespiedsurterre.com](http://www.lespiedsurterre.com)

<sup>70</sup> Ibid.



lien avec le comportement de la construction ancienne et celui des habitants. Il s'agit donc, à travers l'étude du comportement réel d'un panel restreint de bâtiment, d'identifier les réels enjeux en termes de réhabilitation énergétique du bâti ancien. Brièvement, en voici les résultats : *« Suite aux mesures relevées in situ pendant plus d'un an sur une quinzaine de logements représentant la typologie thermique du bâti ancien, l'étude a permis de récolter une importante base de données (faisant l'objet de monographies); elle a mis en évidence les points suivants: une consommation moyenne du parc ancien inférieure à celle du parc existant, un bon confort d'été, une forte perméabilité à l'air, la variabilité des propriétés thermiques des matériaux en fonction de l'humidité. »*<sup>71</sup>

Le coût.

Le coût joue un rôle fondamental dans un projet de réhabilitation. Il faut donc se demander si ce coût vaut la peine d'entamer une démarche de réhabilitation ou non. Les matériaux non conventionnels, c'est-à-dire « écologiques » répondants aux normes BBC (Bâtiment Basse Consommation) sont inévitablement plus coûteux. A ce jour, il existe peu d'aides financières, si ce n'est les crédits d'impôts, le prêt à taux zéro (pour RT 2005) et quelques subventions de PREBAT (Plate-forme de Recherche et d'Expérimentation sur l'énergie dans le BATiment). Ce budget très élevé rend les expériences de réhabilitation énergétiques difficilement généralisables.

La réglementation.

Qu'en est-il de la réglementation concernant le bâti ancien ? Il existe peu d'exigences réglementaires contraignantes en vigueur. Actuellement, la RT 2012 est dédiée uniquement au bâtiment neuf, mais rien n'est prévu pour l'existant. Le marché de la réhabilitation énergétique ne s'appuie qu'au respect de la RT Existant, qui ne date que de 2007. La réglementation thermique des bâtiments existants s'applique aux bâtiments résidentiels et tertiaires existants, à l'occasion de travaux de rénovation prévus par le maître d'ouvrage.

« Maisons paysannes de France », association nationale de sauvegarde du patrimoine rural bâti et paysager, nous précise les retombées concernant ce bâti spécifique : *« En raison des caractéristiques thermiques et hydriques bien spécifiques du bâti ancien, le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer a adopté un principe de précaution vis à vis du bâti ancien en cherchant, de manière générale, à ne pas imposer des travaux qui pourraient nuire à sa pérennité. [...] En ce qui concerne les réhabilitations du « patrimoine ordinaire », des précautions sont prises quant au respect et à la pérennité du bâti : ainsi, l'isolation des parois opaques n'est pas exigée pour les matériaux anciens (article*

---

<sup>71</sup> Maisons paysannes de France », association nationale de sauvegarde du patrimoine rural bâti et paysager



2 – arrêté du 3 mai 2007), en raison de risque d'isolation rapportée non compatible avec le mur d'origine. De plus, les travaux d'isolation thermique ne doivent pas entraîner de modifications de l'aspect extérieur si le bâtiment est situé dans un secteur sauvegardé (article 6 – arrêté du 3 mai 2007). Enfin, les exigences portant sur les fenêtres peuvent ne pas être respectées dans les secteurs sauvegardés (article 15 – arrêté du 3 mai 2007). »<sup>72</sup>

On s'attend à ce que tous les bâtis existants après 1948 soient dans l'obligation de répondre à une norme BBC dans l'existant, à savoir 104KWh/m<sup>2</sup> /an. Un point très important est à souligner que les bâtiments les plus énergivores ne sont pas les bâtiments d'avant 1948 mais le parc de lotissement créé dans les années 60 avec plus de 400KWh/m<sup>2</sup>/an (parpaing sans isolation). La priorité s'oriente donc sur ces bâtiments et non sur le bâti très ancien.<sup>73</sup> Cependant, un diagnostiqueur ne peut pas faire légalement le même diagnostic pour un bâti d'avant ou d'après 1948 puisque les outils de mesure ne sont pas les mêmes.

Pour résumer, les normes BBC impliquent l'usage de procédés qui ne s'accordent pas avec la conception ancienne. Les réglementations thermiques et phoniques d'aujourd'hui sont totalement inadaptées et peuvent porter préjudice aux vieux édifices. Respecter le patrimoine tend à rendre impossible des transformations constructives profondes du bâtiment. La *Réincarnation* normative est donc à exclure, ou à s'appliquer de manière très habile.

## La cabane est une « structure changeante et évolutive »

A l'origine, la cabane de vigne est une œuvre issue du principe du recyclage puisque les pierres utilisées pour sa construction ont été trouvées sur la parcelle de la future cabane<sup>74</sup>, suite à un épierrage. L'épierrage, « *indispensable pour mettre le sol en culture* »<sup>75</sup> permet la pousse idéale des pieds de vigne.

Dotée d'un système constructif différent de celui de la cabane de vigne, la cabane en pierre sèche, ouvrage assemblé à sec, permet la récupération et le recyclage de ses pierres déjà assemblées pour reconstruire un autre ouvrage. Par conséquent, nos cabanes de vigne ne répondent pas à une architecture de réemploi total. Cependant, l'état de ruine, c'est-à-dire un tas de pierres pratiquement plus assemblées, peut engendrer une réutilisation

---

<sup>72</sup> Texte issu des fiches du projet ATHEBA (Amélioration Thermiques du Bâti Ancien) réalisées par Maisons paysannes de France, association nationale de sauvegarde du patrimoine rural bâti et paysager

<sup>73</sup> Interview avec Valérie Lopes – Architecte au CAUE de Rouen sur le thème « Le Bâti ancien est-il concerné par le DPE (Diagnostic de Performance Energétique) ? »

<sup>74</sup> « *Architecture durable? Architecture de réemploi ? Architecture écologique? [...] puisque l'usage de la pierre sèche revient à recycler ce qui ne devait être qu'un déchet* » FICHOU, Elodie, Architecture vernaculaire à pierre sèche au XIXe siècle en milieu rural héraultais: cabanes témoins. Etude de cas dans les champs de garrigue et piémont d'Aumelas et de la Moure – communes de Saint-Pargoire et de Villeveyrac, 2010, p.84

<sup>75</sup> « *Abri de vigneron, de berger ou autre, la cabane de pierre sèche appelée cabote en Côte-d'Or et cadole à Dijon et en Saône-et-Loire, se rencontre dans toutes les régions où l'épierrage est indispensable pour mettre le sol en culture, en France comme à l'étranger.* » Conseil Général de la Côte-d'Or, Restaurer le patrimoine rural non protégé : Pourquoi ? Pour qui ? Comment ? p.15



des pierres, et donc rendre l'objet durable et réversible. La destinée des cabanes est peut être finalement de devenir une ruine afin de pouvoir « *se positionner par rapport à l'avenir* »<sup>76</sup> Le nouveau cycle de vie des cabanes, qui est notre hypothèse de départ, n'est-il pas la destruction du bâti et la réutilisation de ses matériaux ?

La cabane peut être perçue comme une « *structure changeante et évolutive* »<sup>77</sup>. Il est dit que « *nous n'observons pas souvent la construction initiale : le nouveau cabanon* »<sup>78</sup> *occupe simplement l'emplacement d'une construction plus anciennes [...] qui s'accroît et se rétrécit au gré des usages qui en sont faits* ».<sup>79</sup> L'observation que j'ai pu faire des cabanes de vigne du Languedoc ne confirme pas cette version. La cabane a évolué mais en gardant sa taille et sa forme. Seuls les matériaux, dus aux réparations du bâti ancien, ont modifié parfois son apparence. Contrairement aux cabanes de Provence aménagées en résidences secondaires et perçues comme « *ultime étape de leur longue évolution* »<sup>80</sup>, aucune des cabanes étudiées ne sont habitées. Il est d'ailleurs très difficile d'envisager cette nouvelle fonction, la cabane, pour plusieurs raisons, et en particulier pour des questions réglementaires (accès, eau, électricité...).

Ce nouveau cycle de vie peut se manifester autrement. La nouvelle vie des cabanes consiste peut être simplement à retrouver sa deuxième réalité, celle proposant un lieu de détente. Il s'agirait d'un cycle de vie de type « cercle vicieux », ou « cercle vertueux ». Cette éventualité est plus envisageable qu'une création de nouveaux usages vu que l'espace disponible reste très restreint. Dès lors, ce constat amène à penser à la possibilité de modifier le bâti par une extension de l'existant. « *Tout au long de son histoire, le cabanon oscille donc entre les notions de travail et de loisir et aujourd'hui encore, il garde toute son ambivalence. Ces deux réalités s'y côtoient, la première qui exprime le quotidien, l'autre qui traduit des moments hors du cadre des obligations de la vie courante. La seconde tendance l'emporte aujourd'hui mais peu de cabanons, même au début de leur carrière, n'ont été qu'un espace lié au travail. Cette dualité de l'usage se traduit par un changement dans les modes d'utilisation du bâti : l'espace intérieur couvert, prépondérant pour les usages agricoles, devient auxiliaire pour les usages d'agrément qui investissent de préférence l'espace externe. Au fur et à mesure que la fonction de loisir s'impose, la dénomination même de cette structure change.* »<sup>81</sup> L'agrandissement du bâti est aussi une forme de Réincarnation

---

<sup>76</sup> « *En fin de vie, l'ouvrage assemblé à sec est démontable et remontable, alors que l'assemblage humide conduit à la casse [...]. L'assemblage de matériaux de réemploi [...] est une manière de se positionner par rapport à l'avenir.* » HUYGEN Jean-Marc, *La poubelle et l'architecte, vers le réemploi des matériaux*, Paris, Actes Sud, 2008, p.124

<sup>77</sup> Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte, Laissez-vous conter le patrimoine rural de la Provence Verte « Entre campagnes et collines », p.19

<sup>78</sup> Le terme « cabanon » est assimilable à « cabane de vigne ».

<sup>79</sup> Ibid., p.19

<sup>80</sup> Ibid., p.19

<sup>81</sup> Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte, Laissez-vous conter le patrimoine rural de la Provence Verte, p.19



intéressante. Nous le savons, la cabane de vigne est l'un des ouvrages architecturaux les plus petits en terme de surface « habitable » (toujours la notion d'habitable!). Nos cas d'étude nous indiquent très peu d'extensions des cabanes <sup>82</sup>. Cependant, Patrick Cohen évoque l'idée à travers son croquis de cabanon où apparaît l'annotation « extension ». <sup>83</sup>

## Avenir des cabanes : possibilité de reconversion dans le tourisme

Nous avons vu que la *Réincarnation* sous forme de mise aux normes actuelles n'est pas une solution acceptable pour le respect des bâtiments du XIXe siècle. Mais qu'en est-il de la *Réincarnation* impliquant un changement d'usages ? Après avoir étudié sous plusieurs approches notre sujet d'étude, j'ai tenté d'imaginer à quelle destination pourrait être vouée ces cabanes pas ou peu utilisées.

Il faut être réaliste, un petit patrimoine rural, en tant qu'élément isolé, est peu intéressant d'un point de vue culturel et touristique. Par contre, son point fort est son caractère parsemé dans un secteur géographique déterminé. On peut donc se servir d'un réseau de cabanes pour augmenter son intérêt culturel ; par exemple, pour des touristes ou des promeneurs voulant apprécier l'authenticité et les qualités techniques des cabanes. On peut donc imaginer les cabanes comme des points-relais pour un circuit touristique orienté sur la découverte du milieu viticole. On remarque d'ailleurs que cette destination d'usage est présente pour les deux exemples de « ruine habitée » illustrés précédemment : la vieille demeure au milieu d'un champ transformée en maison et de temps en temps en espace touristique lié au vin ; et l'ancienne porcherie du XVIIIe siècle transformée en salle d'exposition.

Pourquoi vouloir réhabiliter ces cabanes ? Pourquoi ne pas les laisser en ruine, ou bien simplement les rénover ? La cabane de vigne peut-elle vraiment un objet réutilisable ? Il est fondamental de pouvoir estimer son potentiel après restauration. D'un point de vue fonctionnel, une cabane de vigne, conçue à la base comme un abri, peut parfaitement se transformer en une « maison » de repos pour de courts séjours, pour les weekends, les vacances ou les vendanges par exemple. Sans travaux, ou bien avec une légère transformation du bâti afin de l'équiper en eau et électricité, pour un confort correct. Imaginer une cabane de vigne en habitat principal est difficilement envisageable mais techniquement possible pour certains cas. Certaines cabanes possèdent une situation intéressante, le long d'une route fréquentée, donc à vue de nombreux passants. Tout comme vu en Corse, le propriétaire vigneron profite de ce type de bâti comme lieu de vente et de dégustation de vin.

---

<sup>82</sup> Un cas sur les 30 cabanes étudiées

<sup>83</sup> COHEN Patrick, HEINTZ Maïa, JOUBERT Olivier, VIENT Hervé, Habitat et patrimoine rural. Connaître et restaurer. p. 80



La plupart des cabanes ayant été pensées pour accueillir les bêtes, il est aussi envisageable de les transformer en relais équestre, pour des balades à cheval au pied du Pic Saint-Loup. Enfin, pour un public plus spécifique (scolaire ou professionnel), la cabane peut servir de lieu de formation dans le cadre d'une formation aux techniques traditionnelles. En résumé, ce petit patrimoine offre un potentiel important quant à une éventuelle reconversion de son utilité dans le futur.





### La ruine, comme contenu. Un regard « dans »... La cabane de vigne d'autrefois

Pour finir, notre regard se porte « dans » la cabane, dans son cœur, dans son âme, dans son foyer. Avant d'être triste et éteint, la ruine était un espace rempli de vie.

#### • La Naissance

La « naissance » équivaut tout simplement à l'apparition des cabanes dans la région du Languedoc-Roussillon. Après avoir résumé le motif de l'arrivée de ce petit patrimoine isolé, nous essayerons d'imaginer le fonctionnement d'une cabane avec ses usagers, en analysant sa conception - et non sa construction comme auparavant – ainsi que ses aménagements.

#### Naître dans une grappe de raisin !

En quelques décennies, par sa monoculture de la vigne en plaine, le Languedoc est devenu le premier vignoble au monde. Au Moyen Âge, les terres languedociennes, souvent complantées, servaient à la culture des céréales, des oliviers et des vignes. A partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle, l'abandon de la polyculture et de l'élevage va modifier l'économie rurale au profit de la culture unique de la vigne. La révolution viticole du XIXe siècle, favorisée par l'apparition du chemin de fer, permet aux vignobles et à la consommation de vin de se développer considérablement. Le patrimoine rural est rarement antérieur au XVIIe siècle. Il se développe le plus souvent au XIXe « *en raison du fort développement des campagnes à cette époque (essor démographique, développements de l'agriculture, de l'artisanat et du commerce, amélioration du cadre de vie et des transports, etc.)* »<sup>84</sup>

Au XIXème siècle, la vinification pouvait s'effectuer aussi dans les villages. Le vin est généralement élaboré dans des locaux distincts : le cuvage, où ont lieu le foulage, le pressurage, et la fermentation; le cellier, où il est assemblé; et la cave ou le chai, où il est conservé. En Languedoc-Roussillon, la vinification s'effectue dans un seul et même local à savoir la cave ou une partie du rez-de-chaussée de la maison de village. On y stocke alors le vin dans des foudres en bois, quelques outils, la charrette et l'animal de trait.<sup>85</sup>

<sup>84</sup> Conseil Général de la Côte-d'Or, *Restaurer le patrimoine rural non protégé : Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?* p.10

<sup>85</sup> SAUGET, Jean-Michel, *L'adaptation de l'architecture rurale aux mutations en Languedoc du XVII au XXe siècle* Savoirs Partagés, service régional de l'inventaire Languedoc-Roussillon, octobre 2006, p.33



## Une architecture de qualité sans architecte

Humble et populaire, l'architecture vernaculaire rurale a été pensée et conçue par des « non architecte », à savoir les paysans et les propriétaires des terres. Il s'agit de constructions spontanées mais bien pensées (orientation du bâti, choix des typologies selon les usages...). Le bâti rural par *« la simplicité des matériaux employés pour la construction du patrimoine rural vernaculaire, ses structures, ses fonctions, ne doi[ven]t pas faire oublier les inestimables trésors d'ingéniosité déployés dans l'invention de systèmes et procédés permettant de répondre aux contraintes climatiques, topographiques et économiques. De même, son intégration dans le paysage est inégalée si on le compare aux résultats obtenus par bien des architectes contemporains. »*<sup>86</sup> La maison rurale, objet d'études ethnologiques à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, a suscité *« [...] l'intérêt pour ces constructions spontanées [...] »*.<sup>87</sup> Les cabanes ne figurent donc pas sur les listes du Patrimoine Mondial puisqu'elles ne présentent pas de caractéristiques spectaculaires et ne sont pas créées par de grands noms de l'architecture universelle.

### [Re]lire <sup>88</sup> dans la ruine

Une situation.

Au pied d'un arbre pour recevoir un peu d'ombre en été, la cabane est souvent située en limite de parcelle, parfois à proximité d'une rivière ou d'une source. Plus ou moins visible, elle peut être en bordure de chemin ou de route départementale ou bien complètement camouflée, en fond de parcelle, par les vignes et la verdure environnante. L'orientation de la cabane est généralement dictée par une règle unique, répondant aux conditions locales de climat et de relief. La façade principale, celle qui dispose de l'ouverture permettant l'accès à l'intérieur, est orientée au sud <sup>89</sup>. L'orientation de la faîtière est donc est et ouest. De cette manière, l'entrée de la cabane profite d'un ensoleillement optimum et les murs pignons, souvent étroits, affrontent de biais le vent et la pluie.

Une forme.

La cabane de vigne, modèle réduit de la maison, est composée d'un plan carré, souvent rectangulaire offrant généralement une seule pièce. Son toit peut être de un ou deux rampants. Pour plusieurs des cas étudiés, le volume intérieur était séparé en deux par une mezzanine afin d'utiliser cet espace en combles de faible hauteur. Toutefois, peu de ces mezzanines perdurent dans la composition actuelle du bâti. On constate que la structure de

---

<sup>86</sup> L'habitat rural vernaculaire dans notre paysage / UNESCO – L'architecture rurale vernaculaire : un patrimoine méconnu et vulnérable. Marielle Richon Section de la communication, de l'éducation et des partenariats (CEP) Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, p.29

<sup>87</sup> RUEGG François, La maison paysanne, histoire d'un mythe, 2011, p.18

<sup>88</sup> Après avoir lu dans l'enveloppe extérieure de la ruine, nous lisons à l'intérieur de cette enveloppe.

<sup>89</sup> Orientation sud, sud-est ou sud-ouest pour les cas d'étude



poutres en bois a été retirée, dégagant ainsi un espace sous toiture important. On peut supposer que la structure et les composants en bois de la mezzanine n'ont pas supporté le temps.

Un aménagement extérieur.

A l'intérieur et à proximité de la cabane de vigne, des aménagements apportant un certain confort sont indispensables, le confort se résumant à l'eau, au feu et à l'ombre.

Quelque soit le procédé, la cabane est reliée à l'eau. La plupart sont dotées d'un système de récupération d'eau de pluie ruisselant sur le toit du bâti. Malgré la petite surface de toiture, en cas de grosses précipitations, les citernes, enterrées ou non, se remplissent, offrant une eau claire. A l'époque, l'eau servait essentiellement à la conception de la bouillie bordelaise<sup>90</sup>, traitement traditionnel des vignobles depuis le XIX. Cette eau semble précieuse encore aujourd'hui, probablement par commodité pour le nettoyage ou l'arrosage de la végétation plantée autour de la cabane. Des puits extérieurs sont parfois présents, d'autres se trouvent à l'intérieur du bâti.

Un certain nombre de cabanes est doté de cheminée d'angle, certainement par facilité de construction ou pour prendre le moins de place. A l'époque, la cheminée était utile pour se réchauffer dans sa cabane lors des travaux d'automne et d'hiver. Il semblerait qu'en cas d'absence de cheminée, les utilisateurs des lieux se servaient de braséro à charbon.<sup>91</sup>

#### *Echantillonnage des différentes cheminées<sup>92</sup>*



<sup>90</sup> Voir la définition dans le glossaire

<sup>91</sup> Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte, Laissez-vous conter le patrimoine rural de la Provence Verte « Entre campagnes et collines », p.19

<sup>92</sup> Sélection des cas les plus significatifs sur les 30 cas d'étude. Photographies personnelles. Août 2013.



La végétation tient une place importante puisqu'elle permet de procurer de l'ombre, notamment à la façade principale exposée au sud. Les arbres, caduques, offrent une protection solaire l'été et permettent de faire entrer la lumière au fond du bâti en hiver. On retrouve aussi d'autres arbres qui agrémentent le lieu pour le rendre agréable (cyprès, rosiers, lilas, etc.)

Le bâti, doté d'un petit intérieur, se prolonge quelque fois vers l'extérieur, grâce à des extensions telles que des treilles, structures légères métalliques sur lesquelles grimpe une résille végétale adossée à la façade sud, faisant office de brise soleil et de brise vue. Cependant, dans les exemples rencontrés lors de l'investigation, ces extensions légères et ouvertes étaient situées sur le mur perpendiculaire à celui de l'entrée de la cabane. A côté ou sous ces abris en métal, ou parfois en bois, on trouve un mobilier extérieur, rudimentaire, comme une simple table et des assises en pierres taillées empilées. Dans de nombreux cas, le cep de vigne remplace la treille.

#### *Echantillonnage des différentes végétations à proximité des cabanes <sup>93</sup>*



#### L'aménagement intérieur.

Les cabanes de vigne les plus simples comprennent une seule pièce, d'environ 25 m<sup>2</sup>, parfois moins, où on a la place d'entreposer quelques outils de travail et un peu de mobilier comme une table et un banc. Des cabanes un peu plus grandes possèdent deux pièces accolées ou superposées en étage ou en mezzanine. D'autres, nettement plus élaborées, s'apparentent d'avantage à une maison. Cependant, il ne s'agit pas de l' « *extension du maret de champs qu'un propriétaire aux revenus modestes a transformé en résidence principale.* » <sup>94</sup> mais bien d'un *maret* plus spacieux conçu dès son origine. On parle aussi du « *maret du citadin* » où l'on remarque l'aménagement soigné de la pièce unique avec du mobilier, des rangements mais aussi une cheminée ou un évier. Ces cabanes, moins

<sup>93</sup> Sélection des cas les plus significatifs sur les 30 cas d'étude. Photographies personnelles. Août 2013.

<sup>94</sup> Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, d'Environnement du Gard, Le petit patrimoine rural. Les maretz sur la commune de Saint Hippolyte du Fort, p.4



rudimentaires, se voient associer à des séjours de villégiature. Dès lors, on peut affirmer qu'il s'agit d'une des évolutions de la cabane.

Il est très fréquent de voir encore présents les accessoires pour la nourriture des chevaux, comme le râtelier et la mangeoire. Dans une des cabanes analysées, on peut même y voir encore le système pour remplir directement le râtelier depuis la mezzanine qui devait servir pour le stockage du foin.

*Echantillonnage des différents types d'aménagements à l'intérieur des cabanes <sup>95</sup>*



<sup>95</sup> Sélection des cas les plus significatifs sur les 30 cas d'étude. Photographies personnelles. Août 2013.



## • La Pré-mort

La « Pré-mort », comme son nom l'indique, évoque la phrase précédant la mort des cabanes de vigne, avant son abandon et donc son état de ruine. On s'interroge sur la notion de durabilité, ou plutôt de non durabilité, ainsi que sur l'aspect éphémère de l'architecture.

Si l'on ne considère pas les cabanes de vigne comme un patrimoine définitivement disparu, il s'agit néanmoins d'un patrimoine très fragile et vulnérable à une mort imminente. De nombreux facteurs historiques et économiques ont joué en la défaveur de nos cabanes. Et encore aujourd'hui, des changements irréversibles sont en train de se produire.

### Le passage du temps

La cabane de vigne semble être l'ancêtre du mas, puisque Jean Luc MASSOT, spécialiste dans la restauration des bâtisses anciennes et auteur de *Maisons rurales et vie paysanne en Provence* nous dit que : « [...] D'autres, dont l'organisation intérieure est plus élaborée, annoncent déjà le mas. A partir de la fin du XIXe, il tend à devenir un lieu de résidence secondaire, une petite maisonnette des champs, où l'on vient, le dimanche, faire la sieste, prendre le pastis ou préparer l'aïoli. »<sup>96</sup> Il se peut alors qu'elle ne soit pas destinée à vivre une Renaissance puisqu'elle était destinée à devenir un bâti plus grand. Les cabanes en ruine ne sont peut-être que la trace de l'oubli d'un bâti obsolète car trop petit. En effet, la caractéristique spatiale de la cabane étant sa petitesse, on peut supposer qu'il s'agit de la raison pour laquelle elle s'est transformée en mas, offrant un espace plus spacieux.

Quoiqu'il en soit, les cabanes de vigne ont « une durée de vie utile, au cours de laquelle elles subissent des vicissitudes (modifications, réfections, etc.), cessant d'être entretenues dès leur abandon et s'acheminant petit à petit vers la ruine et la disparition. »<sup>97</sup> Mais cette disparition est-elle une étape finale obligatoire ? Evidemment, la mort totale des cabanes n'est pas à espérer. Le but de ce mémoire est d'apprendre à connaître ce patrimoine, et aussi de faire prendre conscience aux lecteurs de leur existence et de leur état. D'autant plus qu'il est important de savoir que, et comme la plupart du patrimoine rural, les cabanes de vigne ne sont pas protégées par la loi. « La notion de monument historique ne s'étant élargie que récemment aux patrimoines ethnologique, industriel, technique et naturel. Le fait de ne pas être protégé au titre des monuments historiques rend ce patrimoine encore plus fragile, le propriétaire n'étant pas tenu par la loi de le conserver et de l'entretenir »<sup>98</sup>

---

<sup>96</sup> MASSOT J.L, *Maisons rurales et vie paysanne en Provence*, 1975, p. 34

<sup>97</sup> LASSURE Christian, « Eléments pour servir à la datation des constructions en pierre sèche », *Etudes et recherches d'architecture vernaculaire*, n°5, 1985, 2004, p.10

<sup>98</sup> Conseil Général de la Côte-d'Or, *Restaurer le patrimoine rural non protégé : Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?* p.11



## Une sensibilisation nécessaire pour une durabilité des cabanes

Dès lors, en tant qu'architecte, il semble essentiel de mettre en place un travail de sensibilisation à la conservation de ces cabanes, en majorité peu connues du grand public, ou du moins longtemps peu pris en considération. Néanmoins, les populations commencent à découvrir ce patrimoine de proximité. Il peut intéresser tout le groupe social puisque *« [...] les habitants y trouvent une expression de leur identité propre ; les touristes apprécient ses spécificités et le perçoivent en comparaison avec ce qu'ils connaissent dans leurs propres régions. »*<sup>99</sup>

Comme il est justement dit dans le document du Conseil Général de la Côte-d'Or, *« Restaurer le patrimoine rural non protégé : Pourquoi ? Pour qui ? Comment ? »*, autrefois, le rapport au patrimoine et à l'histoire d'une architecture n'existait pas. Si le bâtiment n'avait plus d'utilité, ou ne correspondait plus à la mode du moment, il était détruit. Systématiquement, une nouvelle construction remplaçait un vieil édifice, même s'il possédait une qualité architecturale. *« Le patrimoine rural a lui aussi évolué au fil du temps : les ruines de la chapelle ont fourni les matériaux pour la construction du lavoir ; l'éolienne a remplacé la pompe à bras du puits ; certains murets ont été supprimés pour faciliter le travail des engins agricoles ; [...] Il est toutefois souhaitable que les éléments les plus significatifs de ce patrimoine de proximité puissent être conservés sans hypothéquer pour autant les possibilités de développement des villages. Avec l'évolution de plus en plus rapide des modes de vie et l'uniformisation, l'urbanisation croissante mais aussi le dépeuplement de certaines régions, ce patrimoine est aujourd'hui menacé, la plupart des éléments ayant perdu leur utilité et leur sens. Laissés à l'abandon, les murs et toitures s'effondrent, la végétation envahit les bâtiments »*<sup>100</sup>

## Les dégâts physiques du bâti comme outils de lecture et de réécriture

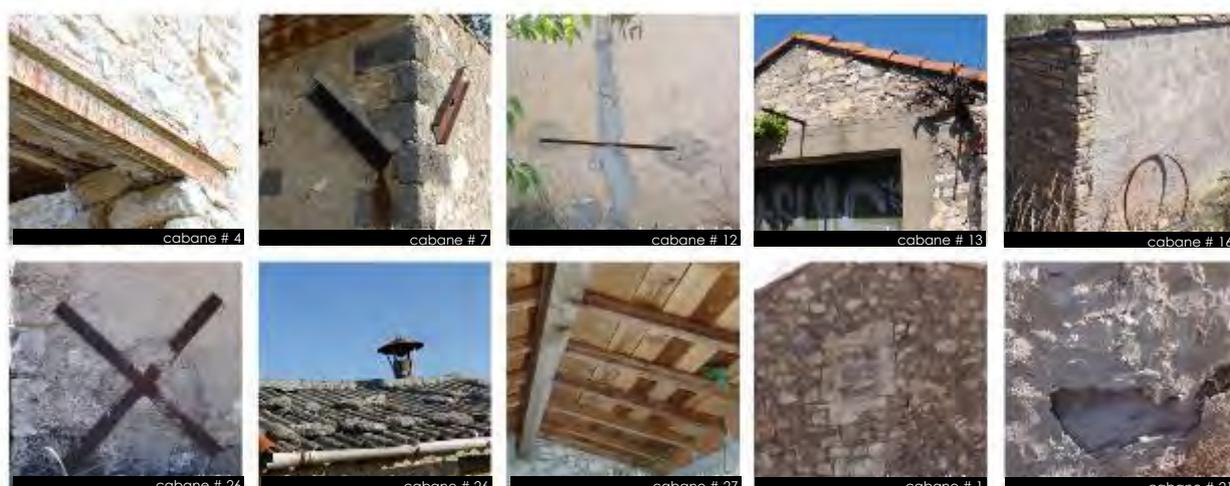
Les cabanes non restaurées présentent de sérieux dégâts. Nous allons à présent évoquer les principales dégradations du bâti ancien en général, et par conséquent des cabanes de vigne.

---

<sup>99</sup> Conseil Général de la Côte-d'Or, *Restaurer le patrimoine rural non protégé : Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?*, p.11

<sup>100</sup> Ibid., p.14





## STRUCTURES PORTEUSES

### Les fondations.

Les fondations de ce petit patrimoine sont peu profondes. Dès lors, l'affaissement du sol et les dégâts dus à l'humidité rendent les murs porteurs et les planchers vulnérables. Ils peuvent présenter des fissures et des déformations, notamment des ouvertures. *« La reprise en sous œuvre des fondations ainsi que le drainage des eaux de ruissellement sont nécessaires en cas de désordre important ».* <sup>102</sup>

### Les murs porteurs.

Pour lutter contre des pathologies visibles de la structure des murs porteurs, telles des fissures, des déformations ou des remontées capillaires, il conviendra de *« reprendre la maçonnerie en gardant une cohérence dans l'utilisation des matériaux de construction, en l'occurrence la pierre, et permettre aux murs de "respirer" et conserver une certaine "souplesse". »* <sup>103</sup>

On remarque sur certains cas d'étude une volonté de consolidation du bâti, par la pose de barres métalliques ou par la couture des fissures. Le coulage par injection des maçonneries peut être réalisé. Si les murs présentent des fissurations ou une désagrégation des mortiers de hourdage, un remplissage des vides par des coulis peuvent permettre de consolider l'ouvrage en pierre. Cette technique consiste à injecter dans les maçonneries, sous pression gravitaire, des mélanges de liants, d'eau et quelquefois d'un sable fin. En cas de mur avec enduit, un rejointoiement est nécessaire préalablement.

<sup>101</sup> Sélection des cas les plus significatifs sur les 30 cas d'étude. Photographies personnelles. Août 2013.

<sup>102</sup> Document rédigé par "Les Pieds sur Terre", source : "La Maison Ancienne", Jean Coignet, Laurent Coignet, Eyrolles

<sup>103</sup> Ibid.



Les enduits.

Selon l'état des enduits (fissures, décollement, érosion, remontées capillaires), il sera question d'une reprise partielle enduite ou badigeonnée avec une peinture naturelle, d'un décroûtage ou de la réalisation d'un nouvel enduit en adéquation avec les supports. Les enduits doivent laisser respirer le mur tout en conservant leur souplesse. Le ciment est donc exclu.

Les ouvertures.

La structure des ouvertures doit être consolidée en cas de mauvais état des linteaux, des jambages <sup>104</sup> et/ou des arcs de décharge, ou pour tous *« problèmes résultants de la dégradation de la charpente, des murs porteurs ou des fondations. »*. <sup>105</sup>

## STRUCTURES SECONDAIRES

Les sols.

La majorité des sols des cabanes est en terre battue. Cependant, en cas de rénovation des sols, *« quelles que soient les options choisies (dalle, plancher...) il faut nécessairement que l'humidité puisse s'échapper (hérissos ventilés, dalle à la chaux, planchers isolés ventilés...) »*. <sup>106</sup>

Les planchers.

Certaines cabanes possèdent un étage à proprement parler ou une mezzanine, et donc un plancher. Les désordres rencontrés peuvent être des *« déformations, dégradations dus aux surcharges, à l'humidité (dégâts des eaux, condensation) et aux structures porteuses, ainsi qu'aux problèmes de conception (sous-dimensionnement) »*.<sup>107</sup> Après avoir éliminé les surcharges et l'humidité, il convient de rénover ces planchers en bois de manière appropriée à la structure et à son usage d'origine, ou bien, dans une optique de réhabilitation, à un nouvel usage de l'édifice.

Les charpentes.

Il est primordial que l'étanchéité de la couverture soit sans faille. Il est donc recommandé d'intervenir sur la charpente abîmée en respectant celle d'origine, tout en permettant d'évacuer l'humidité. Les raisons d'un désordre dans la charpente peuvent être dues à un tassement du sol, un défaut d'étanchéité à l'eau mais aussi au vent, à une variation importante du taux d'humidité.<sup>108</sup>

---

<sup>104</sup> Voir la définition dans le glossaire

<sup>105</sup> Document rédigé par "Les Pieds sur Terre", source : "La Maison Ancienne", Jean Coignet, Laurent Coignet, Eyrolles

<sup>106</sup> Ibid.

<sup>107</sup> Ibid.

<sup>108</sup> Ibid.



## • La Vie

Pour clore ce mémoire, nous traiterons d'une phase plus réjouissante, celle de la « Vie ». A travers elle, nous faisons allusion aux pratiques ayant eu lieu dans ces cabanes, à l'époque où elles n'étaient pas encore abandonnées ou inhabitées. Les usages et les manières d'y vivre étaient très singuliers et étonnants. De plus, autre fait intéressant, les cabanes ont vécu différentes vies durant leur « Vie » principale.

*La vie paysanne dans les cabanes de vigne au XIXe siècle* <sup>109</sup>



### Personnalité de la cabane en lien avec ses occupants

Chaque cabane a sa propre personnalité par rapport à celle du propriétaire. Durant l'investigation sur le terrain, chaque découverte de cabane était une surprise, car pas une cabane n'était similaire à une autre. Dès lors, on comprend aisément ce caractère unique lorsqu'on découvre l'intérêt que les propriétaires portaient à leur cabane. Comme pour une maison, des noms affectifs étaient donnés par leurs occupants, comme l'atteste cette citation : *« Au fur et à mesure que la fonction de loisir s'impose, la dénomination même de cette structure change. Traditionnellement, le cabanon est désigné par le nom du quartier ou celui de ses propriétaires. Dès le début du 20e siècle, les édifices voués aux loisirs sont désignés par des appellations imagées comme : " mon rêve ", " ma joy " ou encore " miladradi " (je m'y plais). »* <sup>110</sup>

---

<sup>109</sup> Illustrations extraites (de gauche à droite) :

(1) Première de couverture l'ouvrage de Jean-Charles Lheureux, 2e édition, 1987, *Au bon vieux temps des masetts*, Nîmes, Lacour.

(2) Traditionnelle réunion de famille à Pâques dans les Cévennes. Famille Jaffiol devant le maset (1914) *« Presque toutes les familles possédaient un terrain (jardin, vigne, etc.), où on enterrait aussi les morts, vieille tradition datant des guerres de religion, les protestants n'ayant pas droit au cimetière public. »* Blog Le Grenier de l'école, album de poésies de Julie Jaffiol, née à Anduze en 1902 <https://sites.google.com/site/legrenierdelecole/cahiers/les-cahiers-d-ecoliers/album-de-poesies-de-julie-jaffiol-anduze-cevennes-1902-1919>

(3) Maset nîmois reconstitué en 1991 <http://www.nemausensis.com/Nimes/botanique/MasettsDeNimes.html>

<sup>110</sup> Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte, Laissez-vous conter le patrimoine rural de la Provence Verte « Entre campagnes et collines », p.29



## Travail/Loisir : l'ambivalence du lieu

Ces cabanes en pierre présentent une ambivalence quant à leurs usages. En effet, elles accumulent à la fois une fonction utilitaire, liée au travail et à la fois une fonction agréable, liée aux loisirs. Avec le temps, la cabane devient un lieu principalement dédié au plaisir.<sup>111</sup> « *Cette dualité de l'usage se traduit par un changement dans les modes d'utilisation du bâti : l'espace intérieur couvert, prépondérant pour les usages agricoles, devient auxiliaire pour les usages d'agrément qui investissent de préférence l'espace externe* ». <sup>112</sup>

Cependant, je ne pense pas qu'aujourd'hui la notion de loisirs l'emporte sur celle de travail. On ne retrouve que très peu de cabanes aménagées en lieu festif parmi celles rencontrées en Grand Pic Saint Loup<sup>113</sup>. La majorité sert encore de lieu de stockage pour le travail agricole. Néanmoins, il est vrai que certaines cabanes disposent d'espaces extérieurs clairement utilisés pour la détente, avec des tables et des assises en pierre ou en bois. Ces espaces permettent de prendre un repas et de se reposer à l'ombre d'un arbre ou d'une treille ajoutée. Les fonctions de la cabane de vigne peuvent donc être multiples. Autrefois, c'était un abri pour l'homme et sa bête de labour, un lieu de stockage pour les outils de la terre, un poste de chasse, un point de rendez-vous périodiques entre homme similaire au bistrot de l'époque ou encore un lieu de fête entre famille et amis...

## Un habitat et un mode de vie modernes pour l'époque

Au cours de mes premières recherches, je me suis aperçue que les cabanes de vigne présentaient un intérêt sociologique important. Dans la cabane du XIXe siècle, les tâches ménagères, habituellement faites par les femmes, sont exécutées par les hommes. En effet, selon Henri Raulin, dans l'ouvrage « *Architecture rurale de A à Z* », il y a « *inversion des rôles hommes/femmes* ». <sup>114</sup> Il s'agit donc d'un habitat « *renversé* » <sup>115</sup>, d'un lieu de changement, de confusion proposant une manière d'habiter hors du commun à l'époque.

---

<sup>111</sup> « *Tout au long de son histoire, le cabanon oscille donc entre les notions de travail et de loisir et aujourd'hui encore, il garde toute son ambivalence* ». Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte, Laissez-vous conter le patrimoine rural de la Provence Verte « Entre campagnes et collines », p.29

<sup>112</sup> Ibid.

<sup>113</sup> 1 cas sur les 30 cas d'étude

<sup>114</sup> RAULIN Henri, *Architecture rurale de A à Z*, 1996, p.42

<sup>115</sup> Terme employé par DUFOR Annie-Hélène dans son ouvrage *Des cabanons et des hommes. Une forme de sociabilité masculine en Provence*



De plus, selon le dossier « Entre campagnes et collines », la cabane semble s'apparenter à une structure de type « changeante et évolutive » ; à savoir que la taille de l'édifice varierait selon les usages nécessaires. Cette idée d'évolutivité du bâti, résolument moderne pour l'époque, permet de voir ces cabanes comme étant totalement liées à la notion de durabilité. *« A l'instar du cabanon provençal, le maset tient aussi lieu de "maison des hommes", propice aux débordements de joie collective (et en partie aménagé pour cela), même s'il est aussi une sorte de résidence secondaire, un espace ludique pour l'ensemble de la famille. »* <sup>116</sup>

---

<sup>116</sup> RAULIN Henri et GUIBAL Jean, Languedoc-Roussillon : corpus des genres, des types et des variantes, A Die, 1994, page inconnue



## CONCLUSIONS

---

### En réponse au questionnaire principal du mémoire « peut-on (ré)habi(li)ter la ruine ? »<sup>117</sup>

Nous l'avons vu, l'histoire des cabanes de vigne est très riche puisque celles-ci possèdent plusieurs vies, chacune leur offrant un usage différent. Ces cabanes ont tout d'abord été utilisées pour leur fonction première, à savoir comme un simple abri pour l'ouvrier des vignes, ses outils et ses bêtes. Rapidement, le bâtiment a servi également de lieu de détente durant les jours de repos, à la fois pour se retrouver entre hommes mais aussi pour partager des moments en famille. La mécanisation arrivant, la cabane a très vite perdu l'intérêt d'exister, et s'est donc vue délaissée et abandonnée. Néanmoins, en s'appuyant sur l'analyse de cas, on constate que pour les cabanes encore présentes, la majorité est entretenue par leur propriétaire, et sert principalement de lieu de stockage pour le matériel viticole. Cet élément est donc à prendre en compte puisqu'il montre la nécessité et la praticité toujours actuelle des cabanes.

Concernant les cabanes en ruine ou très abimées, représentant dix cas sur trente, celles-ci ont une durée de vie très limitée puisque leur état les rend pratiquement mortes, voire inexistantes. Ce bâti est donc en fin de vie, ou plutôt arrive à la fin d'un cycle de vie. Si l'on ne porte pas d'intérêt à ce patrimoine, la solution la plus plausible reste la *Mort*, en les laissant devenir un simple tas de pierres ou en les détruisant et les éliminant. En débutant ce mémoire, je pensais que le patrimoine devait impérativement avoir une utilité, quelle qu'elle soit. En effet, l'architecture est censée répondre à des besoins. Pourtant ma vision de l'avenir du patrimoine a évolué. Je me suis rendu compte que ce patrimoine pouvait aussi rester en nature. La cabane en ruine peut être juste une œuvre d'art à ciel ouvert. En revanche, et nous allons en reparler, si l'on choisit d'intervenir sur ces cabanes, plusieurs choix s'offrent à l'intervenant.

Rappelons-le, ce mémoire met en relation le sujet « *Habiter la ruine. Les cabanes de vigne abandonnées du Grand Pic Saint-Loup.* » et la notion d'habitable. On se demande si l'on peut habiter l'inhabitable, bien que cette question peut sembler farfelue. Concrètement, et de toute évidence, on peut habiter une ruine, et nous l'avons vu à travers cette recherche, notamment en offrant à l'édifice les éléments incontournables pour un minimum de confort, tels qu'une enveloppe et un toit solide. Mais finalement, la question « peut-on habiter la ruine ? » renvoie à d'autres problématiques, comme : Doit-on habiter la ruine ? Pourquoi l'habiter ? Et surtout comment ? En développant mes connaissances sur le

---

<sup>117</sup> Le terme « (ré)habi(li)ter » renvoie à la notion d'habiter, de réhabiter (habiter à nouveau) et de réhabiliter



sujet, je me suis aperçue que la manière d'intervenir sur un bâti ancien avait une grande importance, notamment en termes de vision globale du patrimoine. En ayant retracé la vie, ou plutôt « les » vies des cabanes, selon moi, il est évident qu'elles entrent dans un nouveau cycle de vie. *Renaissance* ou *réincarnation* : quelle intervention, s'il n'y en a qu'une, est-elle la plus « heureuse » ? Et heureuse pour qui, l'architecture, l'architecte, ou l'utilisateur ? Il va de soi qu'il n'y a pas de réponses prédéfinies à ces interrogations mais quelques orientations ont été posées.

## La *Réincarnation*, entre réhabilitation fonctionnelle et réhabilitation normative

Dans ce mémoire, le terme *Réincarnation* est synonyme du mot plus commun « réhabilitation ». Je sépare la « réhabilitation fonctionnelle », c'est-à-dire celle qui renvoie à un changement d'usages et de pratiques, à la « réhabilitation normative » en lien avec une mise aux normes actuelles, notamment thermiques et acoustiques.

En ce qui concerne la réhabilitation fonctionnelle, à l'écoute du discours de l'UNESCO, l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, ce changement de fonction « *génère de profondes modifications du paysage dues à la disparition du lien intime et profond entre le bâti et l'agriculture, qui en justifiait l'existence* »<sup>118</sup>. Il est évidemment que l'aspect paysager est à prendre en compte, tout autant que dans la ville, si ce n'est plus, dans le monde rural. Mais surtout, ce type de bâti, principalement par sa situation isolée et ses dimensions réduites, peut difficilement devenir autre chose qu'une cabane de repos et de stockage pour le viticulteur. Cependant, nous l'avons vu, différentes activités liées au tourisme du vin et de la région pourraient convenir à ce bâti d'origine. Je trouve néanmoins que ce changement de fonctions est peu pertinent au vu de son caractère anecdotique et commercial. L'idée de voir vivre à nouveau et de faire découvrir ce patrimoine est plaisante mais la perte de son usage d'origine, qui renvoie à son histoire, est à mon sens regrettable.

En ce qui concerne la *Réincarnation* normative, c'est-à-dire rendre le bâti acceptable selon la réglementation d'aujourd'hui, cette solution n'est, elle non plus, peu recommandable. En effet, les procédés contemporains, sans lien avec l'ancien, et les matériaux modernes portent atteinte à l'intégrité physique et fonctionnelle de ces biens. Toutefois, le propos reste à nuancer. Selon, le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine, « *on peut s'orienter vers une actualisation du "patrimoine" et sa mise en valeur architecturale, en utilisant les techniques anciennes retrouvées mais aussi les techniques nouvelles pouvant s'intégrer dans le bâti ancien.* ». Dès lors, il est judicieux de repenser la manière de concevoir l'architecture durable de demain, en croisant à la fois les techniques

---

<sup>118</sup> *L'architecture rurale vernaculaire : un patrimoine méconnu et vulnérable*. Marielle Richon Section de la communication, de l'éducation et des partenariats (CEP) Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, p.29



traditionnelles et les nouvelles techniques permettant de répondre aux exigences actuelles de construction liées à l'environnement et au confort. Comme nous venons de le souligner, l'ancien ne peut pas être traité comme le neuf, mais l'ancien et le neuf peuvent être travaillés en parfaite harmonie en respectant un certain principe de bon sens, et non une simple réglementation. Pourtant, une alternative à la *Réhabilitation* normative, ou à la *Réincarnation* normative consisterait à une remise en question de notre philosophie de vie actuelle. Plutôt que d'améliorer les moyens de produire de l'énergie, il faudrait plutôt réduire simplement nos besoins en énergie. De la même façon, pour le confort, celui-ci s'apparente plus à une nécessité toujours plus croissance de commodité finalement peu utile.

En résumé, la nouvelle étape de vie des cabanes de vigne ne semble pas correspondre à une *Réincarnation*, mais seulement à une *Renaissance* dans le sens où leur prospérité ne réside pas dans un changement de fonctions ou d'aspect constructif via une réhabilitation. Ce type de bâti n'est peut être finalement pas si flexible et évolutif. Il est peut être fait pour demeurer comme il a été pensé à la base.

### Une Renaissance comme alternative

Concrètement, on se demande ce que peuvent devenir les cabanes de vigne. Je crois que la solution la plus plausible, au vu de ce que nous avons découvert lors de ce mémoire, reste le retour à sa destination d'origine, ce qui correspond donc à la Renaissance. *« Si de nos jours quelques masets sont délaissés ou tombent en ruine, si leur exploitation agricole n'est plus celle d'autrefois, combien d'autres continuent à surgir en un coin de la lande aride, œuvre de longue haleine comme jadis, ou bien bâti rapidement par un bourgeois ou quelque nouveau riche qui tient lui aussi à avoir son maset ; et si ce dernier n'a rien de celui d'autrefois, s'il est tout près de la taille, s'il est, même doté de tout le confort moderne, il n'en est pas moins le maset où l'on va volontiers respirer et jouir du calme bienfaisant de la campagne. »*<sup>119</sup> Comme l'atteste ce texte, autour de Nîmes, la tradition de la cabane de vigne est toujours actuelle. Néanmoins, focaliser cette tradition et l'existence de ces nouvelles cabanes de vigne uniquement sur la partie rurale nîmoise semble assez réducteur étant donné que le patrimoine agricole d'origine peut s'apercevoir sur l'ensemble de la région languedocienne, ainsi que dans d'autres régions viticoles de France.

Habiter de manière permanente la cabane est quelque peu illusoire. Certes, cet héritage était habité, mais il y a deux siècles et qui plus est de manière temporaire. La question ne s'applique finalement peut-être pas à ce bâti. Habiter la ruine, oui, mais pas n'importe quelle ruine... Toutefois, imaginer habiter ces cabanes à nouveau le temps d'un weekend ou d'une soirée estivale, volonté assez nostalgique, paraît possible. Les citadins, en mal d'espace, d'horizon, de nature, de tranquillité, apprécieraient la vie au *maset*, comme

---

<sup>119</sup> Texte extrait de *Nemausensis*, site web sur l'histoire, le régionalisme, le patrimoine et les traditions de Nîmes <http://www.nemausensis.com/Nimes/botanique/MasetsDeNimes.html>



autrefois. Il me semble que l'image que celui-ci dégage a évolué, en lien avec les mentalités actuelles. Contrairement aux siècles précédents, on prend conscience de l'importance de notre patrimoine.

## Deux dualités extrêmes entre ville/campagne et moderne/ancien

Notre objet d'étude, la cabane de vigne, est un objet extrême. « Extrême » dans le sens où il fait partie des bâtiments agricoles, totalement isolés. Souvent loin des villages ruraux, la cabane est seule au milieu de son champ. Notre objet est aussi extrême dans son état physique. Rien que de plus ancien qu'une ruine. Travailler sur ce cas extrême peut sembler renvoyer à des conclusions exagérées. Mais au contraire, je pense que ce type d'objet d'étude est à voir comme un cas expérimental, permettant de soulever un bon nombre de questionnements fondamentaux pour l'architecture de demain.

Au cours de mes études et de mes découvertes personnelles, j'ai fini par saisir un intérêt particulier pour l'architecture paysanne rurale. Dès lors, je me suis demandé pourquoi ce domaine était si peu étudié ou appliqué en conception architecturale lors des cinq années d'études d'architecture. Certes, la ville de demain est à imaginer mais également la campagne de demain. A ce propos, dans un futur à moyen terme, l'extension des villages tend à rendre les cabanes, actuellement isolées, en un édifice faisant partie d'une centralité et d'une activité humaine conséquente. Ce paramètre est à prendre en compte dans la réflexion.

Depuis le début de l'exposé, nous nous demandons s'il est possible d'habiter l'inhabitable. En effet, notre problématique principale, liée à la notion temps, est : peut-on *ré(ha)bi(li)ter* l'inhabitable ? Il s'agit donc d'habiter, de réhabiter, et réhabiliter un vestige. Travailler la ruine, ou du moins le bâti ancien, c'est travailler sur l'existant. En tant que future architecte, je pense que notre réflexion doit s'ouvrir d'avantage sur la *Restauration*. Nous construisons des bâtiments neufs alors que du bâti existant peut être réutilisé. Qui plus est, sachant que ces constructions anciennes, datant d'avant le XIXe siècle, sont originellement issues d'une conception bioclimatique. Il est donc judicieux de conserver ce bâti ayant une qualité architecturale et paysagère et une histoire lui conférant une identité. Il est important de préciser que l'intervention souhaitable pour ces édifices âgés de trois siècles est une intervention de type « rénovation ». L'idée est de conserver les particularités constructives puisque ce bâti ancien rural, tel que les cabanes de vigne, n'est pas le plus énergivore, contrairement aux édifices d'après-guerre.



## Résultats de l'étude pratique sur le terrain

### Un manque de données historiques

Ce mémoire soulève des questionnements, partiellement sans réponse, tout simplement parce que les solutions ne sont pas binaires. En effet, les solutions sont diverses quant à l'avenir des cabanes et à la manière de les traiter. Cependant, je tente de sortir des conclusions à ce sujet, non pas en termes de quantité mais en termes de qualité. Sur 57 000 hectares, seulement trente cabanes ont été placées sur la carte du Grand Pic Saint-Loup. A ma connaissance, nous ne sommes pas en mesure d'appréhender la totalité des cabanes de vigne actuelles ou ayant existé. En deux siècles, les formes urbaines et rurales ont inévitablement évolué et ont été transformées. On peut donc imaginer une présence bien plus significative des cabanes autrefois. Néanmoins, bien que nous savons l'importance de l'aspect historique de l'architecture, une fois de plus, la démarche consiste à produire une réflexion sur l'existant en travaillant avec des éléments du présent.

En effet, la démarche de cette recherche consiste à « lire dans la ruine ». J'ai donc fait le choix de travailler mon sujet de manière personnelle, sans dialogue avec les propriétaires des cabanes de vigne. Or, il serait intéressant de prendre en compte leur récit et leur point de vue. Puisqu'il s'agit de se questionner sur l'avenir de ce petit patrimoine, et que ce sont les propriétaires en premier lieu qui peuvent agir sur ce futur. L'avis et l'expérience de spécialistes dans le patrimoine pourrait aussi apporter une richesse à cette recherche. Enfin, le périmètre d'étude, volontairement réduit, est à étendre afin d'analyser et de travailler sur l'ensemble des cabanes de vigne en France, voir à l'étranger. Une étude comparative pourrait sans doute soulever de nouveaux résultats en fonction des paramètres des zones, comme l'histoire du lieu ou encore les typologies et la concentration des cabanes.

### Une étude pratique qui ne révèle aucune corrélation entre les cabanes

Suite à l'analyse des différents cas d'étude, aucune correspondance ne ressort entre l'état du bâti, la localisation, le mode constructif et les aménagements. Les cabanes sont totalement uniques et indépendantes les unes des autres. On pourrait croire que la cabane est abandonnée parce que, par l'évolution des cultures de la terre, elle se trouve éloignée des vignes ; ou bien totalement isolée, au fond d'une parcelle difficilement accessible ; ou encore par une typologie peu fonctionnelle ou finalement par manque d'équipements utiles. Mais il n'en est rien. On retrouve des cabanes très entretenues sans aucune vigne à proximité, sans accès ou sans équipement particulier ; et aussi des cabanes en ruine répondant à toutes les commodités possibles. Il semblerait donc que l'état et les caractéristiques des cabanes ne dépendent uniquement de leur histoire et de leur propriétaire. Pour les cabanes entretenues, on ressent très clairement un lien émotionnel



direct entre la cabane et celui qui l'occupe. La cabane a une utilité, mais pas seulement. Elle représente bien plus qu'un simple abri pour y mettre son matériel. La cabane est comme un être vivant, un membre de la famille, une chose à entretenir et à choyer.

Comme évoqué précédemment, la liste des trente cabanes n'est nullement exhaustive. Il existe certainement d'autres sujets dans la zone de recherches. Cependant, les cabanes trouvées apparaissent de manière regroupée, formant deux lignes croisées sur la carte, sur une partie du Grand Pic Saint-Loup. On peut donc s'interroger sur la concentration des cabanes, en forme de X, entre Saint-Jean-de-Buèges et Teyran, et entre Lauret et Combaillaux. La réponse est en partie due aux caractéristiques dissemblables de la zone géographique. Malgré que cette zone soit relativement restreinte, le relief est très varié et cela se répercute sur la présence des vignes et par conséquent des cabanes. En dehors de la concentration de cabanes rencontrées, on remarque de grandes étendues de type « *no man's land* <sup>120</sup> ». Ces étendues de garrigue, végétation caractéristique des zones méditerranéennes, n'accueillent pas les vignes. De plus, suite à l'exode rural, le déclin du défrichement par l'homme a permis à la végétation de regagner du terrain, refermant sur elle certaines cabanes. On peut supposer qu'à la fin du XIXe et au XXe siècle, on devait rencontrer de nombreuses cabanes sur l'ensemble des zones viticoles. Aujourd'hui, certaines communes comptent encore un grand nombre de sujets <sup>121</sup>, et d'autres aucune. Il est certain que sans avoir les informations permettant d'avoir connaissance de toutes les cabanes de vigne ayant existé dans la zone, il est difficile de sortir des conclusions à ce sujet.

Volontairement, nous nous retrouvons avec un panel de trente cabanes. Ce nombre semble satisfaisant puisqu'il est à la fois assez élevé pour sortir suffisamment de matière et à la fois pas trop élevé pour offrir une certaine rigueur et globalité d'analyse. En effet, en tant qu'étudiante-chercheuse, je souhaitais apporter une certaine qualité dans les apports théoriques sur le sujet mais aussi dans la méthodologie utilisée pour le traitement des cas pratiques. En rédigeant ce mémoire, j'ai tenté en permanence d'apporter un maximum d'informations aux lecteurs afin que sa lecture apporte des éléments valables pour une éventuelle prolongation de la recherche.

En choisissant un objet d'étude à proximité, cela m'a permis de travailler à partir de mes propres recherches sur le terrain mais aussi de pouvoir ressentir et vivre cette architecture spécifique. La particularité de la cabane isolée dans les champs de vigne se manifeste par son caractère sensoriel très profond. Inévitablement, de par sa situation, son mode constructif, son histoire, etc. la cabane entretient une relation particulière avec les sensations et le rapport au corps et à la l'âme : les odeurs des herbes sèches de la garrigue ou de la

---

<sup>120</sup> L'expression anglaise « *no man's land* » se traduit par « terre d'aucune personne » et désigne une zone vide et non habitée

<sup>121</sup> On compte plus d'une trentaine de cabanes de vigne sur la commune de Bédarieux selon les données retranscrites sur « Mérimée » suite à l'étude scientifique d'Adeline Béa (pas de renseignements complémentaires)



bête à proximité, le contact rugueux de la pierre ou de la terre, la perspective étendue des pieds de vigne, le bruit des oiseaux...

## La suite de la recherche

### Une approche spécifique qui s'adresse à l'ensemble du petit patrimoine

Comme nous avons pu le voir, j'ai choisi d'orienter mon mémoire sur les cabanes de vigne principalement par affinité avec ce petit patrimoine, qui fait partie de mon paysage architectural quotidien. La question « peut-on habiter la cabane de vigne » peut sembler illusoire et utopique et j'en assume ce caractère chimérique, qui s'accorde parfaitement avec mon approche sensible et imaginaire du sujet. De plus, cette manière d'aborder le sujet est évidemment idéale pour l'étude des ruines en général, ainsi qu'aux édifices liés à l'exploitation agricole comme les fermes, les granges, les mas, etc. ; mais convient aussi pour les moulins, les lavoirs, les fours, et autres œuvres intégrant le petit patrimoine. En résumé, ce travail sur un lieu et un objet spécifique, à savoir la région méditerranéenne et la cabane de vigne a été pensé de manière à ouvrir la réflexion sur l'ensemble du patrimoine.

Il est aussi important de rappeler l'approche pluridisciplinaire de ce travail. Comme vous avez pu le constater à la lecture de cet écrit, le sujet a volontairement été abordé au travers de diverses disciplines complémentaires : l'architecture, le paysage, la technique, l'histoire, la sociologie. Traiter la problématique de manière globale s'avère enrichissante et pertinente.

### Un chantier de rénovation et un Projet de Fin d'Etudes de réhabilitation

Ce travail de recherche de fin d'études a été bien plus qu'une formalité pour moi. Il a permis d'enrichir ma méthode de travail et surtout ma pensée. En terminant ce mémoire, je me suis rendue compte que choisir ce sujet m'a aidé à trouver ce qui me passionne le plus dans l'architecture. Après cette expérience de recherche principalement théorique, il apparaît essentiel pour moi de travailler la ruine concrètement, c'est-à-dire agir sur elle, via un chantier de restauration par exemple. Très clairement, je m'intéresse à l'architecture et en particulier au patrimoine. Les connaissances acquises sur le bâti rural m'ont permis de me spécialiser sur le sujet, ce qui m'orientera probablement à proposer un Projet de Fin d'Etudes sur la réhabilitation d'un bâtiment ancien.



## « Epilogue » du mémoire

Ce travail n'est nullement une quête pour la préservation du patrimoine par une démarche conservatrice. Toutefois, il est vrai que le bâti ancien, et par conséquent la cabane de vigne abandonnée, est un sujet qui, de par ses richesses, mérite que l'on se questionne à son égard. Dès lors, en guise de conclusion générale, il est important de souligner que les cabanes de vigne entrent dans un nouveau cycle de vie, celui de la Renaissance. Leur nouvelle vie à venir s'apparente à celle du XIXe siècle, où la cabane était un lieu de détente et de partage avec sa famille et ses amis pour de courtes périodes.

Depuis quelques années, on constate un réel engouement pour un retour à une époque révolue assimilée à un bien-être. Par un retour aux sources et un équilibre avec la nature, il est question de retisser des liens avec des notions telles que la simplicité, le rudimentaire, le bucolique, etc. Ce mode de vie est caractéristique du patrimoine dit « vernaculaire », c'est-à-dire une architecture à usage fonctionnel lié aux besoins de la vie quotidienne. Elle est souvent mise en œuvre avec des matériaux naturels rencontrés sur le site d'implantation. En ce sens, la cabane de vigne correspond totalement à ce type d'architecture. Comme ultime questionnement, on peut ainsi se demander si ce petit patrimoine d'autrefois n'est pas finalement l'architecture de demain.



# BIBLIOGRAPHIE

---

## ■ document de référence

### OUVRAGES

- NASR, Josep. *Le rien en architecture, l'architecture du rien*, L'Harmattan, 2011.
- BROMBERGER Christian, LACROIX Jacques, RAULIN Henri, *L'architecture rurale française : corpus des genres des types et des variantes Provence*, Paris, Musée National des arts et traditions populaires, 1980.
- COHEN Patrick, HEINTZ Maïa, JOUBERT Olivier, VIENT Hervé, *Habitat et patrimoine rural. Connaître et restaurer*, Edisud, 2002.
- HEINTZ Maïa ; JOUBERT, Olivier, *L'architecture en Lubéron. Connaitre et restaurer l'habitat et patrimoine*, 2007.
- LHUISSET Christian, *L'architecture rurale en Languedoc et en Roussillon*, Les Provinciales, 1980.
- MASSOT J.L, *Maisons rurales et vie paysanne en Provence*, 1975.
- RAULIN Henri, *Architecture rurale de A à Z*, 1996.
- ROYER Claude, *Les cabanes de vigne en Europe. Essai de typologie fonctionnelle*
- RUEGG François, *La maison paysanne, histoire d'un mythe*, 2011.

### OUVRAGES NON CONSULTES <sup>122</sup>

- DELOBETTE Hubert, *Le petit bâti : Sud de la France*, Villeveyrac, Le papillon rouge, 2007, 160p.
- FABRE Daniel ; LACROIX Jacques, *La vie quotidienne des paysans du Languedoc au XIXe siècle*, Paris, Hachette, 1978.
- HUYGEN Jean-Marc, *La poubelle et l'architecte, vers le réemploi des matériaux*, Paris, Actes Sud, 2008.
- JUVANEC Borut, *Arquitectura en piedra seca*, Valencia, Universidad Politécnica, 2002
- LASSURE Christian, *La Pierre sèche : mode d'emploi*, coll. Petite encyclopédie maison, série Chantiers pratiques, Paris, Eyrolles, 2008.
- RAULIN Henri et GUIBAL Jean, *Languedoc-Roussillon : corpus des genres, des types et des variantes*, A Die, 1994.

---

<sup>122</sup> Dans l'incapacité de les trouver



## ARTICLES

- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, d'Environnement du Gard, *Le petit patrimoine rural. Les mazets sur la commune de Saint Hyppolyte du Fort*, mars 2002
- DEMOULE, Jean-Paul « Qu'est-ce qu'une maison? », Collège international de Philosophie, 2004/1 - n° 43, p.104 à 111
- GRANDJOUAN Marie-Sylvie, « Le patrimoine rural en Languedoc-Roussillon : acquis et perspectives du travail d'inventaire », *In Situ Revue des Patrimoines*, 2004.
- *Habitat et développement*. Hors-série du numéro 30. 1<sup>er</sup> trimestre 2003
- HLADIK Murielle, *Habiter le temps, ou la poésie des ruines*, 2010.
- MASSOT Jean-Luc, « Maisons rurales et vie paysanne en Provence », *Actes Sud*, 2004.

## ARTICLES NON CONSULTÉS <sup>123</sup>

- BUSSET Maurice, « Comment j'ai découvert ces ruines », *L'illustration*, n°4695, 25 février 1933, p. 221-222.
- CHIVA Isac ; DUBOST Françoise, « L'architecture sans architectes : une esthétique involontaire ? », *Etudes Rurales*, n°117, janvier-mars 1990, p. 9-38.

---

<sup>123</sup> dans l'incapacité de les trouver



## ■ document de référence

### TRAVAUX UNIVERSITAIRES

- FICHOU, Elodie, *Architecture vernaculaire à pierre sèche au XIXe siècle en milieu rural héraultais : cabanes témoins. Etude de cas dans les champs de garrigue et piémont d'Aumelas et de la Moure – communes de Saint-Pargoire et de Villeveyrac*, sous la direction de Jean-François PINCHON, UFR III Spécialité Histoire de l'art UPV Montpellier, 2010.
- CHEVRIER Sébastien, *L'inhabitable est notre site*, Travail encadré par M. Jacques Boulet et Mme Chris Younès, ENSA Paris La Villette, 2008.
- BOUTES Sarah-Lou, *Habiter les ruines. Espaces appropriables : Des enjeux et usages multiples*, sous la direction de Didier LAROQUE, ENSA Paris Val de Seine, 2010.
- MOISSON Alain, *Le corps de ferme : une réhabilitation en Beauce. Les mutations agricoles dans leur dimension spatiale*, sous la direction de Jacques LICHNEROWICZ, ENSA Paris-Malaquais, 2001.

### DOCUMENTS INTERNET

- CETE de l'Est, Laboratoire des Sciences de l'Habitat et Maisons Paysannes de France, *Connaissance des bâtiments anciens et économies d'énergie*, Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction, 2007.
- DUFOUR Annie-Hélène, *Des cabanons et des hommes. Une forme de sociabilité masculine en Provence*, Société d'Ecologie Humaine, 1999.
- Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte, *Laissez-vous conter le patrimoine rural de la Provence Verte « Entre campagnes et collines »* (Le cabanon : p.19)
- Parc National régional des Caps et Marais d'Opale, *Guide technique. Le patrimoine rural bâti*, juin 2003.
- Conseil d'Europe, *Guide Européen d'observation du patrimoine rural. Conférence Européenne des Ministres responsables de l'Aménagement du Territoire à l'occasion de la 13<sup>e</sup> Session de la SEMAT, 16 et 17 septembre 2003.*
- Fondation du Patrimoine. *Le Val de Loire, Patrimoine Mondial. Préservation et réhabilitation du bâti traditionnel.*
- Conseil Général de la Côte-d'Or, *Restaurer le patrimoine rural non protégé : Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?* (Les cabanes en pierre sèche : p. 23).
- *L'habitat rural vernaculaire dans notre paysage*, Futuropa, pour une nouvelle vision du paysage et du territoire, Revue du Conseil de l'Europe n° 1 / 2008.



### SITES WEB

- « Les cabanes de vigne », site d'un passionné des cabanes de vignes, [www.cabanesdevignes.fr](http://www.cabanesdevignes.fr) consulté le 13/08/13
- « Blog de Tonton Marcel, Renaissance d'une ruine, version durable », site d'un particulier ayant rénové une grange, consulté le 08/01/14  
[www.tontonmarcel.com/fr/blog/81/renaissance-d-une-ruine-version-durable.html](http://www.tontonmarcel.com/fr/blog/81/renaissance-d-une-ruine-version-durable.html)
- « Utopie d'un cinéma interactif », site de lecture et de films  
[http://cinemactif.free.fr/recifs\\_habiter\\_histoire/introduction.html](http://cinemactif.free.fr/recifs_habiter_histoire/introduction.html) consulté le 08/01/14
- « Architecture et Patrimoine », Site de bases de données documentaires Mérimée, [www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/](http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/) consulté le 10/01/14
- « Nemausensis », site sur l'histoire, le régionalisme, le patrimoine et les traditions de Nîmes  
<http://www.nemausensis.com/Nimes/botanique/MasetsDeNimes.html> consulté le 08/01/14
- « Temps de philosophie », blog de Daniel Ramirez sur des textes et commentaires philosophiques  
<http://philo-music.eu/2009/12/02/quest-ce-quhabiter/>

### DOCUMENTS VIDEO

- *Valeur patrimoniale du bâti rural ancien: connaître, comprendre, intervenir*, Séminaire de formation du 26 et 27 mars 2013 à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine / Cité Chaillot



## Cas d'étude. 30 cabanes de vigne du Grand Pic-Saint-Loup

- Numérotation et phases de vie ..... p.65
- Données d'analyse ..... p.67
- Fiches descriptives ..... p.68



naissance  
vie  
pré-mort  
mort  
renaissance  
réincarnation



<sup>124</sup> Documents personnels. Photographies Août 2013.



naissance  
vie  
pré-mort  
mort  
renaissance  
réincarnation

16



17



18



19



20



21



22



23



24



25



26



27



28



29



30



Sur 30 cabanes

ETAT

Ruine : 7

En état : 3

Restaurée : 20

CADASTRE

Cadastrées comme construction dure : 23

Cadastrées comme construction en ruine : 2

Non cadastrées comme construction en ruine : 5

TYPOLOGIE

1 pièce : 19

2 pièces superposées (plancher ou mezzanine): 8

2 pièces accolées : 1

3 pièces : 2

EXPOSITION

Sud-Est : 14

Sud-Ouest : 8

Sud : 3

Est : 2

Nord-Est : 2

Nord-Ouest : 1

➤ Sud : 25

➤ Nord : 5

VEGETATION

Bosquet : 6

Arbre au pied : 11

A nu : 5

Treille : 2

Vigne grimpante : 3

EQUIPEMENTS (connus)

Cheminée : 6

Puits : 3

Citerne : 4

LA CABANE-TYPE

Rectangulaire

1 pièce

Sans étage

Ouverture double sur mur pignon

---

<sup>125</sup> Documents personnels



CABANE n°1  
La cabane à la boîte à lettres

**LOCALISATION****Commune**

Le Triadou - Les Matelles - D112 - 34270

**Coordonnées géographiques**

43.72881492142979 3.8355951011180878

N43°43'43.734'' E 3°50'8.142''

**Cadastre**

Bâtiment dur

Parcelle n° 104

Bâti n° 86

**ETAT**

**Conservation** : 8/10

**Phase** : Renaissance

**Dégâts** : -

**Rénovation** : ciment

**Particularité** : mezzanine conservée

**CARACTERISTIQUES**

**Typologie** : 1 pièce double hauteur avec mezzanine et cheminée d'angle

**Dimensions** : 3x5m

**Orientation** : Sud-Est

**AMENAGEMENT INTERIEUR**

**Élément significatif**: mezzanine

**Usage actuel** : stockage de matériel agricole (piquets en bois, vieux tracteur, vieille charrette, vieilles tuiles...)

**Sol** : terre battue

**CONSTRUCTION****Couverture**

**Toiture** : 2 pans

**Eaux pluviales** : -

**Cheminée** : angle

**Génoises** : -

**Façades**

**Ouvertures** : porte double décentrée / petite ouverture Est

**Appareillage** : pierres blanches avec joints peu apparents

**Linteau** : poutre métallique

**Matériaux** : -

**Enduit** : -

**Décoration** : dessin de femme dénudée sur cheminée

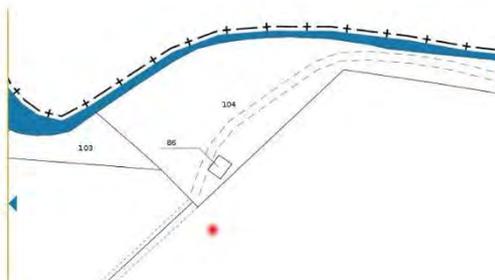
**AMENAGEMENT EXTERIEUR**

**Environnement** : vignes de chaque côté / proximité du cours d'eau Le Lez (à 20m au Nord)

**Végétation** : arbre à l'arrière du bâtiment

**Espace d'appropriation** : -

**Accès** : Au bout d'un chemin avec une barrière anti-voiture ouverte et une boîte à lettres sur un piquet



<sup>126</sup> Documents personnels. Photographies Août 2013.



CABANE n°2  
La cabane d'observation

**LOCALISATION**

**Commune**

Les Matelles - D102 - 34270

**Coordonnées géographiques**

43.70872004481277

3.8125958293676376

N43°42'31.392'' E3°48'45.344''

**Cadastre**

Non cadastrée

Parcelle n° 876

Bâti -

**ETAT**

**Conservation** : 2/10

**Phase** : Mort

**Dégâts** : Toiture écroulée

**Rénovation** : Aucune

**Particularité** : fine ouverture horizontale

**CARACTERISTIQUES**

**Typologie** : plan carré - étage

**Dimensions** : 3x3m

**Orientation** : Sud-Ouest

**AMENAGEMENT INTERIEUR**

**Élément significatif** : -

**Usage actuel** : abandon

**Sol** : terre battue

**CONSTRUCTION**

**Couverture**

**Toiture** : 2 pans

**Eaux pluviales** : -

**Cheminée** : -

**Génoises** : -

**Façades**

**Ouvertures** : porte simple centrée / ouverture face avant/arrière - ouverture murée sur les 2 faces latérales

**Appareillage** : grosses pierres rondes blanches - joints peu apparents beiges

**Linteau** : inconnu

**Matériaux** : -

**Enduit** : -

**Décoration** : -

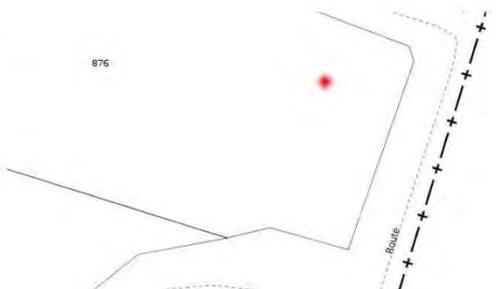
**AMENAGEMENT EXTERIEUR**

**Environnement** : vignes de chaque côté / proximité rivière (à 20m au Nord)

**Végétation** : -

**Espace d'appropriation** : -

**Accès** : au bout d'un chemin avec barrière voiture levée et boîte à lettres



CABANE n°3  
La cabane adossée à la butte

**LOCALISATION**

**Commune**

Saint Jean de Cuculles - Chemin des Charretiers - 34270

**Coordonnées géographiques**

43.752322814452825

3.8430704176425934

N43°45'8.362" E3°50'35.053"

**Cadastre**

Bâtiment dur

Parcelle n° 810

Bâti 102

**ETAT**

**Conservation** : 9/10

**Phase** : Renaissance

**Dégâts** : -

**Rénovation** : Aucune

**CARACTERISTIQUES**

**Typologie** : plan rectangulaire - étage

**Dimensions** : 5x7m

**Orientation** : Sud-Est

**Particularité** : adossée à une butte

**AMENAGEMENT INTERIEUR**

**Élément significatif** : -

**Usage actuel** : abandon

**Sol** : terre battue

**CONSTRUCTION**

**Couverture**

**Toiture** : 2 pans

**Eaux pluviales** : -

**Cheminée** : oui

**Génoises** : -

**Façades**

**Ouvertures** : porte double centrée / ouverture centrée face avant petite ouverture décentrée latérale et arrière

**Appareillage** : petites pierres allongées beiges - enduits apparents de même couleur

**Linteau** : poutre métallique

**Matériaux** : -

**Enduit** : -

**Décoration** : -

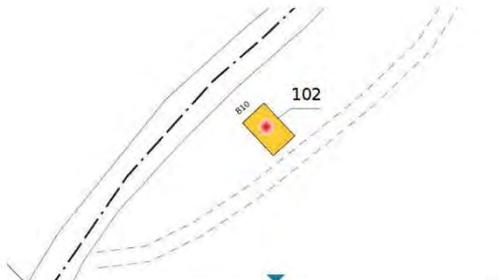
**AMENAGEMENT EXTERIEUR**

**Environnement** : bâti inscrit dans la pente - vigne en face du bâti

**Végétation** : entourée de grands pins

**Espace d'appropriation** : -

**Accès** : contre chemin entourant le bâti



CABANE n°4  
La cabane brûlée

**LOCALISATION**

**Commune**

Les Matelles - Favar - 34270

**Coordonnées géographiques**

43.739354017030465

3.8225112855434418

N43°44'21.674'' E3°49'21.04''

**Cadastre**

Bâtiment dur

Parcelle n° 13

Bâti -

**ETAT**

**Conservation** : 3/10

**Phase** : Mort

**Dégâts** : charpente brûlée - toiture écroulée

**Rénovation** : -

**CARACTERISTIQUES**

**Typologie** : plan rectangulaire - étage

**Dimensions** : 6x4m

**Orientation** : Sud-Est

**Particularité** : grand foyer de cheminée centrale

**AMENAGEMENT INTERIEUR**

**Élément significatif** : -

**Usage actuel** : abandon

**Sol** : Terre battue

**CONSTRUCTION**

**Couverture**

**Toiture** : 2 pans

**Eaux pluviales** : -

**Cheminée** : -

**Génoises** : -

**Façades**

**Ouvertures** : porte simple centrée / ouverture centrée

étage façade principale

**Appareillage** : pierres rectangulaires carrées - joints apparents blancs ou jaunes

**Linteau** : poutre métallique

**Matériaux** : -

**Enduit** : -

**Décoration** : -

**AMENAGEMENT EXTERIEUR**

**Environnement** : vignes à proximité

**Végétation** : zone boisée

**Espace d'appropriation** : -

**Accès** : pas de chemin d'accès - chemin de vigne à proximité



CABANE n°5  
La cabane aux buissons

**LOCALISATION**

**Commune**

Saint Jean-de-Cuculles D17E3 - 34270

**Coordonnées géographiques**

43.738623433423015

3.832792192697525

N43°44'19.044''E3°49'58.051''

**Cadastre**

Bâtiment dur

Parcelle n° 285

Bâti n° 192

**ETAT**

**Conservation** : 3/10

**Phase** : Mort

**Dégats** : toiture écroulée

**Rénovation** : consolidation de l'ouverture en béton

**CARACTERISTIQUES**

**Typologie** : 1 pièce sans étage

**Dimensions** : 3x4m

**Orientation** : Sud

**Particularité** : -

**AMENAGEMENT INTERIEUR**

**Élément significatif** : -

**Usage actuel** : abandon

**Sol** : terre battue

**CONSTRUCTION**

**Couverture**

**Toiture** : 2 pans

**Eaux pluviales** : -

**Cheminée** : centrale

**Génoises** : 2 rangées

**Façades**

**Ouvertures** : ouverture centrée étage façade principale

**Appareillage** : pierres rectangulaires droites - joints peu apparents gris

**Linteau** : béton

**Matériaux** : -

**Enduit** : -

**Décoration** : -

**AMENAGEMENT EXTERIEUR**

**Environnement** : proximité des vignes

**Végétation** : arbre et buisson accolés

**Espace d'appropriation** : -

**Accès** : route départementale à proximité - le long d'une petite route



CABANE n°6  
La cabane aux volets bleus

**LOCALISATION**

**Commune**

Saint Gély - Puech de Redonel - 34980

**Coordonnées géographiques**

43.684520001166824

3.7935326993465424

N43°41'4.272" E3°41'36.717"

**Cadastre**

Bâtiment dur

Parcelle n°62

Bâti -

**ETAT**

**Conservation** : 9/10

**Phase** : Vie

**Dégâts** : -

**Rénovation** : oui

**CARACTERISTIQUES**

**Typologie** : étage avec deuxième accès pour l'étage sur le côté (escaliers)

**Dimensions** : 7x10m

**Orientation** : Sud-Est

**Particularité** : pièce séparée accessible depuis un escalier extérieur

**AMENAGEMENT INTERIEUR**

**Elément significatif** : -

**Usage actuel** : abandon

**Sol** : Terre battue

**CONSTRUCTION**

**Couverture**

**Toiture** : 2 pans

**Eaux pluviales** : cheneau en plastique sans récupération à l'avant / récupération dans citerne à l'arrière

**Cheminée** : gauche

**Génoises** : -

**Façades**

**Ouvertures** : porte double centrée / ouverture centrée étage façade principale

**Appareillage** : pierres formes aléatoires blanches/grises avec joints apparents beiges

**Linteau** : arc plein cintre en pierre

**Matériaux** : -

**Enduit** : -

**Décoration** : -

**AMENAGEMENT EXTERIEUR**

**Environnement** : vignes à proximité

**Végétation** : vieil arbre à son pied

**Espace d'appropriation** : -

**Accès** : au croisement de 2 chemins



CABANE n°7  
La cabane «chacun son côté»

**LOCALISATION**

**Commune**

Saint Gély - Puech de Redonel - 34980

**Coordonnées géographiques**

43.683063408665376

3.7872804701328278

N43°40'59.028'' E3°47'14.209''

**Cadastre**

Bâtiment dur

Parcelle n° 107

Bâti n° 106

**ETAT**

**Conservation** : 4/10

**Phase** : Mort

**Dégâts**: toiture endommagée - écoulement maçonnerie

**Rénovation** : tirants pour maçonnerie

**CARACTERISTIQUES**

**Typologie** : 2 pièce sans étage

**Dimensions** : 6x3m

**Orientation** : Sud-Ouest

**Particularité**: partie homme/bête - homme : cheminée, puit, étagères / bête : mezzanine pour foin ou paille, ratelier, système pour remplir directement depuis la mezzanine / présence du mobilier abîmé

**AMENAGEMENT INTERIEUR**

**Élément sinificalif**: -

**Usage actuel**: abandon

**Sol**: dalle béton

**CONSTRUCTION**

**Couverture**

**Toiture**: 1 pan

**Eaux pluviales**: -

**Cheminée**: droite

**Génoises**: -

**Façades**

**Ouvertures**: 2 portes simples / ouverture côté homme

**Appareillage**: pierres de gros calibres

**Linteau**: poutre métallique (rénovation?)

**Matériaux**: chaînage d'angle, ouverture: pierre grise (provenance?), jambage en béton (rénovation?)

**Enduit**: beige

**Décoration**: -

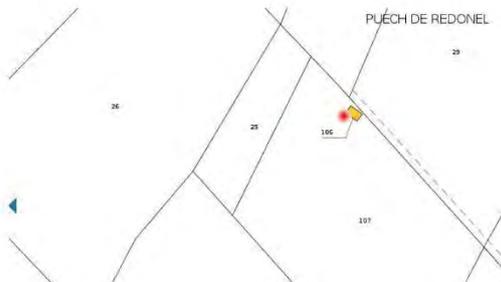
**AMENAGEMENT EXTERIEUR**

**Environnement**: entourée de vignes

**Végétation**: arbres à l'arrière du bâti - jeunes pousces de pin à l'avant

**Espace d'appropriation**: -

**Accès**: au bout d'un petit chemin de vigne



CABANE n°8 et 9  
Les cabanes presque jumelles

**LOCALISATION**

**Commune**

Combaillaux - D127 - 34980

**Coordonnées géographiques**

43.66805103941476 3.78348246216774

N43°40'6.545'' E3°47'22.142''

**Cadastre**

Bâtiment dur

Parcelle n° 8 et 7

Bâti -

**ETAT**

**Conservation** : 4/10

**Phase** : Pré-mort

**Dégâts** : toiture endommagée - écoulement maçonnerie

**Rénovation** : -

**CARACTERISTIQUES**

**Typologie** : 1 pièce sans étage

**Dimensions** : 4x8 et 3x6

**Orientation** : Est

**Particularité** : porte double orientée Est

**AMENAGEMENT INTERIEUR**

**Élément significatif** : -

**Usage actuel** : -

**Sol** : -

**CONSTRUCTION**

**Couverture**

**Toiture** : 2 pans

**Eaux pluviales** : -

**Cheminée** : droite

**Génoises** : -

**Façades**

**Ouvertures** : porte double centrée et décentrée mur pignon / petite ouverture latérale

**Appareillage** : pierres de gros calibres joints apparents gris

**Linteau** : poutre métallique

**Matériaux** : chaînage d'angle avec pierres plus grandes

**Enduit** : -

**Décoration** : -

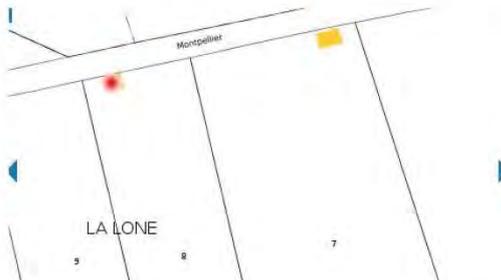
**AMENAGEMENT EXTERIEUR**

**Environnement** : champs

**Végétation** : -

**Espace d'appropriation** : -

**Accès** : le long d'une route départementale



## CABANE n°10

La cabane et sa verdure

### LOCALISATION

#### Commune

Combaillaux - D127 - 34980

#### Coordonnées géographiques

43.66692742981498

3.7799255177378654

N43°40'0.939" E3°46'47.731"

#### Cadastre

Bâtiment dur

Parcelle n° 54

Bâti n° 53

### ETAT

**Conservation** : 8/10

**Phase** : Naissance

**Dégâts** : fissure de la maçonnerie

**Rénovation** : poutre métallique

### CARACTERISTIQUES

**Typologie** : 1 pièce sans étage

**Dimensions** : 4x5

**Orientation** : Sud-Est

**Particularité** : toiture rénoverée

### AMENAGEMENT INTERIEUR

**Élément significatif** : -

**Usage actuel** : -

**Sol** : -

### CONSTRUCTION

#### Couverture

**Toiture** : 2 pans

**Eaux pluviales** : -

**Cheminée** : -

**Génoises** : -

#### Façades

**Ouvertures** : ouverture centrée mur pignon

**Appareillage** : pierres de gros calibres joints apparents gris

**Linéau** : poutre métallique

**Matériaux** : chaînage d'angle avec pierres plus grandes

**Enduit** : -

**Décoration** : -

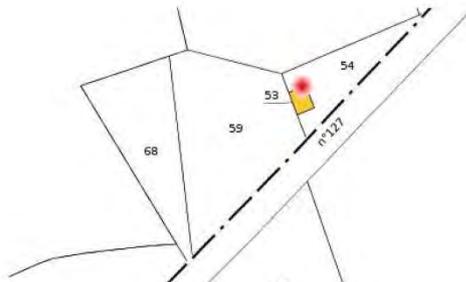
### AMENAGEMENT EXTERIEUR

**Environnement** : vigne

**Végétation** : pieds de vigne et arbre au pied du bâti

**Espace d'appropriation** : -

**Accès** : le long d'une route départementale



CABANE n°1  
La cabane et son arbre

**LOCALISATION**

**Commune**

Combaillaux - D127 - 34980

**Coordonnées géographiques**

43.66632332028089 3.772723451256752

N43°39'58.764'' E3°46'21.804''

**Cadastre**

Bâtiment dur

Parcelle n° 28

Bâti -

**ETAT**

**Conservation** : 6/10

**Phase** : Naissance

**Dégâts** : -

**Rénovation** : béton

**CARACTERISTIQUES**

**Typologie** : 1 pièce sans étage

**Dimensions** : 4x6

**Orientation** : Nord-Ouest

**Particularité** : isées?

**AMENAGEMENT INTERIEUR**

**Élément sinifcatif** : -

**Usage actuel** : -

**Sol** : -

**CONSTRUCTION**

**Couverture**

**Toiture** : 2 pans / tuiles à empilement mécanique (pas de tuiles canal)

**Eaux pluviales** : -

**Cheminée** : angle

**Génoises** : -

**Façades**

**Ouvertures** : porte simple centrée mur gouttereau / ouverture à l'arrière du bâti avec volet métallique et barreaux + ouverture murée

**Appareillage** : pierres de différents calibres blanches et grises / joints très apparents beiges

**Linteau** : béton peint en blanc

**Matériaux** : chaînage d'angle avec pierres plus grandes

**Enduit** : -

**Décoration** : -

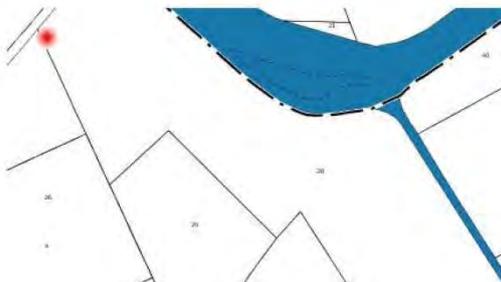
**AMENAGEMENT EXTERIEUR**

**Environnement** : vignes et oliviers à proximité - ruisseau

**Végétation** : arbre au pied de la façade principale

**Espace d'appropriation** : -

**Accès** : le long du chemin en haut de grande parcelle



## CABANE n°12

### La cabane et son puit extérieur

#### LOCALISATION

##### Commune

Combaillaux - D127 - 34980

##### Coordonnées géographiques

43.66533379082121 3.7699373066425323

N43°39'55.202" E3°46'11.774"

##### Cadastre

Bâtiment dur

Parcelle n° 4

Bâti -

#### ETAT

**Conservation :** 6/10

**Phase :** Réincarnation (nouvel usage) / pré-mort (état)

**Dégâts :** moisissures, fissures, absence mezzanine

**Rénovation :** Plaque de tôle ondulée pour la couverture + suppression de la mezzanine (présence de l'emplacement des poutres) = tirants métalliques pour soutenir maçonnerie

#### CARACTERISTIQUES

**Typologie :** 1 pièce avec mezzanine

**Dimensions :** 5x7m

**Orientation :** Sud-Est

**Particularité :** inscription (1996) sur le seuil en béton lors de la rénovation + présence d'électricité (spot, néon)

#### AMENAGEMENT INTERIEUR

**Élément significatif :** -

**Usage actuel :** -

**Sol :** -

#### CONSTRUCTION

##### Couverture

**Toiture :** 2 pans

**Eaux pluviales :** puit avec mécanisme de roue + «abre-voin»

**Cheminée :** angle

**Génoises :** double rangée de génoises

##### Façades

**Ouvertures :** double porte centrée mur pignon / ouverture à l'étage façade principale et petite ouverture à l'étage façade arrière

**Appareillage :** pierres de différents calibres blanches et grises / joints très apparents beige

**Linteau :** béton peint en blanc

**Matériaux :** chaînage d'angle avec pierres plus grandes

**Enduit :** beige

**Décoration :** bandes blanches ouvertures

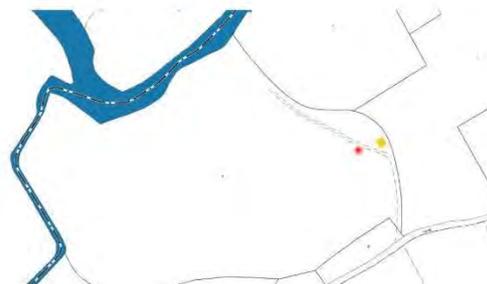
#### AMENAGEMENT EXTERIEUR

**Environnement :** proximité vignes et cours d'eau La Mosson

**Végétation :** partie boisée à l'arrière du bâti

**Espace d'appropriation :** -

**Accès :** petit chemin entre les champs



CABANE n°13  
La cabane et son appenti

**LOCALISATION**

**Commune**

Vailhaunés - D17E6 - 34270

**Coordonnées géographiques**

43.80365692342487

3.878438025712967

N43°48'13.16" E3°52'42.376"

**Cadastre**

Bâtiment dur

Parcelle n° 291 (habitations sur même parcelle)

Bâti -

**ETAT**

**Conservation** : 7/10

**Phase** : Vie

**Dégâts** : -

**Rénovation** : linteau béton

**CARACTERISTIQUES**

**Typologie** : 1 pièce sans étage

**Dimensions** : 5x6m

**Orientation** : Sud-Ouest

**Particularité** : appenti pour le matériel

**AMENAGEMENT INTERIEUR**

**Élément significatif** : -

**Usage actuel** : stockage (extérieur)

**Sol** : -

**CONSTRUCTION**

**Couverture**

**Toiture** : 2 pans

**Eaux pluviales** : -

**Cheminée** : -

**Génoises** : -

**Façades**

**Ouvertures** : double porte centrée mur pignon / petite ouverture centrée à l'arrière

**Appareillage** : pierres de différents calibres blanches et grises / joints très apparents beiges

**Linteau** : béton

**Matériaux** : -

**Enduit** : -

**Décoration** : -

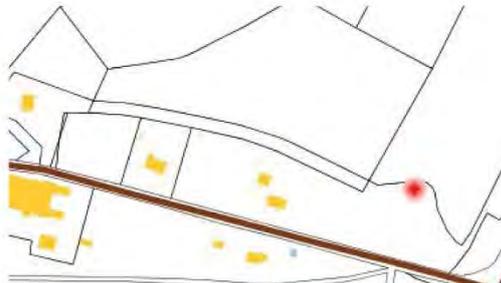
**AMENAGEMENT EXTERIEUR**

**Environnement** : proximité vignes

**Végétation** : vigne le long de la façade principale

**Espace d'appropriation** : -

**Accès** : route à proximité



CABANE n°14  
La cabane à briques noires

**LOCALISATION**

**Commune**

Saint Mathieu de Trévières - Valflaunés D17 - 34270

**Coordonnées géographiques**

43.797243295990626

3.881560117006302

N43°47'50.076'' E3°52'53.616''

**Cadastre**

Bâtiment dur

Parcelle n° 409

Bâti -

**ETAT**

**Conservation** : 6/10

**Phase** : Naissance

**Dégats** : -

**Rénovation** : écroulement de la cheminée + façade abîmée suite aux compartiments démolis

**CARACTERISTIQUES**

**Typologie** : 1 pièce sans étage

**Dimensions** : 4x5m

**Orientation** : Sud-Ouest

**Particularité** : vestige de compartiments en béton

**AMENAGEMENT INTERIEUR**

**Elément sinificalif** : -

**Usage actuel** : stockage

**Sol** : -

**CONSTRUCTION**

**Couverture**

**Toiture** : 2 pans

**Eaux pluviales** : -

**Cheminée** : angle

**Génoises** : -

**Façades**

**Ouvertures** : simple porte centrée mur pignon / ouverture derrière - mini ouverture sur façades latérales avec marquises

**Appareillage** : pierres ou briques de gabarits similaires avec joints apparents blancs

**Linteau** : -

**Matériaux** : pierres ou briques noires (pourquoi?) - compartiments en béton détruits (quel usage?)

**Enduit** : -

**Décoration** : -

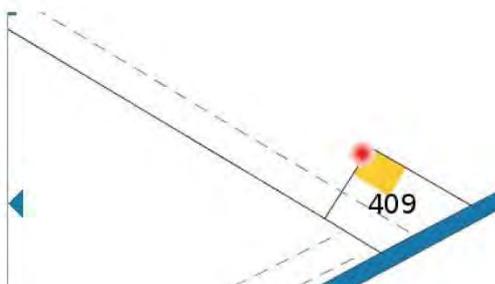
**AMENAGEMENT EXTERIEUR**

**Environnement** : proximité vignes / cours d'eau

**Végétation** : vigne le long de la façade principale

**Espace d'appropriation** : -

**Accès** : le long d'un chemin entre les vignes



CABANE n°15  
La cabane à la boîte à lettres

**LOCALISATION**

**Commune**

Valflaunés - Cabanelles Cros de Courtin - 34270

**Coordonnées géographiques**

43.80989565942325 3.8996127247810364  
N43°48'35.624» E3°53'58.605»

**Cadastre**

Bâtiment dur  
Parcelle n° 205  
Bâti n° 206

**ETAT**

**Conservation** : 7/10

**Phase** : Naissance

**Dégats** : -

**Rénovation** : couvertre en tôle ondulée

**CARACTERISTIQUES**

**Typologie** : 1 pièce sans étage

**Dimensions** : 6x8m

**Orientation** : Sud-Ouest

**Particularité** : cheminée centrale / tag

**AMENAGEMENT INTERIEUR**

**Élément significatif** : cheminée

**Usage actuel** : stockage machine agricole

**Sol** : terre battue

**CONSTRUCTION**

**Couverture**

**Toiture** : 2 pans - tôle ondulée - tuiles à emboîtement mécanique

**Eaux pluviales** : -

**Cheminée** : angle centrale

**Génoises** : -

**Façades**

**Ouvertures** : porte double décentrée mur pignon / petite ouverture latérale

**Appareillage** : pierres de gabarit similaire blanches et beiges avec joints apparents blancs

**Linteau** : -

**Matériaux** : -

**Enduit** : -

**Décoration** : -

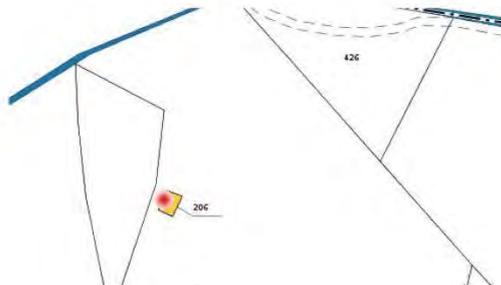
**AMENAGEMENT EXTERIEUR**

**Environnement** : proximité vignes

**Végétation** : zone boisée

**Espace d'appropriation** : -

**Accès** : à proximité d'un petit chemin de vigne



CABANE n°16  
La cabane bricolée

**LOCALISATION**

**Commune**

Valflaunés, Hameau de Lancyre

**Coordonnées géographiques**

indéterminées

**Cadastre**

Bâtiment dur

Parcelle -

Bâti -

**ETAT**

**Conservation** : 7/10

**Phase** : Réincarnation (mauvaise)

**Dégats** : -

**Rénovation** : rénovation

**CARACTERISTIQUES**

**Typologie** : 1 pièce sans étage

**Dimensions** : 6x8m

**Orientation** : Sud-Est

**Particularité** : extension du bâti ?

**AMENAGEMENT INTERIEUR**

**Elément significatif** : -

**Usage actuel** : -

**Sol** : -

**CONSTRUCTION**

**Couverture**

**Toiture** : 1 pans

**Eaux pluviales** : -

**Cheminée** : oui

**Génoises** : -

**Façades**

**Ouvertures** : porte simple métallique décentrée orientée Nord mur pignon / ouverture arrière et latérale

**Appareillage** : partie en pierres apparentes et partie cimentée

**Linteau** : -

**Matériaux** : -

**Enduit** : -

**Décoration** : -

**AMENAGEMENT EXTERIEUR**

**Environnement** : bâti inscrit dans la pente

**Végétation** : -

**Espace d'appropriation** : -

**Accès** : sans accès



CABANE n°17  
La cabane allongée

**LOCALISATION**

**Commune**

Claret - Av. des Embruscalles

**Coordonnées géographiques**

43.867498145194816

3.882828801870346

N43°52'2.993" E3°52'58.183"

**Cadastre**

Bâtiment dur

Parcelle n°54

Bâti -

**ETAT**

**Conservation** : 7/10

**Phase** : Renaissance

**Dégâts** : -

**Rénovation** : couverture

**CARACTERISTIQUES**

**Typologie** : 1 pièce sans étage

**Dimensions** : 5x10m

**Orientation** : Sud

**Particularité** : petites marquises

**AMENAGEMENT INTERIEUR**

**Elément significatif** : -

**Usage actuel** : stockage de matériel agricole

**Sol** : terre battue

**CONSTRUCTION**

**Couverture**

**Toiture** : 2 pans

**Eaux pluviales** : -

**Cheminée** : -

**Génoises** : -

**Façades**

**Ouvertures** : porte double en bois centrée mur pignon / mini ouverture verticale à l'arrière du bâti

**Appareillage** : pierres de gabarits différents grises et chaînage d'angle

**Linteau** : -

**Enduit** : -

**Décoration** : -

**AMENAGEMENT EXTERIEUR**

**Environnement** : proximité du village - muret sur la gauche

**Végétation** : -

**Espace d'appropriation** : -

**Accès** : à proximité d'une « avenue »



CABANE n°18  
La cabane pas si simple

**LOCALISATION**

**Commune**

Claret Romanissière

**Coordonnées géographiques**

43.86168702313324

3.8849128782749176

N43°51'42.073 E3°53'5.686''

**Cadastre**

Bâtiment dur

Parcelle n°105

Bâti n°106

**ETAT**

**Conservation** : 7/10

**Phase** : Naissance

**Dégats** : -

**Rénovation** : -

**CARACTERISTIQUES**

**Typologie** : 1 pièce sans étage

**Dimensions** : 3x6m

**Orientation** : Sud-Ouest

**Particularité** : extraction des eaux intérieures

**AMENAGEMENT INTERIEUR**

**Élément significatif** : récupérateur d'eau en pierre 2 x 2 x 1m de haut + ratelier/ mangeoire en pierre

**Usage actuel** : stockage (sarments de vigne, vieux lit métallique, sacs, bidons...)

**Sol** : dalle

**CONSTRUCTION**

**Couverture**

**Toiture** : 2 pans

**Eaux pluviales** : -

**Cheminée** : -

**Génoises** : -

**Façades**

**Ouvertures** : porte simple décentrée mur gouttereau / mini ouverture à l'arrière à différentes hauteurs

**Appareillage** : pierres de gabarits différents grises et chaînage d'angle

**Linteau** : pierre monolithe

**Matériaux** : -

**Enduit** : -

**Décoration** : -

**AMENAGEMENT EXTERIEUR**

**Environnement** : peu de végétation / 1 arbre situé de l'autre côté du chemin passant à l'avant du bâti

**Végétation** : -

**Espace d'appropriation** : -

**Accès** : le long d'un chemin



CABANE n°19  
La cabane très aménagée

**LOCALISATION**

**Commune**

Sauteyrargues - D107

**Coordonnées géographiques**

43.84555021280622

3.9145298302173615

N43°50'43.981'' E3°54'52.307''

**Cadastre**

Bâtiment dur

Parcelle n°58

Bâti n°59



**ETAT**

**Conservation :** 9/10

**Phase :** Vie

**Dégâts :** -

**Rénovation :** oui



**CARACTERISTIQUES**

**Typologie :** 1 pièce sans étage

**Dimensions :** 5x4m

**Orientation :** Sud

**Particularité :** récupérateur d'eau en pierre 2 x 2 x 1 m de haut + ratelier / mangeoire en pierre / nid d'oiseau



**AMENAGEMENT INTERIEUR**

**Élément sinificatif :** sortie d'eau (type évier?)

**Usage actuel :** stockage (sarments de vigne, vieux lit métallique, sacs, bidons...)

**Sol :** dalle de pierre



**CONSTRUCTION**

**Couverture**

**Toiture :** 2 pans

**Eaux pluviales :** récupération des EP par des cheneaux et récepteur en pierre de 80 cm de haut fermé avec trape d'accès en bois / cheneaux métalliques (ou en plastique ?) mur gouttereau

**Cheminée :** conduit sans foyer

**Génoises :** -

**Façades**

**Ouvertures :** porte double centrée mur gouttereau / ouverture latérale Est sans menuiserie mais avec barreaux métalliques

**Appareillage :** pierres de gabarits différents grises et beiges avec joints peu apparents beiges

**Linteau :** poutre métallique (porte) et bois (fenêtre)

**Matériaux :** -

**Enduit :** -

**Décoration :** -

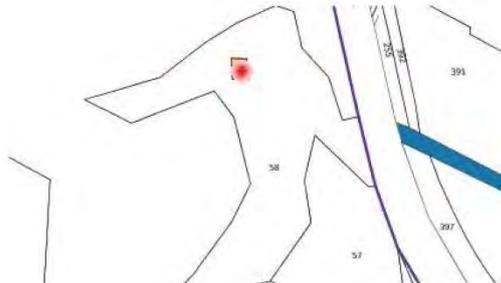
**AMENAGEMENT EXTERIEUR**

**Environnement :** vignes à proximité

**Végétation :** un seul arbre assez éloigné (10m)

**Espace d'appropriation :** table et banc de repas en pierre + banc accolé à la façade principale en bois (tronc d'arbre)

**Accès :** chemin privé



CABANE n°20  
La cabane aux thuyas

**LOCALISATION**

**Commune**

Le Triadou - La Roumanissière - D17

**Coordonnées géographiques**

43.749172428187606

3.859783262014389

N43°44'57.021'' E3°51'35.219''

**Cadastre**

Bâtiment dur

Parcelle n°263

Bâti -

**ETAT**

**Conservation** : 9/10

**Phase** : Renaissance

**Dégats** : -

**Rénovation** : couverture avec tuiles canal neuves

**CARACTERISTIQUES**

**Typologie** : 1 pièce sans étage

**Dimensions** : 5x5m

**Orientation** : Nord-Est

**Particularité** : traitement paysager

**AMENAGEMENT INTERIEUR**

**Élément significatif** : sortie d'eau (type évier?)

**Usage actuel** : stockage (sarments de vigne, vieux lit métallique, sacs, bidons...)

**Sol** : dalle de pierre

**CONSTRUCTION**

**Couverture**

**Toiture** : 2 pans rénovée - tuiles canales neuves

**Eaux pluviales** : -

**Cheminée** : -

**Génoises** : -

**Façades**

**Ouvertures** : porte simple centrée avec sa fenêtre mur pignon / mini ouverture à ras de toiture

**Appareillage** : pierres de petit gabarit grises et blanches avec joints très apparents beiges

**Linteau** : béton

**Matériaux** : -

**Enduit** : -

**Décoration** : menuiserie peinte en vert

**AMENAGEMENT EXTERIEUR**

**Environnement** : pas de vigne - champs

**Végétation** : arbre derrière le bâti

**Espace d'appropriation** : aménagement paysager avec haie de thuyas en alignement offrant intimité au bâti

**Accès** : chemin entre champs depuis route départementale très pratiquée



## CABANE n°21 La cabane la plus en ruine

### LOCALISATION

#### Commune

Assas - chemin départemental 145

#### Coordonnées géographiques

43.678601516828785

3.8971082121133804

N43°40'42.965 E3°53'49.589''

#### Cadastre

Bâtiment dur

Parcelle n°1221

Bâti n°113



### ETAT

Conservation : 1/10

Phase : Mort

Dégâts : écroulement quasi-totale de l'édifice

Rénovation : -



### CARACTERISTIQUES

Typologie : 1 pièce

Dimensions : 3x4m

Orientation : Sud-Ouest

Particularité : état extrêmement mauvais / tag / défaut/écaillement des joints très larges



### AMENAGEMENT INTERIEUR

Elément sinificalif : -

Usage actuel : abandon total

Sol : -

### CONSTRUCTION

#### Couverture

Toiture : 1 pan

Eaux pluviales : -

Cheminée : -

Génoises : -

#### Façades

Ouvertures : probablement : porte à l'extrême partie gauche de la façade

Appareillage : pierres de petits gabarits blanches avec joints très apparents beiges

Linteau : -

Matériaux : -

Enduit : -

Décoration : -



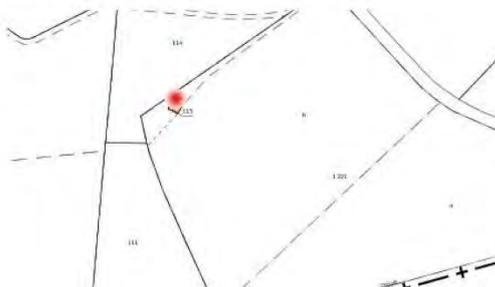
### AMENAGEMENT EXTERIEUR

Environnement : vignes - un petit arbre à l'arrière

Végétation : ronces à l'intérieur du bâti

Espace d'appropriation : -

Accès : chemin entre champs depuis route départementale



CABANE n°22  
La cabane « interdit danger »

**LOCALISATION**

**Commune**

Assas - D109

**Coordonnées géographiques**

43.68105264942236

3.9004817605018616

N43°40'51.79" E3°54'1.734"

**Cadastre**

Bâtiment dur

Parcelle n°229

Bâti -

**ETAT**

**Conservation** : 3/10

**Phase** : Mort

**Dégats** : disparition totalité de la toiture

**Rénovation** : couverture avec tuiles canal neuves

**CARACTERISTIQUES**

**Typologie** : plan carré sans étage

**Dimensions** : 4x4m

**Orientation** : Sud-Ouest

**Particularité** : marquises en pierres

**AMENAGEMENT INTERIEUR**

**Elément significatif** : -

**Usage actuel** : abandon total

**Sol** : -

**CONSTRUCTION**

**Couverture**

**Toiture** : 2 pans rénoverée - tuiles canal neuves

**Eaux pluviales** : -

**Cheminée** : -

**Génoises** : -

**Façades**

**Ouvertures** : porte simple décentrée mur goutereau

**Appareillage** : pierres arrondis de petit gabarit grises et blanches avec joints peu apparents gris

**Linteau** : pierres monolithes

**Matériaux** : -

**Enduit** : -

**Décoration** : marquise en pierre monolithe pour porte et fenêtre

**AMENAGEMENT EXTERIEUR**

**Environnement** : champs - pas de vigne

**Végétation** : ronces

**Espace d'appropriation** : -

**Accès** : route départementale à proximité



CABANE n°23  
La cabane brûlée au ratelier en bois

**LOCALISATION**

**Commune**

Assas - D109

**Coordonnées géographiques**

43.68313061568902 3.8976242020726204

N43°40'59.27" E3°53'51.447"

**Cadastre**

Bâtiment dur

Parcelle n°216

Bâti n°217

**ETAT**

**Conservation** : 4/10

**Phase** : Mort

**Dégats** : toiture endommagée

**Rénovation** : -

**CARACTERISTIQUES**

**Typologie** : 1 pièce sans étage

**Dimensions** : 4x6m

**Orientation** : Sud-Est

**Particularité** : présence d'une télévision abandonnée

**AMENAGEMENT INTERIEUR**

**Élément significatif** : ratelier et mangeoire

**Usage actuel** : abandon total

**Sol** : terre battue

**CONSTRUCTION**

**Couverture**

**Toiture** : 2 pans

**Eaux pluviales** : -

**Cheminée** : -

**Génoises** : -

**Façades**

**Ouvertures** : porte simple décentrée mur goutereau /  
mini ouverture centrée sur toutes les façades

**Appareillage** : pierres blanches avec joints assortis

**Linéaire** : bois

**Matériaux** : -

**Enduit** : -

**Décoration** : -

**AMENAGEMENT EXTERIEUR**

**Environnement** : vignes à proximité

**Végétation** : ronces

**Espace d'appropriation** : -

**Accès** : à proximité d'un chemin mais cachée derrière  
végétation



## CABANE n°24 La cabane du poète

### LOCALISATION

#### Commune

Le Triadou - D113

#### Coordonnées géographiques

43.74811644980565

3.853096514940262

N43°44'53.219" E3°51'11.147"

#### Cadastre

Bâtiment dur

Parcelle n°7

Bâti -

### ETAT

**Conservation :** 8/10

**Phase :** Naissance

**Dégâts :** -

**Rénovation :** toiture neuve et autre

### CARACTERISTIQUES

**Typologie :** 1 pièce sans étage

**Dimensions :** 7x5m

**Orientation :** Sud-Est

**Particularité :** cadran solaire usé en pierre et métal - tag/inscriptions à la peinture (poème)

### AMENAGEMENT INTERIEUR

**Élément sinificatif :** -

**Usage actuel :** -

**Sol :** -

### CONSTRUCTION

#### Couverture

**Toiture :** 2 pans

**Eaux pluviales :** -

**Cheminée :** -

**Génoises :** -

#### Façades

**Ouvertures :** porte double centrée en bois peint en bleu sur mur pignon

**Appareillage :** pierres de gabarits différents blanches avec joints peu apparents

**Linteau :** arc plein cintre

**Matériaux :** -

**Enduit :** -

**Décoration :** dessins et poésie en peinture

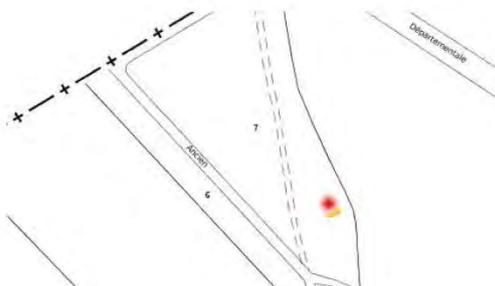
### AMENAGEMENT EXTERIEUR

**Environnement :** vignes à proximité

**Végétation :** zone arborée

**Espace d'appropriation :** table et banc en bloc de pierre monolithe

**Accès :** au bout d'un petit chemin



CABANE n°25  
La cabane du domaine

**LOCALISATION**

**Commune**

Mas-de-Londres - Domaine de la Borie

**Coordonnées géographiques**

43.790521 12206305

3.7472109496593475

N43°47'25.876'' E3°44'49.959''

**Cadastre**

Bâtiment dur

Parcelle n°162

Bâti -



**ETAT**

**Conservation** : 3/10

**Phase** : Pré-mort

**Dégâts** : humidité de la charpente

**Rénovation** : -



**CARACTERISTIQUES**

**Typologie** : 1 pièce sans étage

**Dimensions** : 4x3m

**Orientation** : Sud-Est

**Particularité** : conduit de cheminée sans foyer - système de sortie des eaux



**AMENAGEMENT INTERIEUR**

**Élément sinificatif** : conduit de cheminée sans foyer

**Usage actuel** : vide, pas de stockage

**Sol** : terre battue

**CONSTRUCTION**

**Couverture**

**Toiture** : 2 pans - tuiles canal directement posées sur chevrons

**Eaux pluviales** : évacuation d'eau à l'extérieur du bâti (pourquoi?)

**Cheminée** : angle

**Génoises** : -



**Façades**

**Ouvertures** : porte simple centrée en bois très abimé mur pignon / une petite ouverture carrée décentrée à l'arrière, sans menuiserie avec volet intérieur

**Appareillage** : pierres et joints noircis

**Linteau** : béton

**Matériaux** : -

**Enduit** : -

**Décoration** : -

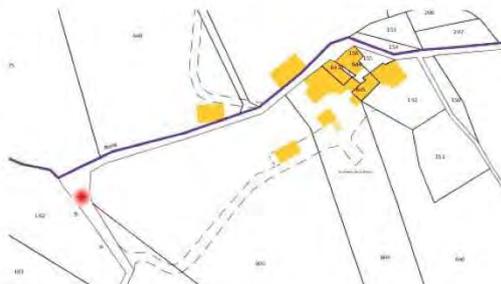
**AMENAGEMENT EXTERIEUR**

**Environnement** : vignes à 200m au Nord (pas très proches) / tas de pierres à proximité

**Végétation** : zone arborée

**Espace d'appropriation** : ligne électricité au pied

**Accès** : le long de la route menant au hameau de la Borie



CABANE n°26  
La cabane pour déjeuner

**LOCALISATION**

**Commune**

Mas-de-Londres - Domaine de la Borie

**Coordonnées géographiques**

43.793016856107755

3.7548820674419403

N43°47'34.8'' E3°45'17.575''

**Cadastre**

Bâtiment dur

Parcelle n°228

Bâti n°229

**ETAT**

**Conservation** : 5/10

**Phase** : Naissance

**Dégâts** : toiture d'origine inexistante - instabilité de la maçonnerie

**Rénovation** : tirants pour consolidation maçonnerie - toiture en tôle ondulée

**CARACTERISTIQUES**

**Typologie** : 1 pièce sans étage

**Dimensions** : 4x4m

**Orientation** : Sud-Est

**Particularité** : conduit de cheminée sans foyer - système de sortie des eaux

**AMENAGEMENT INTERIEUR**

**Élément significatif** : -

**Usage actuel** : inconnu à l'intérieur / utilisée à l'extérieur

**Sol** : inconnu - terre battue à l'extérieur

**CONSTRUCTION**

**Couverture**

**Toiture** : 2 pans - pas de tuile canal - plaques de tôle ondulée maintenues par pierres

**Eaux pluviales** : système bricolé de cheneaux en plastique et de récoltes des EP dans tonneau en plastique

**Cheminée** : angle (certainement) avec conduit de fumée métallique forme chapeau chinois

**Génoises** : -

**Façades**

**Ouvertures** : porte simple métallique avec verrou centrée

**Appareillage** : mur en pierre avec bloc de pierre pour chaînage et ouverture - tôle ondulée pour couverture

**Linteau** : béton

**Matériaux** : -

**Enduit** : sur 3 des 4 façades

**Décoration** : -

**AMENAGEMENT EXTERIEUR**

**Environnement** : vignes à proximité (mais champs autre côté du bâti) - stockage de pierres le long de la façade pignon

**Végétation** : arbre au pied du bâti

**Espace d'appropriation** : ligne électricité au pied / extension en appenti en bois et couverture en tôle ondulée avec table et bancs en bois

**Accès** : le long d'un chemin/route

Borie



CABANE n°27  
La cabane et les rouleaux de paille

**LOCALISATION**

**Commune**

Saint-Martin-de-Londres - Route de Bouis

**Coordonnées géographiques**

43.78064558995829

3.7262414395809174

N43°46'50.324'' E3°43'34.469''

**Cadastre**

Bâtiment dur

Parcelle n°382

Bâti n°258

**ETAT**

**Conservation** : 10/10

**Phase** : Naissance

**Dégâts** : aucun car refait à neuf

**Rénovation** : rénovation totale ou construction neuve ?

**CARACTERISTIQUES**

**Typologie** : 1 pièce sans étage

**Dimensions** : 3x4m

**Orientation** : Sud-Est

**Particularité** : pas de système de fermeture (porte)

**AMENAGEMENT INTERIEUR**

**Élément significatif** : -

**Usage actuel** : stockage sarment de vigne, briques, pièges

**Sol** : dalle béton

**CONSTRUCTION**

**Couverture**

**Toiture** : 2 pans - neuve

**Eaux pluviales** : -

**Cheminée** : -

**Génoises** : -

**Façades**

**Ouvertures** : porte simple sans menuiserie centrée mur pignon / petite ouverture avec barreau décoratif

**Appareillage** : pierres blanches et grises avec joints peu apparents

**Linteau** : béton

**Matériaux** : provenance ?

**Enduit** : sur 3 des 4 façades

**Décoration** : -

**AMENAGEMENT EXTERIEUR**

**Environnement** : à proximité du village/champs/cours d'eau - pas de vignes à proximité

**Végétation** : zone arborée à l'arrière du bâti (en séparation avec le village)

**Espace d'appropriation** : -

**Accès** : au bout d'un petit chemin entre les champs



CABANE n°28  
La cabane aux angles arrondis

**LOCALISATION**

**Commune**

Saint-Jean-de-Buèges - D122

**Coordonnées géographiques**

43.818647761154764

3.6093775928020477

N43°49'7.132" E3°36'33.759"

**Cadastre**

Bâtiment en ruine

Parcelle n°480

Bâti -

**ETAT**

**Conservation** : 3/10

**Phase** : Mort

**Dégâts** : toiture endommagée

**Rénovation** : -

**CARACTERISTIQUES**

**Typologie** : 1 pièce avec un étage/mezzanine

**Dimensions** : 6x6m

**Orientation** : Sud-Est

**Particularité** : angles arrondis

**AMENAGEMENT INTERIEUR**

**Élément significatif** : niches

**Usage actuel** : stockage sarment de vigne, briques, pièges

**Sol** : dalle béton

**CONSTRUCTION**

**Couverture**

**Toiture** : 2 pans - reste de tuiles canal

**Eaux pluviales** : évacuation des eaux intérieures dans 2 angles du bâti

**Cheminée** : -

**Génoises** : -

**Façades**

**Ouvertures** : porte simple (plus de menuiserie) décentrée sur la droite mur goutereau et petite ouverture sur la gauche / petite ouverture linteau en bois avec volet intérieur en bois

**Appareillage** : pierres relativement rondes - trou mur pignon - reste d'enduit sur la moitié inférieure

**Linteau** : bois pour ouverture

**Matériaux** : provenance ?

**Enduit** : sur la partie basse du bâti

**Décoration** : angles extérieurs arrondis

**AMENAGEMENT EXTERIEUR**

**Environnement** : vignes et champs d'oliviers

**Végétation** : arbre à l'arrière du bâti

**Espace d'appropriation** : -

**Accès** : le long d'un chemin/route - chemin depuis le bâti jusqu'au cours d'eau



CABANE n°29  
La cabane ou plutôt maison

**LOCALISATION**

**Commune**

Saint-Jean-de-Buèges

**Coordonnées géographiques**

43.816251802435275

3.603295683860779

N43°48'58.506'' E3°36'11.864''

**Cadastre**

Bâtiment en ruine

Parcelle n°525

Bâti -

**ETAT**

**Conservation** : 4/10

**Phase** : Mort

**Dégats** : inclinaison du bâti suite à mouvement du terrain ? - effritement de l'enduit - toiture endommagée

**Rénovation** : -

**CARACTERISTIQUES**

**Typologie** : plusieurs pièces avec étage et escalier latéral extérieur

**Dimensions** : 7x6m

**Orientation** : Sud-Est

**Particularité** : grandes dimensions

**AMENAGEMENT INTERIEUR**

**Élément significatif** : rdc sous arc

**Usage actuel** : stockage sarment de vigne, briques, pièges

**Sol** : dalle béton

**CONSTRUCTION**

**Couverture**

**Toiture** : 2 x 2 pans abimés

**Eaux pluviales** : évacuation des eaux intérieures dans 2 angles du bâti

**Cheminée** : -

**Génoises** : -

**Façades**

**Ouvertures** : 3 ou 4 ouvertures façade Sud / côté latéral accessible depuis l'escalier extérieur orienté Sud-Ouest

**Appareillage** : pierres relativement rondes - trou mur pignon - reste d'enduit sur la moitié inférieure

**Linteau** : bois pour ouverture

**Matériaux** : -

**Enduit** : sur une partie des façades

**Décoration** : bandes blanches sur façades

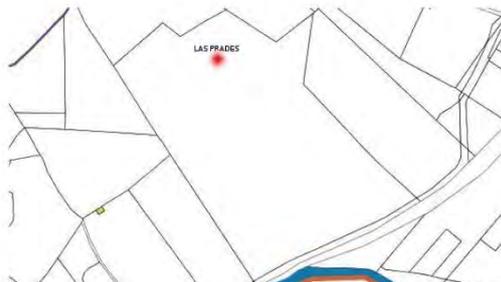
**AMENAGEMENT EXTERIEUR**

**Environnement** : champs de blé

**Végétation** : -

**Espace d'appropriation** : -

**Accès** : aucun chemin car au milieu d'un champs de blé



## CABANE n°30 La cabane et son portail

### LOCALISATION

#### Commune

Saint-Jean-de-Buèges

#### Coordonnées géographiques

43.82043402323075

3.6150263249874115

N43°49'13.562'' E3°36'54.094''

#### Cadastre

Bâtiment en ruine

Parcelle n°170

Bâti n°169

### ETAT

**Conservation** : 5/10

**Phase** : Pré-mort

**Dégâts** : menuiserie manquantes

**Rénovation** : toiture ?

### CARACTERISTIQUES

**Typologie** : 1 pièce avec étage

**Dimensions** : 4x5m

**Orientation** : Sud-Ouest

**Particularité** : portail - bâti non accessible

### AMENAGEMENT INTERIEUR

**Élément significatif** : -

**Usage actuel** : -

**Sol** : -

### CONSTRUCTION

#### Couverture

**Toiture** : 2 pans - rénover

**Eaux pluviales** : cheneau en plastique sans récupération des EP

**Cheminée** : -

**Génoises** : -

#### Façades

**Ouvertures** : porte double décentrée mur gouttereau/  
1 ouverture façade Sud-Ouest - autres : inconnu

**Appareillage** : -

**Linéaire** : bois pour ouverture ?

**Matériaux** : -

**Enduit** : sur une partie des façades

**Décoration** : bandes blanches sur façades

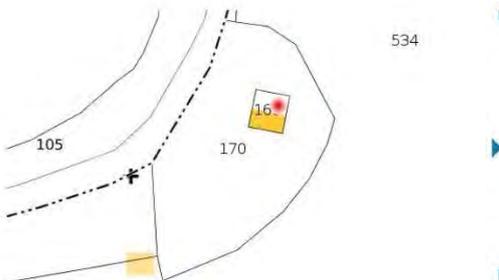
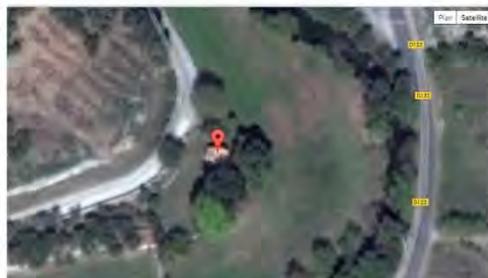
### AMENAGEMENT EXTERIEUR

**Environnement** : arbres à proximité

**Végétation** : -

**Espace d'appropriation** : parcelle comme jardin

**Accès** : parcelle le long d'un chemin



# GLOSSAIRE

---

- Vocabulaire en lien avec le terme du sujet
- Vocabulaire concernant la phase Renaissance du chapitre 2
- Vocabulaire sur la construction caractéristique au bâti ancien

*Ce glossaire permet de retrouver les définitions des principaux termes que l'on retrouve dans ce mémoire ou en lien avec le bâti étudié. Ces définitions m'ont aidé durant l'élaboration de mon travail de recherche et de rédaction, et peuvent aussi vous servir à vous, lecteurs, lors de votre lecture.*

## APPAREIL/APPAREILLAGE

Façon de disposer les pierres dans la construction d'un mur (régulier, mixte, oblique) + format de la pierre (grand appareil, petit appareil)

## BADIGEON/LAIT DE CHAUX

Dilution de chaux aérienne passée en mince couche de finition sur les pierres

## BOUILLIE BORDELAISE

Nom évocateur d'une région viticole, est un pesticide permettant le traitement fongique de la vigne à partir du XIX. Elle servait à protéger les pieds de vigne du mildiou, maladie épidémique causée par un champignon

## CABANE

Appellation générique. « Ce terme désignait la cabane de pierre sèche (à l'exception de la guérite) dans les causses quercinois au sud de la vallée du Lot; il se retrouve à plusieurs centaines de kilomètres de là, à Theizé-en-Beaujolais et au Mont d'Or lyonnais (Rhône), à Sommières, à Uzès et dans le massif des gorges du Gardon dans le Gard, à Gigean dans l'Hérault, à Cornillon-Confoux dans les Bouches-du-Rhône, à Gordes en Vaucluse (où il servait à qualifier les grandes nefs de pierre sèche du lieu. » (source : LASSURE, Christian, Le nom des cabanes en pierre sèche )

## CAPITELLE (l'orthographe capitèle est des plus rares)

Appellation vernaculaire. « Cette forme francisée de l'occitan capitèl (masc.), employé en Ardèche, ou de capitèla (fém.), employé dans les garrigues du Gard, est attestée dès 1620 (sous la forme "cappitelle") en français notarial à Nîmes, où il désigne une cabane de vigne; propagé par les érudits gardois et ardéchois du XXe siècle, "capitelle" a connu un franc succès et une grande diffusion, supplantant totalement ou partiellement les vocables vernaculaires dans d'autres régions (ainsi dans les Pyrénées-Orientales, dans l'Hérault et dans l'Aude) et même tendant à prendre le sens générique de "cabane de pierre sèche" dans l'ensemble du Languedoc-Roussillon; le terme capitèl, employé dans la région du Monastier, en Haute-Loire, est une forme locale de capitèl. » (source : LASSURE, Christian, Le nom des cabanes en pierre sèche)

## CHAINAGE

Consolidation de la maçonnerie par entrecroisement de matériaux de construction

## CHAINE D'ANGLE

Chainage vertical à l'angle des constructions

## CHAUX

Alcalin fort, obtenu par la décarbonatation à haute température, durant un temps long, de roches calcaires



#### CHAUX GRASSE/CHAUX AERIENNE

Liant utilisé depuis l'Antiquité, issu de la calcination du calcaire (environ 900°) et son extinction

#### CHATIERE

Petite ouverture pour l'aération des combles

#### CONSERVATION

Veiller par différentes mesures à ce que le patrimoine ne se dégrade pas

#### CORNICHE

Couronnement continu horizontal permettant d'éloigner l'eau sans endommager la façade

#### CRETE

Bourrelet de mortier scellant les tuiles faîtières entre elles

#### DEVERSOIR

Ouverture par laquelle s'écoule le trop plein des eaux

#### DTU

Documents Techniques Unifiés, ensemble de règles et de normes

#### EGOUT

Partie basse de la couverture vers laquelle ruissèlent les eaux de pluie

#### ENCORBELLEMENT

Construction en voute par surplomb sur le nu d'un mur. Caractéristique des cabanes en pierre sèche mais pas des cabanes de vigne

#### EMBARRURE

Boudin de mortier scellant les tuiles faîtières à la couverture

#### FRONTON

Souvent triangulaire, surface couronnant une baie ou un mur et encadré d'une mouluration

#### JAMBAGE

Montant vertical d'une fenêtre ou d'une porte

#### LATTIS

Lames de bois fixées sous les solives et retenant une couche de plâtre

#### MASET

Appellation fantaisiste. Diminutif de mas, ce terme, aujourd'hui figé dans le Languedoc dans l'acception de maisonnette champêtre à pièce unique en maçonnerie liée et à toiture de tuiles, est employé pour désigner la cabane de pierre sèche à La Vacquerie dans l'Hérault; c'est une façon de dire que la cabane est, tout comme le maset, une habitation temporaire ou saisonnière. (source : LASSURE, Christian, Le nom des cabanes en pierre sèche)

#### MICROPOREUX

Qualité d'un revêtement imperméable qui laissent cependant respirer le support et permet l'évaporation de la vapeur d'eau

#### MIGNONETTE

Sable de gros calibre, proche de petits gravillons

#### MOELLON

Pierre calcaire, taillée ou non, utilisée en maçonnerie



#### MORTIER

Mélange composé d'un liant (chaux ou ciment) et d'éléments d'ossature inertes (sable, granulats, terre, fibres végétales ou animales. Sert à lier les pierres entre elles

#### PAREMENT

Face visible d'une maçonnerie de pierre de taille ou d'enduit. Parement brut ou enduit de parement.

#### PASSEE DE TOITURE

Avancée de la toiture au-delà du mur

#### PETIT JOUR

Ouverture de faibles dimensions pratiquée dans un mur pour laisser passer la lumière

#### PUREAU

Partie de la tuile non recouverte par le rang supérieur

#### REHABILITATION

Remettre aux normes de confort, d'hygiène, de sécurité

#### RENOVATION

Remettre à neuf un bâtiment vétuste

#### RESTAURATION

Remettre en état soit à l'identique soit partiellement

#### RUELLEE

Solin de mortier assurant l'étanchéité entre la rive d'une toiture et le mur pignon. Tuiles peuvent être partiellement scellées dans la ruelle

#### SAUVEGARDE

Prendre des mesures pour éviter la progression d'une dégradation

#### SIFFLET

Coupe en biais d'une pierre ou d'un élément de maçonnerie

#### SOUBASSEMENT

Partie inférieure d'une construction à la fois robuste et étanche à l'eau

#### SOUCHE

Partie supérieure du conduit d'une cheminée qui s'élève au-dessus de la couverture. Entre la toiture et la souche, un solin de mortier assure l'étanchéité de la jonction

#### SOUS-ŒUVRE

Travail neuf ou en reprise effectué sous des parties portantes d'une construction

#### SOLIN

Bande de mortier, de plâtre servant au scellement ou au calfeutrement de différents éléments

#### SURVITRAGE

Fixe ou mobile, vitrage rapporté sur un vitrage existant

#### TASSEMENT DIFFERENTIEL

Mouvement d'enfoncement du sol non uniforme. Il peut de ce fait provoquer des dislocations des maçonneries comme l'apparition de fissures (désordre souvent irrémédiable)

